

Naturupa 81-1996

FRANÇAIS



Naturupa

COUNCIL OF
CONSEIL DE L'

Europe



A. Bouchet/Pluriel

Naturopa

N° 81-1996

| | | |
|--|-------------------------|---------|
| Editorial | <i>L. Fischer</i> | 3 |
| Pourquoi une nouvelle campagne? | <i>J-P. Ribaut</i> | 4 |
| Un tour d'Europe des manifestations | <i>M-F. Glatz</i> | 5 |
| L'heure du bilan | <i>F. Albanese</i> | 7 |
| Les parlementaires défendent-ils la nature au Conseil de l'Europe? | <i>J. Briane</i> | 8 |
| Les communes: partenaires de l'AECN 95 | <i>H. Lässig</i> | 9 |
| Des outils de communication variés | <i>Secrétariat AECN</i> | 10 |
| Point de vue sur l'AECN au Danemark | <i>Prince Henrik</i> | 12 |
| Point de vue sur l'AECN en Suisse | <i>R. Dreifuss</i> | 13 |
| Le rôle essentiel des ONG | <i>P. Collignon</i> | 14 |
| Regards sur l'AECN: 24 Etats présentent leurs résultats | | 16 - 39 |
| <p>Albanie, Autriche, Bélarus, Belgique, Croatie, République tchèque, Danemark, Allemagne, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Moldova, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Fédération de Russie, République slovaque, Suède, Ukraine, Royaume Uni (ordre alphabétique anglais)</p> | | |
| Ailleurs en Europe | <i>Secrétariat AECN</i> | 41 |
| <p>Andorre, Bulgarie, Chypre, Estonie, Finlande, France, Grèce, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Saint-Marin, Slovénie, Espagne, "Ex-République yougoslave de Macédoine", Turquie, Vatican (ordre alphabétique anglais)</p> | | |
| L'AECN au Conseil de l'Europe | | 42 |

Naturopa est publié en anglais, en français, en allemand et en italien, par le Centre Naturopa du Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex.

Editeur responsable:
Jean-Pierre Ribaut

Conception et rédaction:
Marie-Françoise Glatz

Imprimeur:
Artegrafica Silva s.r.l.
Parme - Italie

Les textes peuvent être reproduits librement, à condition que toutes les références soient mentionnées. Le Centre serait heureux de recevoir un exemplaire témoin, le cas échéant. Tous droits de reproduction des photographies sont expressément réservés.

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil de l'Europe.

Thème du prochain numéro: les réintroductions d'espèces.

Depuis 1993 Naturopa est imprimé sur papier sans chlore ni bois.

Sur simple demande, le Centre Naturopa vous enverra gracieusement des bibliographies selectives sur l'AECN 95: les milieux agricole, aquatique, industriel, urbain, touristique et loisirs, les forêts, la chasse et la pêche, et la flore et la faune.

Pages 22-23: 1-6. P. Thébault; 2. Z. Kalotás; 3. Friess-Irrmann; 4. B. Boisson; 5. E. Hüttenmoser

Bilan de l'Année européenne de la conservation de la nature 1995

Vingt-cinq ans après la première grande campagne européenne en faveur de la nature, cette deuxième initiative peut incontestablement être qualifiée de grand succès.

Tous les pays d'Europe, membres ou non membres du Conseil de l'Europe, ont développé des programmes nationaux importants, souvent innovateurs et de vaste ampleur. Si de nombreux échos sont parvenus au Conseil de l'Europe, il est bien évident que de multiples initiatives demeureront inconnues et ne connaîtront ni publicité, ni succès. Mais là ne réside pas l'essentiel.

L'essentiel, c'est qu'un très grand nombre de personnes, d'associations, d'administrations, de décideurs ait souhaité faire plus, faire mieux pour protéger notre patrimoine naturel.

Le présent numéro se veut le reflet de la diversité des actions réalisées d'Islande à Chypre, de Moldova au Portugal. Il se veut aussi un grand hommage, un grand merci à cette multitude de bonnes volontés qui se sont manifestées partout, qui ont investi temps et argent pour que la nature, leur nature, soit préservée, mieux considérée, mieux respectée.

Le défi - qui consiste à assurer aux générations futures des conditions de vie correctes - demeure; et cela probablement encore pendant longtemps. Puisse ce formidable investissement d'énergies l'avoir rendu plus facile à relever. ■

Jean-Pierre Ribaut



B. Boisson

Editorial

Il y a plus de 25 ans, en 1970, le Conseil de l'Europe lançait, sous le titre d'Année européenne de la nature, la toute première campagne internationale pour la protection de l'environnement. Depuis, l'Organisation a lutté sans relâche pour cette cause.

Cette lutte, l'Assemblée parlementaire l'a commencée en 1961, en adressant au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe la Recommandation 284 "relative à l'établissement, dans le cadre du Conseil de l'Europe, d'un système permanent de coopération sur les questions concernant la protection de la nature en Europe". Quand l'Année européenne de la conservation de la nature 1995 a été lancée près de 35 ans et plus de 200 recommandations après, pour dresser le bilan des résultats obtenus, l'Assemblée, en plein accord avec cette initiative, y a apporté sa contribution sous la forme d'un rapport établi par Iona Graenitz. Elle avait pour cela deux raisons.

Il semblait, tout d'abord, utile d'analyser les suites données aux nombreuses initiatives politiques prises par l'Assemblée et par le Conseil de l'Europe dans son ensemble. D'importantes réalisations jalonnent ce parcours: les Chartes du sol et de l'eau, le Diplôme européen, le Réseau des réserves biogénétiques, la Convention de Berne et, récemment, la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère. Il importe de réfléchir à la mesure dans laquelle ces instruments ont contribué à la protection de l'environnement, ainsi qu'aux moyens d'en renforcer l'efficacité.

Mais une autre raison encore incitait à dresser le bilan de ce qui avait été fait jusqu'ici: bien que le Conseil de l'Europe œuvre depuis 25 ans à la conservation de la nature, nous constatons toujours une grave détérioration

de l'environnement. Aujourd'hui comme hier, l'air, le sol et l'eau sont pollués, des zones naturelles disparaissent, des espèces meurent, non seulement en Europe centrale et orientale, mais sur tout notre continent. Il est clair que dans la période de marasme économique que nous traversons actuellement, nous sommes à nouveau prêts - tout à fait sciemment cette fois - à sacrifier les préoccupations écologiques à notre bien-être matériel. Une campagne destinée à faire comprendre que si



beaucoup a été fait, il reste encore bien plus à faire, était donc des plus opportunes.

Les choses ont beaucoup évolué depuis 1970, le changement le plus marquant étant que le Conseil de l'Europe n'est plus seul à agir

pour encourager la protection internationale de l'environnement. Des organisations et institutions importantes au niveau gouvernemental et non gouvernemental ont rejoint le cortège des défenseurs de l'environnement. Depuis le Sommet de la terre de Rio en particulier, l'opinion publique a, dans le monde entier, une conscience beaucoup plus claire du rôle essentiel de l'environnement, ce qui s'est traduit en Europe par l'organisation d'une conférence paneuropéenne des ministres de l'Environnement à Sofia en 1995. L'Assemblée parlementaire a participé à cette Conférence et soumis un important rapport rédigé par Leni Robert, montrant ainsi qu'elle était prête à s'associer à toute action tendant à harmoniser et à renforcer la réglementation en matière de conservation de la nature.

Même si les appels lancés par le Conseil de l'Europe en faveur de la sauvegarde de notre patrimoine naturel ont été entendus au-delà des limites géographiques de ses Etats membres, l'Organisation ne doit pas pour autant se reposer sur ses lauriers de précurseur. Le Conseil de l'Europe doit continuer d'inciter ses 39 Etats membres à prendre des mesures communes pour enrayer la détérioration de l'environnement et pour faire en sorte qu'à l'avenir le développement revête des formes véritablement durables.

Une fois de plus, l'Assemblée parlementaire montre l'exemple: elle a chargé Peter Hardy, l'un des ses membres éminents, expert reconnu de ce domaine, de présenter un rapport sur l'Année européenne de conservation de la nature 1995 et de proposer un suivi approprié. ■

Leni Fischer
Présidente de l'Assemblée parlementaire
Conseil de l'Europe

Pourquoi une nouvelle campagne?

Jean-Pierre Ribaut

Il n'y a aucun doute, les campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation sont à la mode, gagnées elles aussi par l'un des maux de ce siècle: l'inflation. Malgré cet état de fait, le Conseil de l'Europe a estimé non seulement souhaitable, mais nécessaire, de récidiver en lançant une deuxième Année européenne de la conservation de la nature (AECN 95), 25 ans après la première.

De multiples raisons

Premièrement, en cette période de difficultés économiques et sociales où les problèmes d'emploi deviennent de plus en plus obsédants, les préoccupations environnementales ont souvent tendance à être reléguées à l'arrière-plan, alors qu'il n'y a encore seulement que quelques années, elles étaient jugées nettement prioritaires dans plusieurs pays.

Deuxièmement, la grande majorité du public - toutes responsabilités et fonctions confondues - associe inexorablement la conservation de la nature à la création de zones protégées (réserves naturelles, parcs nationaux, etc.), ce qui est, bien entendu, beaucoup trop réducteur. Toutes les observations de ces dernières décennies montrent en effet que le meilleur réseau de zones protégées ne peut à lui seul garantir la préservation de notre patrimoine naturel: les polluants circulent partout, les nitrates peuvent faire le tour de la terre grâce à l'eau, les métaux lourds s'observent dans les glaces polaires.

C'est incontestablement l'ensemble de nos espaces, naturels ou semi-naturels, qui doit bénéficier d'une certaine protection, d'un minimum de respect. C'est la raison pour laquelle nos experts ont proposé de centrer l'AECN sur la protection de la nature en dehors des zones protégées.

Par le choix de ce thème, le Conseil de l'Europe a donc surtout voulu élargir le champ d'action des protecteurs de la nature. Mais il a simultanément visé un deuxième but: dynamiser l'action de conservation de la nature, autrement dit montrer que prendre en compte les exigences de l'écologie n'aboutit pas obligatoirement à freiner ou arrêter les projets de développement; mais à les concevoir et les réaliser différemment dans le souci permanent de laisser aux générations futures les mêmes ressources que celles dont nous disposons aujourd'hui.

Le rôle décisif de l'opinion publique

Dans un souci d'objectivité, relevons une évolution dans ce sens et félicitons-nous de

cette prise en compte toujours plus systématique des considérations écologiques. C'est grâce à elle que nombre de paysages et milieux naturels ont été préservés: comme la grotte de Cabrespine en France, le paysage de Grenchner Wittli en Suisse, la côte de Dalian en Turquie par exemple. Certes, sauvegarder telle zone humide ou tel groupement forestier particulièrement intéressant sur le plan écologique se répercute souvent négativement sur le coût des aménagements: tracé d'autoroute ou de toute autre voie de communication. Mais c'est là qu'intervient précisément le choix éthique, qui se traduit par la décision politique: oui ou non, sommes-nous prêts à payer pour la préservation de nos valeurs, de notre capital nature? Aussi l'opinion publique joue-t-elle dans ce contexte un rôle de plus en plus décisif, influençant souvent directement la décision politique.

Une récente enquête entreprise auprès des jeunes en Suisse montre que ces derniers sont particulièrement sensibles à l'environnement (voir tableau).

Il paraît probable que, dans d'autres régions d'Europe, nous aurions observé des priorités différentes, mais toute notre expérience au Conseil de l'Europe me porte à croire que, d'une manière générale, les jeunes sont aussi plus sensibles à ces questions que bien des adultes.

Les écologistes ont la réputation de tout refuser et d'être foncièrement négatifs, bref d'être des pessimistes et des spécialistes de l'exagé-

ration. Ces critiques ne sont pas entièrement infondées, même si nous ne parlons que des "vrais" écologistes et excluons la grande "nébuleuse" comprenant tous ceux qui se réclament de ce vocable.

Cependant, il est vrai que, devant l'ampleur du massacre de la forêt amazonienne et la progression de la désertification, il est facile d'oublier ou de ne pas suffisamment insister sur les succès remportés, les améliorations apportées à la qualité de l'eau ou de l'air dans telle région, etc.

Cette campagne a permis, sur ce plan également, de progresser. Les instances gouvernementales ont valorisé leurs réalisations, les progrès accomplis en faveur de la qualité de l'eau, des plages ou des traitements des déchets, alors que nombre d'associations continuaient à tirer la sonnette d'alarme pour souligner ce qui reste à faire.

Cette diversité d'opinions est compréhensible et peut se révéler bénéfique pour accélérer les changements à entreprendre - notamment dans nos modes de vie - afin de garantir un avenir serein aux générations futures. ■

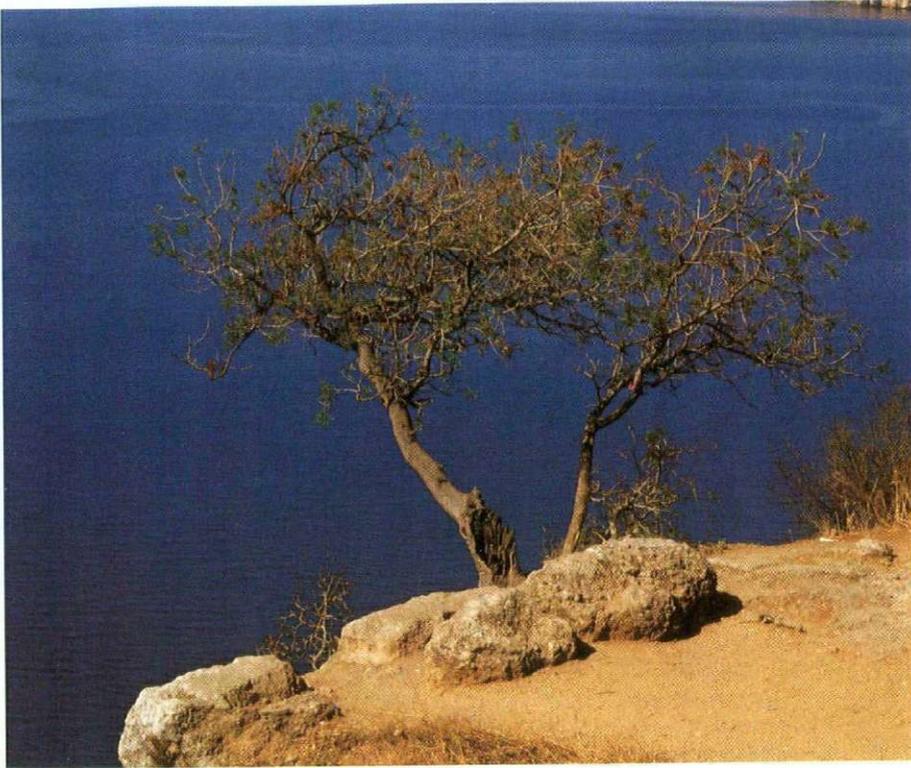
J-P. Ribaut

Chef de la Division de la Protection et de la Gestion de l'Environnement
Conseil de l'Europe

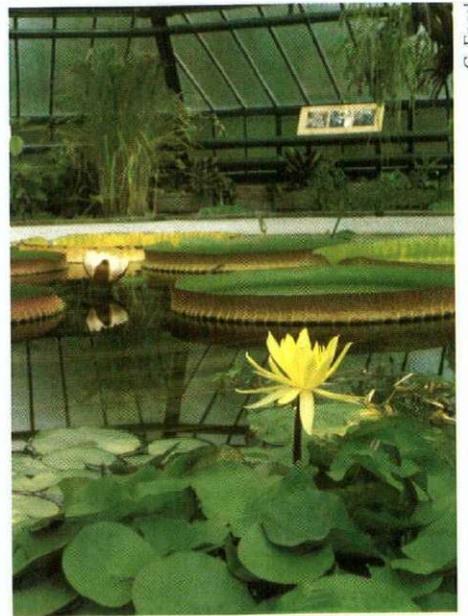
Aux deux questions suivantes, où plusieurs réponses étaient acceptées, les jeunes ont répondu:

| | Les politiciens doivent s'attaquer d'urgence à ces problèmes | Je m'engage ou m'engagerais personnellement dans |
|---|--|--|
| - environnement/énergie/essais nucléaires | 48% | 46% |
| - attitude face aux étrangers/réfugiés | 35% | 21% |
| - drogue, autres toxicomanies | 26% | 19% |
| - économie, chômage | 20% | 8% |
| - intégration européenne | 16% | 8% |
| - SIDA | 11% | 10% |

Source: Enquête téléphonique auprès de 506 personnes, Institut gfS, Berne 1995



P. Sorgius



G. Engel

La protection des côtes de la mer Adriatique et le rôle des espaces verts en milieu urbain: deux exemples de colloques organisés dans le cadre de l'AECN

Un tour d'Europe des manifestations

Marie-Françoise Glatz

Dans chaque Etat participant à l'AECN 95, des Comités nationaux d'organisation (CNO) ont vu le jour dès 1993. Ces CNO ont fédéré des personnalités venant d'horizons très divers mais décidées à coopérer dans le cadre de l'AECN: de nombreux ministères (Environnement, Agriculture, Jeunesse et Sports, Education, Santé, Travaux Publics, etc.), des organisations non gouvernementales (ONG), des représentants des pouvoirs locaux, des médias, du secteur privé, etc. Ils ont défini ensemble un ou plusieurs thèmes fédérateurs au niveau national ainsi que les publics cibles à qui allait s'adresser l'AECN dans leur pays.

Sur le plan international, l'AECN a été lancée par une cérémonie officielle le 31 janvier 1995 au Palais de l'Europe à Strasbourg, à l'occasion de la première session annuelle de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. De très nombreuses autres manifestations ont rythmé cette Année.

Les cérémonies d'ouverture

Des cérémonies nationales d'ouverture se sont déroulées tout au long du printemps 1995 et ont eu lieu très souvent en présence de hautes personnalités: le roi Charles XVI Gustave en Suède, le Président de la République en Italie et à Malte ou encore son Altesse royale le Prince Laurent en Belgique. Un membre du Comité international d'organisation - présent aux cérémonies quand cela était possible - rappelait le caractère paneuropéen de cette campagne.

Les manifestations et événements internationaux

Il est impossible de faire un inventaire exhaustif de toutes les manifestations qui ont eu lieu. Voici cependant les principaux événements internationaux:

- colloque sur la protection des côtes de la mer Adriatique en Albanie fin 1994;
- colloque sur les problèmes de conservation de la nature en Europe centrale et orientale à Vienne en mars 1995, avec l'ONG AEGEE;
- conférence internationale "Ethnies et nature" en République slovaque, en juillet 1995;
- colloque sur la chasse et la pêche comme moyens de développement économique pour les pays d'Europe centrale en République tchèque, en septembre 1995;
- séminaire paneuropéen sur les paysages ruraux à Poznan, Pologne, en septembre 1995;
- séminaire sur les espaces verts en milieu urbain en octobre 1995, à Monaco;
- conférence sur "l'AECN 95: problèmes, réussites et perspectives", en Moldova, en octobre 1995;
- colloque sur le réseau écologique en Belgique, en octobre 1995;
- la Semaine ONG Nature en octobre 1995 à Strasbourg, composée de trois colloques: "Les grandes infrastructures et la conservation de la nature", "Habitat 2000", "Droit rural et conservation de la nature";
- colloque sur le développement urbain et la protection de la nature en novembre 1995 à Paris, organisé par la FIHUAT;
- colloque "Ecologie, Ethique, Spiritualités", Klingenthal en Alsace, France, en octobre 1995;

- séminaire international sur la conservation des écosystèmes de la Méditerranée en novembre au Portugal;
- conférence internationale sur la conservation de la nature en dehors des zones protégées en Slovénie en novembre 1995;
- conférence sur les zones humides en Turquie;
- colloque sur l'environnement et la santé à Kiev en décembre 1995;
- colloque sur le changement de la propriété foncière et la conservation de la nature en Lituanie;
- séminaire sur la conservation de la nature en Fédération de Russie en septembre et décembre 1995.

Les manifestations nationales

Les manifestations nationales ont été multiples et très diverses: concours de photos, de dessins pour les enfants, des journées nationales à thème, sorties de découverte de la nature, fêtes populaires, séminaires, colloques, projets pilotes et expositions.

En Albanie et dans "l'ex-République yougoslave de Macédoine", il y a eu une vingtaine de manifestations dans l'année. En République tchèque, 40 manifestations nationales et 2 000 régionales et locales ont eu lieu. En Slovénie, une exposition a été visitée par plus de 10 000 personnes.

De nombreux pays ont saisi l'opportunité de journées thématiques nationales pour y associer des événements AECN. C'est le cas de la Hongrie à l'occasion du Jour de la terre (26 avril) et du Jour de l'oiseau (10 mai), en

Grâce pour les Journées de l'environnement (4-6 juin), en Islande pour la Journée de la forêt (12 août). Au Liechtenstein, plus de 2 000 personnes ont participé aux activités proposées dans le cadre des Journées de la forêt. En France, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux ont organisé une manifestation de sensibilisation destinée au grand public: la Nuit de la chouette qui a rassemblé 16 000 personnes dans la nuit du 25 au 26 mars 1995 sur 300 sorties organisées.

De très nombreux concours ont été organisés, comme en Suisse "Des idées pour le futur" où tous les spécialistes du secteur de l'environnement, du paysage ont été invités à participer à un concours d'idées. L'écho a été très positif, 106 projets ont été reçus, 17 ont été sélectionnés et ont obtenu une prime. Quelques-uns des projets présentés sont déjà en phase de réalisation.

Les projets bilatéraux

Quelques pays ont développé des projets bilatéraux:

- L'Albanie a organisé avec "l'ex-République yougoslave de Macédoine" un "Séminaire pour la gestion du lac Ohri" qui se trouve à la frontière des deux pays.
- L'Allemagne a coopéré avec les Pays-Bas et le Luxembourg, ou encore avec l'Espagne,

la République tchèque et la Hongrie pour des expositions.

- L'Autriche a coopéré avec la Slovénie pour un projet de revitalisation de la rivière Kucnica.

- En France, le Collège Frédéric Mistral de Nice s'est jumelé avec le Lyceo Linguistico G. Decedda de la ville de Gênes pour développer un Plan d'Action Environnement pour la rivière La Roya.

- L'Estonie a organisé plusieurs manifestations bilatérales: avec la Finlande, les Journées nationales de la forêt, un séminaire sur la protection des côtes; avec la Suède, un Atelier "nature" et avec les Etats baltes, un symposium sur la biodiversité dans les écosystèmes baltes.

- Enfin, le Royaume-Uni et l'Irlande ont développé ensemble le projet "20-20 Vision" auquel des écoles d'Angleterre, du pays de Galles, d'Ecosse, d'Irlande du nord et de République d'Irlande participent. Les enfants doivent étudier l'état de l'environnement de 1970, voir comment il a évolué depuis, faire un constat à la date d'aujourd'hui et tenter de définir ce qu'il faudrait entreprendre pour sa conservation dans les 25 prochaines années.

Les cérémonies de clôture

La plupart des pays ont organisé une cérémonie de clôture. En Suisse, elle a eu lieu à l'occasion d'un congrès en novembre 1995 à Lugano. En République slovaque, la

Conférence internationale de Bratislava sur le rôle des pouvoirs locaux et régionaux en matière de conservation de la nature en ville, en décembre 1995, a clôturé la campagne. Organisée en collaboration avec le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE) et les autorités slovaques, elle a connu un vif succès: 28 pays étaient représentés (au total 110 participants étrangers et 170 slovaques). A Malte, la cérémonie s'est déroulée début 1996 lors de l'annonce officielle de la création d'une première réserve marine dans l'île. En Albanie, elle a eu lieu lors de la dernière réunion du Comité national pour dresser le bilan de l'AECN.

Au niveau international, un colloque de clôture a été organisé au Palais de l'Europe à Strasbourg en collaboration avec le CPLRE et l'Assemblée parlementaire. Il s'est tenu le 2 avril 1996 sur le thème "La conservation de la nature à l'aube du XXIe siècle". ■

M-F. Glatz

Secrétariat de l'AECN 95

Conseil de l'Europe

Exemples de manifestations nationales : la Nuit de la Chouette en France et la Journée de la forêt au Liechtenstein



G. Baumgart



Fricss-Irnmann

L'heure du bilan

Ferdinando Albanese

Pendant un an, dans 42 pays d'Europe, tous ceux qui s'intéressent à l'environnement ont été à l'origine d'une série d'événements consacrés aux problèmes de la conservation de la nature. Elus, fonctionnaires de l'Etat et des administrations locales et régionales, associations et institutions d'enseignement ont, grâce aux manifestations qu'ils ont organisées, attiré l'attention des décideurs et de l'opinion publique sur l'absolue nécessité de recréer les conditions qui permettraient à la vie sauvage de cohabiter harmonieusement avec l'homme sur tout le territoire où il vit et travaille.

La nature de ces manifestations a été très variée: du colloque à la fête populaire, des publications scientifiques aux ouvrages de divulgation, des programmes de télévision aux articles de presse, des actions d'éveil pour les écoliers aux projets-pilotes, l'AECN 95 a connu toute la gamme de moyens possibles pour informer, sensibiliser et éduquer en matière environnementale.

Il est réconfortant de noter que pendant 12 mois la protection de la nature en dehors des zones protégées a été le centre de ralliement pour les écologistes et le commencement d'une nouvelle prise de conscience des problèmes de la nature en Europe, même si l'on peut regretter que les grands moyens de communication nationaux - la situation est différente pour les moyens de communication locaux - ne se soient pas suffisamment intéressés à la campagne en Europe occidentale.

Situation actuelle

L'AECN a montré à l'évidence la nécessité de réviser la politique de conservation de la nature. En effet, dans la plupart des Etats membres du Conseil de l'Europe, la conservation de la nature n'est qu'une des politiques menées par les autorités publiques, qui s'ajoute aux autres politiques: transports, travaux publics, pêche, agriculture, tourisme, développement industriel, protection sociale, etc. Toutes ces politiques se trouvent plus ou moins sur le même plan, sans rapport hiérarchique entre elles, et sont rattachées à différents ministères.

Il s'ensuit que la politique de conservation de la nature, dont la responsabilité est en général confiée au ministère de l'Environnement, poursuit deux objectifs: prévention des dommages à la nature et réhabilitation des dommages causés par d'autres politiques. Dans la poursuite du premier objectif, la conservation de la nature est en général défavorisée compte tenu du poids politique supérieur d'autres politiques que l'on prétend être "créatrices

d'emplois". En ce qui concerne le deuxième objectif, la conservation de la nature apparaît comme la "sœur pauvre", c'est-à-dire celle qui a le moins de moyens financiers.

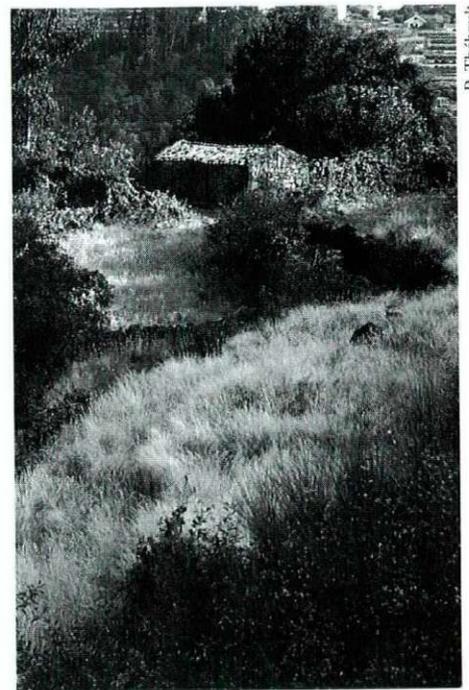
Un tel état de choses explique peut être pourquoi pendant des décennies, l'essentiel de la politique de conservation de la nature s'est concentré sur le développement de zones protégées, c'est-à-dire la délimitation de parties du territoire national où les activités humaines sont limitées, voire interdites, selon les intérêts naturels à protéger. Il est évident que dans notre société, la politique des zones protégées - bien qu'à maintenir et à développer - n'est plus suffisante pour protéger la nature si par nature nous entendons aussi la vie sauvage dans les zones occupées par l'homme.

Objectif à atteindre

Or, si nous considérons que, dans l'intérêt même de la survie de l'espèce humaine, la conservation de la nature est l'objectif primordial, il est désormais essentiel de réaliser l'objectif fixé depuis si longtemps mais rarement mis en œuvre, c'est-à-dire l'intégration de la conservation de la nature dans les autres politiques sectorielles (transports, tourisme, etc.). La politique de la conservation de la nature ne doit pas viser à réparer les dommages créés par ces politiques sectorielles, mais définir les intérêts que ces politiques doivent respecter afin d'éviter que la situation de la nature ne se dégrade.

Comment arriver à ce résultat?

Une première voie serait de renforcer le pouvoir d'avis du ministère de l'Environnement en le désignant comme l'instance incontournable dont l'autorisation préalable serait indispensable avant toute décision. Une deuxième voie serait l'élaboration d'une convention internationale à caractère général qui imposerait des obligations aux gouvernements. Une telle convention existe, il s'agit de la Convention sur la diversité biologique qui, dans son Article 6 (a), prévoit que chaque Partie contractante élabore des stratégies, plans ou programmes nationaux et intègre les objectifs de la biodiversité dans ses plans, programmes et politiques sectoriels ou intersectoriels pertinents. Toutefois, l'expérience du passé et d'autres conventions internationales montre que les gouvernements n'interprètent pas les dispositions de ce type comme des obligations qui les amèneraient à adopter un programme contraignant pour toutes les politiques sectorielles. Par conséquent, la troisième voie serait de faire adopter, dans les pays où une telle mesure n'a pas encore été prise, soit à la suite



P. Thébaud

d'une convention internationale, soit comme fruit d'une libre détermination et au niveau le plus élevé, par exemple au niveau du Conseil des Ministres, un document de programmation - une stratégie nationale de conservation de la nature - qui fixerait des objectifs que toutes les autres politiques sectorielles seraient tenues de respecter.

Cette troisième voie semble la bonne dans les circonstances actuelles, étant donné qu'elle génère une nouvelle vision intégrée de la conservation de la nature qui conflue tout naturellement dans la mise en œuvre de la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère qui a été adoptée à Sofia en octobre 1995 par la Conférence ministérielle paneuropéenne et dont le suivi a été confié au Conseil de l'Europe et au Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Sans oublier l'éducation et l'information

Une autre leçon que nous avons pu tirer de l'AECN est qu'il n'est pas suffisant d'organiser occasionnellement des campagnes d'information et de sensibilisation. L'activité d'information, de sensibilisation et d'éducation doit être en réalité permanente. Cette dimension sera également intégrée dans la mise en œuvre de la Stratégie paneuropéenne et un programme d'action sera défini dans ce sens pour une première période de 1996 à l'an 2000. ■

F. Albanese

Directeur de l'Environnement et des Pouvoirs Locaux
Conseil de l'Europe



Signature de la Charte européenne de l'eau en 1967

Les parlementaires défendent-ils la nature au Conseil de l'Europe?

Jean Briane

C'est là une question que le lecteur est en droit de se poser, car sans doute ignore-t-il non seulement le fonctionnement du Conseil de l'Europe mais très probablement aussi ses travaux, notamment dans le domaine de l'environnement, en particulier en ce qui concerne la protection de la nature. Or, notre Organisation a beaucoup fait en faveur de la protection de la nature bien que ses acquis et ses initiatives soient le plus souvent méconnus. Et, dans ce contexte, l'Assemblée parlementaire n'a jamais été en retrait ou péché par tiédeur dans la défense de l'environnement. Bien au contraire. Elle a souvent été à l'origine et, en tout cas, elle a toujours soutenu les actions du Conseil de l'Europe en matière de conservation de la nature.

Un soutien constant

Prenons pour exemple la recommandation n° 284 que l'Assemblée a adoptée en 1961. Celle-ci visait à établir, dans le cadre du Conseil de l'Europe, un système permanent de coopération sur les questions concernant la protection de la nature en Europe et a mené à la création d'un Comité permanent pour la protection de la nature. D'autres exemples témoignent du soutien constant de l'Assemblée parlementaire: son engagement qui a contribué à l'organisation de la première Année européenne de la nature en 1970 ou encore son appui à la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (dite Convention de Berne) adoptée en 1979.

Cette fois-ci encore, l'Assemblée parlementaire a pleinement partagé et soutenu dès le départ cette nouvelle Année européenne de la conservation de la nature - AECN 1995 - en se prononçant en faveur d'une politique européenne de conservation globale et intégrée. Elle a accompagné le déroulement de cette campagne par diverses initiatives au niveau parlementaire, notamment en ce qui concerne le rôle des organisations non gouvernementales, en particulier par rapport aux parlements nationaux et à l'Assemblée elle-même. Elle a également contribué à la diffusion des objectifs et des actions de l'AECN auprès des parlementaires des Etats membres du Conseil de l'Europe, et plus particulièrement de ceux des nouveaux Etats membres d'Europe centrale et orientale. Dans ces derniers, suite à une prise de conscience plus récente des pro-

blèmes environnementaux, la tâche législative à accomplir reste immense et la coopération européenne est absolument indispensable.

Depuis ses débuts, l'Assemblée parlementaire s'est préoccupée des problèmes de l'environnement et cela à une époque où ces questions étaient loin de recueillir la popularité qu'elles ont acquise de nos jours. Qu'il nous soit permis de croire que sa tâche, au sein du Conseil de l'Europe, et sa persévérance ont pu un tant soit peu contribuer à la prise de conscience générale actuelle (législateur, gouvernements, milieux économiques, mouvements associatifs, citoyens). Du reste, l'Assemblée s'est dotée d'une commission spécialisée traitant des questions relatives à l'environnement et rares sont les sessions parlementaires où un rapport sur l'environnement ne figure pas à son ordre du jour.

Par ailleurs, dans ce vaste domaine de l'environnement, l'Assemblée parlementaire a toujours défendu le rôle spécifique du Conseil de l'Europe en matière de protection et de conservation de la nature, secteur où notre Organisation a été pionnier, dans lequel elle a souvent innové et pour lequel elle a acquis une expérience et une expertise considérables. Qu'il suffise de mentionner la Convention de Berne et l'intérêt qu'elle suscite non seulement auprès des Etats membres du Conseil de l'Europe, mais même au-delà.

Un formidable instrument d'échange

L'Assemblée compte elle-même sur sa propre longue expérience de coopération parlementaire qu'elle met à la disposition de ses membres et des parlements, notamment dans le domaine de l'environnement. De même sert-elle de lien entre ces derniers et les travaux de l'Organisation, en particulier dans le secteur de la coopération intergouvernementale. Cette expérience peut se révéler extrêmement utile dans les tâches législatives. Le législateur - celui des pays d'Europe centrale et orientale en fait du reste bon usage - peut trouver au Conseil de l'Europe un patrimoine législatif et informatif de premier ordre, qui est mis à sa disposition par l'Assemblée parlementaire.

Notre Assemblée compte sur le grand avantage de la double appartenance de ses membres qui ne perdent pas leur condition de parlementaires nationaux. Ainsi, comme dans

une grande bourse des idées, les parlementaires pouvons-nous contribuer aux travaux de coopération parlementaire européenne, tant en apportant à l'Assemblée parlementaire nos expériences nationales qu'en ayant l'occasion d'en connaître d'autres, déjà expérimentées ailleurs, qui peuvent être mises à profit dans nos propres pays et parlements. Nous avons là à notre disposition un formidable instrument d'échange dont les potentialités, souvent peu ou mal exploitées, devraient être développées encore davantage. Le besoin, voire l'urgence législative dans laquelle se trouvent certains des nouveaux Etats membres dans certains domaines, notamment l'environnement, justifient une réflexion approfondie sur le développement des relations entre l'Assemblée parlementaire et nos parlements nationaux.

Un engagement perpétuel

A l'heure du bilan de l'AECN, l'Assemblée parlementaire a tenu à s'associer à la clôture de la campagne en y apportant sa contribution. Mais cette clôture ne marquera pas la fin de notre rôle dans l'action de défense de l'environnement et de protection de la nature. L'Assemblée, une fois les résultats et les conclusions de l'AECN examinés, fera des propositions visant à poursuivre certaines de ses initiatives tant au niveau parlementaire qu'au niveau intergouvernemental, en adressant des recommandations au Comité des Ministres dans un prochain rapport en cours de préparation.

L'Assemblée parlementaire, j'en suis certain, ne reniera pas son engagement en faveur de l'environnement dans un monde où la nature continue de subir des agressions qui mettent en question sa préservation pour les générations futures et dans un continent comme le nôtre où la prise de conscience de ces menaces s'est, heureusement, généralisée et demande une réponse urgente et énergique. L'Assemblée parlementaire ne peut pas ne pas donner suite à ce défi et elle poursuivra sa tâche dans la conviction que le Conseil de l'Europe continue d'avoir un rôle important et unique à jouer en faveur de la conservation de la nature. ■

J. Briane

Président de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire
Conseil de l'Europe

Les communes: partenaires de l'AECN 95

Horst Lüssing

L'AECN s'est adressée principalement aux villes et aux régions. Aussi ont-elles largement participé à cette campagne et mis en œuvre dans toute l'Europe des projets aussi nombreux que variés pour la protection de la nature. Ces projets avaient pour objectif de créer de nouveaux habitats pour la faune et la flore ainsi que de sensibiliser la population au respect de l'environnement. Du point de vue du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE) du Conseil de l'Europe, cette deuxième campagne consacrée à la protection de la nature revêtait une grande importance et a été couronnée de succès.

L'engagement du CPLRE

Tout d'abord, le CPLRE a participé aux travaux du Comité international d'organisation et a également fait en sorte que les communes soient représentées au sein des Comités nationaux des Etats participants. Dès l'automne 1994, il a créé un groupe de travail chargé de promouvoir et de mettre en œuvre l'AECN, et plus particulièrement de montrer, par des exemples, ce que les villes, les municipalités et les régions peuvent faire pour protéger la nature en milieu urbain. Le Président du CPLRE a envoyé une circulaire aux principales associations de villes et municipalités des Etats membres du Conseil de l'Europe pour les informer de cette campagne. Afin d'assurer la participation d'un grand nombre de communes, le CPLRE a, dans une résolution - adoptée lors de sa conférence annuelle en mai 1995 - fait part de son intention d'apporter un soutien actif à l'AECN. Ainsi les communes ont-elles été invitées à renforcer leur contribution lors de la mise en œuvre de projets de protection de la nature en dehors des zones protégées. Parallèlement, le CPLRE s'est engagé à aider plus particulièrement les pays d'Europe centrale et orientale à prendre part efficacement à cette campagne.

La contribution de Rems-Murr

Pour ma part, il ne faisait aucun doute que l'arrondissement dont je suis responsable, l'arrondissement du Rems-Murr dans le sud de l'Allemagne, devait participer concrètement à l'AECN. Sur le terrain appartenant à l'un de nos hôpitaux, nous avons donc créé sept biotopes pour offrir un habitat diversifié à de nombreux types d'animaux et de plantes. Ces biotopes sont censés, en outre, inciter les gens, ainsi que les institutions publiques et privées, à aménager leur propre jardin. C'est pourquoi nous avons aménagé ces biotopes

en un parcours éducatif d'éveil à la nature, dont les panneaux donnent des explications sur les besoins spécifiques des différentes communautés animales et végétales. Pour montrer que la protection de la nature contribue au rapprochement des peuples, nous avons, lors de la création de ces biotopes, fait appel au concours de jeunes originaires de régions avec lesquelles nous sommes jumelés, notamment le district de Dmitrov, en Russie, le comté de Baranya, en Hongrie, et la ville de Southampton, en Grande-Bretagne. M. Herzog, Président de la République fédérale d'Allemagne, nous a remis une distinction sous la forme d'un diplôme pour ce tra-

vail d'équipe à l'échelle européenne. C'est pourquoi nous nous sentons aujourd'hui dans l'obligation de continuer à œuvrer pour la protection de la nature.

La Conférence de Bratislava

Le CPLRE a organisé une conférence internationale les 11 et 12 décembre 1995 à Bratislava en République slovaque. A cette occasion, il a été clairement démontré, grâce à de nombreuses études de cas, par exemple à Bruxelles (Belgique), Oslo (Norvège), Delft (Pays-Bas) ou Tabor (République tchèque), au parc d'Ems (Allemagne) ou à Sofia (Bulgarie), que les communes ont une grande responsabilité dans la gestion de leur environnement. La politique de protection de la nature en milieu urbain doit faire partie intégrante d'un programme global d'urbanisme. Il est important de sauvegarder les lieux où la nature est encore intacte. Pour ce faire, il est indispensable de contrôler en permanence ces lieux, d'organiser un écosystème à l'échelle



▲ Toits aménagés en espaces verts afin de redonner une place à la nature en ville

▼ Mare créée près de l'hôpital de Waiblingen, peuplée dès sa première année d'existence par des libellules et des araignées d'eau



Landratsamt Rems-Murr-Kreis

Landratsamt Rems-Murr-Kreis

de la commune et de prévoir les moyens financiers pour couvrir les dépenses afférentes. Enfin, les espaces verts en ville contribuent à accroître la qualité de la vie des citadins. Lors de cette conférence, nombreuses furent les occasions de partager des expériences et de jeter des ponts.

Grâce à cette seconde campagne, plus personne en Europe ne peut ignorer que la conservation de la nature est indispensable à l'existence humaine. C'est pourquoi elle doit être mise en œuvre partout. La protection de la nature fait partie des biens communs à toute l'Europe. Il est de notre devoir de protéger les espaces naturels encore intacts et, chaque fois que cela est possible, de rendre à la nature des espaces que nous lui avons

confisqués. L'aide de tous est nécessaire pour atteindre cet objectif.

Un suivi envisagé

L'AECN a aujourd'hui pris fin. Toutefois, les efforts ne doivent pas s'arrêter. C'est pourquoi, au nom du CPLRE, j'invite les villes, les municipalités et les régions à continuer à veiller sur leur environnement et, grâce à des projets adaptés, à sensibiliser l'opinion à la protection de la nature et des paysages.

Le CPLRE poursuivra, quant à lui, ses efforts afin de protéger la nature et les paysages. On ne peut se contenter de célébrer un événement sur 12 mois; son suivi est aussi très important pour que ses effets soient durables.

Promouvoir les jumelages internationaux entre les communes pour la protection de l'environnement pourrait être un champ d'action fort utile. Peut-être la mise en place d'un espace de dialogue sur Internet pourrait-il être un bon point de départ à la poursuite d'une collaboration internationale. A partir de là, les communes du monde entier pourraient même partager leurs expériences en matière d'environnement et s'enrichir de leurs propositions mutuelles. ■

H. Lässing

Landrat de l'arrondissement de Rems-Murr
Président du Groupe de travail chargé de l'AECN 95
du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe
Alter Postplatz 10
D-71332 Waiblingen

Des outils de communication variés

Secrétariat AECN

Le Conseil de l'Europe a produit et mis gratuitement à la disposition des Comités nationaux (CNO) un certain nombre de supports de communication utiles pour renforcer l'identité internationale de l'AECN 95.

Le dépliant AECN

Le premier document d'information réalisé sur l'AECN a été le dépliant. Il a été initialement publié en 50 000 exemplaires en sept langues: français, anglais, allemand, italien, espagnol, norvégien et russe. Certains Comités nationaux l'ont ensuite imprimé dans leur langue: chypriote, letton, néerlandais, portugais, slovaque, slovène, etc.

Concours international de photographies

Le service des Relations publiques du Conseil de l'Europe a organisé un concours international de photographies en 1994. Ce fut un grand succès. Plus de 2 200 photographies ont été reçues en provenance de 33 pays européens, les 50 meilleures ont été primées et ont été utilisées pour la réalisation d'une affiche et d'une exposition itinérante, puis du calendrier 1996 du Centre Naturopa.

Expositions AECN

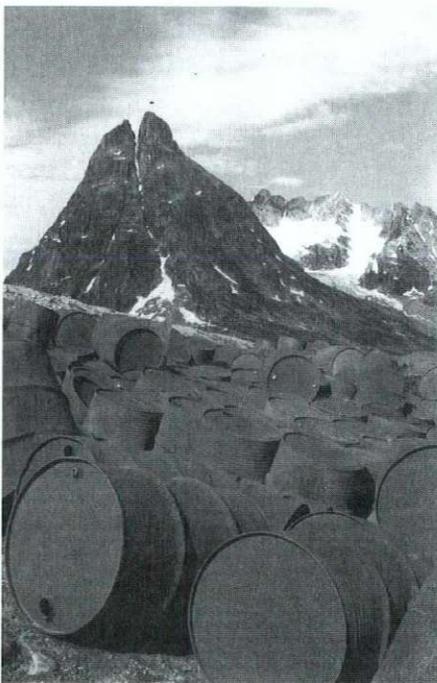
L'exposition photo AECN, disponible en plusieurs jeux, a circulé en Europe pendant toute l'année 1995. Elle a été présentée dans quatorze pays pour une durée moyenne de six semaines; certains pays ont reçu les négatifs pour pouvoir disposer de cette exposition de manière permanente.

L'exposition des "Réalizations nationales AECN" a été inaugurée à Sofia lors de la Conférence ministérielle paneuropéenne "Un environnement pour l'Europe" en octobre 1995,

elle a également été présentée au Conseil de l'Europe lors de la cérémonie de clôture en avril 1996.

Des affiches

La première affiche bilingue français/anglais avait pour but de faire connaître le logo et le slogan "Pensons au futur, respectons la nature". Certains Comités l'ont également fait traduire. Elle existe en albanais, hongrois par exemple. Deux autres affiches ont ensuite été réalisées, l'une en 40 000 exemplaires à partir des meilleures photos du concours comme support à l'exposition et une dernière à l'attention du jeune public.



Premier prix du concours photo AECN

Nature 95: le journal de l'AECN

Un bulletin de liaison entre les CNO, les ONG et le Conseil de l'Europe a été créé. Trois numéros sont parus en septembre 1994, avril et décembre 1995. Il est en version française et anglaise et chaque numéro a été tiré à 50 000 exemplaires.

Quelques gadgets

Des gadgets publicitaires ont été produits: autocollants en français et anglais, règles et stylos en bois, un disque compact pour la presse, notamment les radios, etc.

L'euro agenda

Un agenda pour l'année 1995 a été réalisé grâce à plusieurs financements nationaux et à la Commission Européenne. Cet agenda, tiré à 14 000 exemplaires, constituait une importante source d'information et de données sur l'environnement pour l'année 1995.

Cassette vidéo

Une cassette vidéo de 25 mn "Pensons au futur, respectons la nature" a été produite, grâce au financement de la fondation FVS de Hambourg, pour présenter l'AECN et les actions du Conseil de l'Europe en matière d'environnement. Plus de 2 000 exemplaires ont été distribués en français, anglais, allemand, italien, espagnol, polonais, bulgare et albanais.

Les publications du Centre Naturopa

Un numéro spécial de *Naturopa* (76) a déjà été consacré aux thèmes de l'AECN.

Faits nouveaux: Depuis fin 1993, chaque numéro a comporté une rubrique AECN, qui



▲ Disque compact AECN

◀ Exposition AECN à Sofia

a permis aux lecteurs de suivre l'état d'avancement de la campagne.

Nouvelles de l'environnement: Les articles de 1994 et 1995 ont tous été consacrés à l'AECN.

Bibliographies

Des bibliographies sélectives sur des thèmes de l'AECN ont été publiées: forêts, milieu touristique, milieu urbain, chasse et pêche, etc.

Secrétariat AECN
Conseil de l'Europe

Les réalisations nationales

Tous les pays participant à l'AECN, ainsi que la Task Force ONG Nature, ont réalisé des outils de communication pour faire connaître et promouvoir la campagne: dépliants, affiches, brochures, bulletins d'information, autocollants, livres, et autres produits classiques de communication.

Quelques pays se sont distingués par les grandes quantités et la grande variété de documents produits comme l'Autriche (200 000 autocollants, 300 000 brochures, 50 000 affiches), la Belgique (100 000 brochures en Flandre, 2 000 cassettes vidéo en Wallonie), l'Irlande (125 000 lettres ouvertes aux écoles), la Finlande (10 000 enveloppes, 25 000 dépliants en finnois et 5 000 en suédois), la République slovaque (10 000 dépliants, 30 000 affiches) ou encore au Royaume-Uni (30 000 calendriers, 90 000 brochures *ENCY magazine*).

Certains autres pays ont cherché à développer des produits originaux susceptibles de retenir

l'attention des publics ciblés. Andorre a réalisé une carte téléphonique. Des disques compacts ont été enregistrés en Autriche, à Malte et en Pologne. Monaco a utilisé le mobilier urbain de la ville et 600 panneaux ont été dédiés à l'AECN dans la Principauté. La Suisse et la Norvège ont distribué des tee-shirts. La Turquie a organisé une loterie au profit de l'AECN. Des clips vidéo pour la télévision ont été réalisés en Pologne et au Portugal. La République slovaque a émis une pièce de monnaie commémorative et utilisé le support de boîtes d'allumettes pour diffuser le slogan de l'AECN. Des cartes de vœux ont été distribuées en Suède, des puzzles pour enfants en Suisse.

De très nombreux pays, environ une vingtaine, ont émis spécialement des timbres-poste pour l'AECN: Andorre, le Bélarus, Chypre, l'Espagne, la Grèce, la Lettonie, la Moldova, les Pays-Bas, la République slovaque, Saint-Marin, notamment.



Cassette vidéo AECN



Point de vue sur l'AECN au Danemark

Son Altesse Royale le Prince Henrik

L'Année européenne de la conservation de la nature 1995 vient de s'achever officiellement, mais le sujet sur lequel s'est concentrée la campagne, c'est-à-dire la conservation de la nature hors des aires protégées, ne fait qu'ouvrir le débat. L'évolution des mœurs au cours du XXe siècle a fait de plus en plus passer la nature à l'arrière-plan. Après avoir pendant des siècles constitué le cadre et la base de notre existence, la nature est devenue dépendante d'une nouvelle forme de protection particulière de l'homme. Mais nous n'avons pas toujours été en mesure d'accomplir cette tâche. Des efforts plus grands sont nécessaires si nous voulons garantir une existence naturelle à la nature du XXIe siècle. A cet égard, savoir, prise de conscience et énergie sont les mots clés. La conscience des conséquences de nos actes ou plutôt une prise de conscience qu'une catastrophe est inévitable dans le cas où nous ne ferions rien, doit être le point de départ de la stratégie des années à venir.

La nature soumise aux conditions de la culture

Le Danemark a choisi le paysage culturel comme thème de l'AECN. La raison en est le rôle joué depuis des millénaires par l'homme d'ici dans son action continue sur la nature. Près de 70% de la superficie du Danemark sont consacrés à l'agriculture, qui avec la pêche, a constitué au cours de l'histoire, la base économique de la majorité de la population. Il n'en est plus ainsi. Le Danemark est devenu un pays industrialisé à haute technologie où le développement économique suit les conjonctures internationales et où la plupart des gens vivent dans des agglomérations urbaines.

C'est pourquoi cette campagne avait mis l'accent sur l'histoire cachée derrière le paysage tel que nous le connaissons aujourd'hui. Une série d'affiches, des plaquettes, des brochures et un gros ouvrage spécialisé sur le paysage culturel ont constitué la documentation générale de la campagne, à quoi se sont ajoutées de nombreuses manifestations. Grand a été l'intérêt suscité par quelque 700 activités réalisées dans tout le pays avec le concours de nombreux organismes. Ce vaste éventail d'activités couvrait excursions, conférences et expositions agricoles.

Cette campagne a ouvert une discussion sur la manière dont nous pourrions à l'avenir mieux conserver nos valeurs naturelles sans toutefois faire stagner le développement. La nature ne

doit pas être un bien dont on ne peut profiter que dans des aires délimitées et protégées, mais doit être l'élément naturel à notre environnement, où la population doit s'intégrer et qu'elle doit conserver et apprécier.

Aujourd'hui, la préservation de la nature et de l'environnement n'a de sens que si nous agissons dans un contexte international. Le monde occidental a un rôle primordial à jouer vis-à-vis des pays en voie de développement. Mais la coopération entre les pays européens est également essentielle et l'initiative prise par le Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de l'AECN aura une grande importance pour sa protection en Europe.

Dans la nouvelle *Le champ de la douleur* (1942) de l'écrivain danois Karen Blixen, nous trouvons une image exacte du paysage danois: "La nature, que ne troublaient ou



R. Mydtskov

n'inquiétaient ni le regard de l'homme, ni son activité, s'abandonnait au souffle éternel de la vie, que nul langage ne saurait décrire. Pourtant une race humaine avait vécu sur cette terre pendant un million d'années; elle avait été modelée par son sol, par son climat, marquée par ses pensées, de sorte que personne n'aurait su dire où cessait l'existence du pays, où commençait l'existence de l'homme."

Son Altesse Royale le Prince Henrik
Patron de la campagne danoise pour l'AECN 95
Président de la section danoise de WWF
Amalienborg
DK-1257 Copenhague

Au Danemark, la plus grande partie du territoire est utilisée pour l'agriculture. Ici le manoir Bregentved in Seeland



O. Malling

Point de vue sur l'AECN en Suisse

Ruth Dreifuss

L'état de la nature et du paysage nous concerne tous personnellement. Chacun et chacune d'entre nous peut œuvrer au quotidien pour la sauvegarde de la diversité biologique. Nous ne pouvons nous contenter de déléguer cette tâche aux autorités et aux organisations de protection de la nature. Tel était le message de l'AECN 95 en Suisse - et il a été entendu. Cette deuxième campagne était consacrée à la sauvegarde de la nature en dehors des zones protégées. L'appel lancé à la population à l'ouverture de l'AECN, lui demandant de s'engager activement et de faire un geste - aussi petit soit-il - en faveur de la nature, a rencontré un succès retentissant dans tout le pays.

Un espace vital à protéger

Malgré tous les efforts fournis durant les dernières décennies, les listes rouges des espèces animales et végétales menacées ne cessent de s'allonger. La survie de nombreux animaux et plantes passe par la création de réserves. Mais elles ne suffisent pas. Pour inverser la tendance actuelle de l'appauvrissement des paysages et de l'extinction des espèces, nous devons absolument comprendre que l'espace vital des hommes, des animaux et des plantes n'est qu'un, et qu'il ne peut être fractionné. La nature est la clé de notre bien-être. C'est pourquoi nous devons adapter nos activités à notre environnement. Même dans des régions totalement construites, un espace suffisant peut être réservé à un peu de vie sauvage.

Nous avons également besoin de nature et de paysages intacts dans notre vie quotidienne, comme lieu de détente, ou comme source d'inspiration et de découvertes. La nature

relie notre réalité "humaine" à la création tout entière - au "monde plein", comme l'a décrite le philosophe naturaliste genevois Robert Hainard.

La nature a toujours été un pilier de l'identité suisse. Chaque paysage est un portrait de l'histoire variée des hommes et des femmes qui l'ont habité et aménagé. L'appartenance à une région bien précise nous différencie les uns des autres. Mais la diversité des paysages et de leur histoire est aussi la base de ce que nous avons en commun. Cela peut sans doute expliquer l'enthousiasme qu'a soulevé l'AECN en Suisse, en dépit de la situation économique difficile.

Les grandes lignes de l'AECN

L'AECN n'a pas eu uniquement un écho sur le plan individuel. En effet, au niveau national et cantonal, de grands pas ont été faits en 1995 vers une politique ménageant la nature et le paysage. Par exemple, on a davantage tenu compte des conditions de vie des animaux et des plantes vivant dans les cours d'eau autrefois canalisés et dirigés dans d'étroits corsets de béton. A l'occasion des "Journées nature 1995" qui ont eu lieu au Palais fédéral, un important projet de revitalisation d'une rivière de Suisse orientale, la Thur, a été présenté pour expliquer la nouvelle philosophie de l'aménagement des cours d'eau. Diverses communes et cantons ont profité de l'AECN pour renaturaliser des cours d'eau. On est en droit d'espérer que 1995 ne sera qu'une étape de cette évolution.

L'agriculture vit actuellement une profonde mutation. La réforme de la politique agricole pose les jalons d'une production de denrées alimentaires proche de la nature, respec-



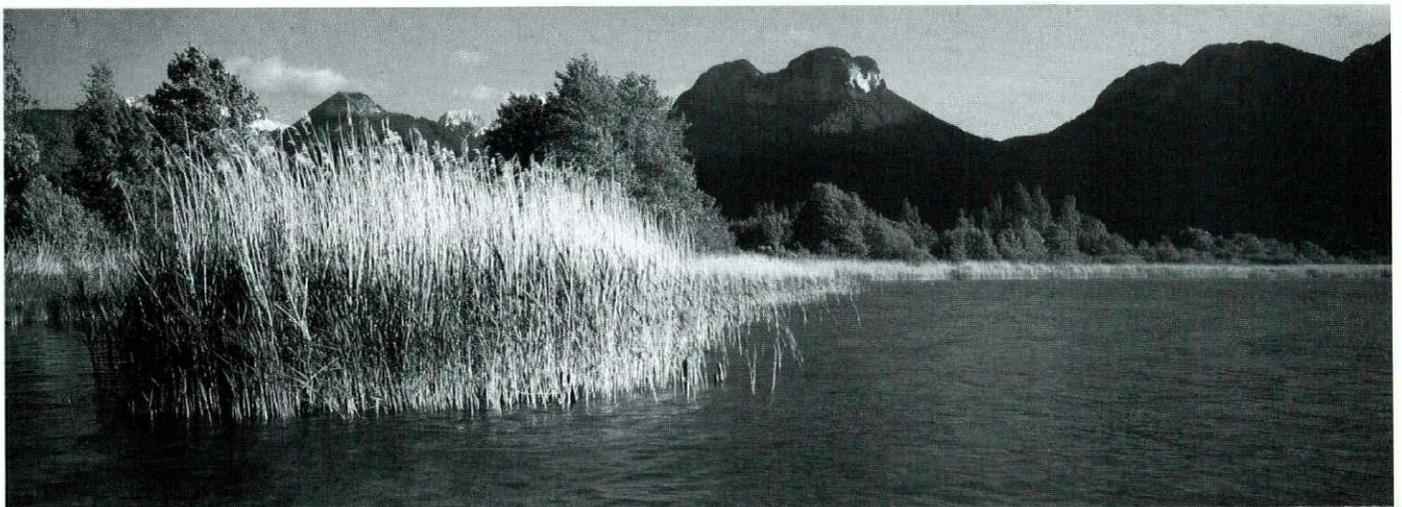
B. Davatz

tueuse de l'environnement, des animaux et du marché. En 1995, la Confédération a organisé dans le cadre des "Journées nature 1995" le "Forum compensation écologique", rassemblant des représentants d'institutions agricoles et de protection de la nature privées et publiques, ainsi que des scientifiques.

L'économie ne fut pas en reste non plus en 1995. Avec le projet intitulé "les 1000 parcs naturels de l'économie suisse", la Confédération s'associe à des industries pour transformer, d'ici l'an 2000, 25 km² de surfaces d'entreprises inexploitées en espace naturel. Cela équivaut à la superficie de tous les parcs publics suisses.

Les participants aux "Journées nature 1995" ont adopté le manifeste "Pour un paysage suisse proche de la nature" résumant les principaux objectifs et revendications qu'il faudra concrétiser et faire aboutir au cours des prochaines années:

- une agriculture proche de la nature, avec un réseau de surfaces de compensation écologique;
- la délimitation, en plaine rurale, d'ici l'an 2000, de 70 000 ha d'espaces vitaux à l'état naturel;
- un accroissement des surfaces naturelles dans les villes et les agglomérations: d'ici l'an 2000, 10% des jardins privés et des espaces situés autour des entreprises et 50% des installations publiques;
- créer des programmes spécifiques d'aide à certaines espèces menacées: un programme national de surveillance de la diversité biologique, un plan de développement du paysage dans chaque commune et une autorité de protection de la nature. Voici quelques-uns des projets ambitieux du manifeste. L'impact de l'AECN se mesurera au nombre des exigences remplies.



G. Lacoumette

Perspectives

La stratégie du Comité national a fait ses preuves. Les objectifs principaux ont été atteints: solidement ancrer au sein de la population la prise de conscience de la nécessité de protéger la nature. Un sondage représentatif mené en Suisse alémanique et en Romandie a révélé que 50% de la population a entendu parler de l'AECN et que plus de 200 000 personnes ont participé activement à une manifestation ou un projet. Plus de 700 projets de conservation de la nature et plus de 1 000 manifestations démontrent également que l'objectif visant à diffuser et à pratiquer partout la conservation de la nature a pu être atteint. La population, les organisations privées, les écoles et les autorités se sont mobilisées. On a planté des haies, renaturalisé des cours d'eau, aménagé les préaux de façon naturelle, ou encore reverdi des quartiers d'habitation. Les deux grands projets lancés à l'occasion des "Journées nature", la création du "Forum compensation écologique" et le concours d'idées pour spécialistes ont été également très importants pour introduire des mesures exemplaires de conservation de la nature, présenter des possibilités d'agir aux privés et aux autorités, et promouvoir des idées novatrices de mesures de conservation de la diversité biologique. Bon nombre de projets qui ont démarré en 1995 sont maintenant terminés. Pour d'autres, inspirés par une foule de bons exemples, idées et motivation ne sont apparues que l'an dernier. Leur réalisation prendra plusieurs années; l'impact de l'AECN s'étendra donc bien au-delà de la campagne elle-même.

Vu le succès rencontré par la campagne en Suisse, le Conseil fédéral a chargé le Comité national de poursuivre ses travaux jusqu'à fin 1997. Il pourra ainsi suivre et promouvoir la mise en œuvre des nombreuses initiatives. La concrétisation des principes du manifeste "Pour un paysage suisse proche de la nature" dans des mesures pratiques sera son activité principale. La priorité sera donnée au renforcement du message de l'AECN auprès des communes, au dialogue entre les "praticiens" de la protection de la nature et les scientifiques, et à la collaboration avec les partenaires européens.

Les "Journées nature 1997", à Bâle, mettront un terme aux activités du Comité national. Avec "le dialogue européen pour la protection de la nature" en toile de fond, il faudra discuter de stratégies pour la sauvegarde de la diversité biologique et paysagère lors d'un congrès international. La collaboration entre les responsables publics et privés de la protection de la nature, de longue tradition en Suisse, joue un rôle prépondérant. Il faudrait échanger les expériences faites dans ce domaine et introduire les nouvelles évolutions dans le dialogue entre les représentants de l'Europe orientale et occidentale. ■

R. Dreifuss

Conseillère fédérale

Chef du Département fédéral de l'Intérieur

Inselgasse 1

CH-3003 Berne

Le rôle essentiel des ONG

Patrice Collignon

Toute année qui commence doit s'achever: voilà résumé l'un des principaux dangers qui menacent les initiatives du type de l'Année européenne de la conservation de la nature 1995. Toutes les énergies rassemblées en faveur de thèmes qui ont trouvé un écho dans l'Europe entière, tous ces forums, ces Comités où tant de dialogues se sont noués, tout cela pourrait s'évanouir et il ne resterait qu'un peu d'écume sur ces plages hier encore toutes bruisantes du ressac.

Dans son ultime conclusion en tant que Président du Comité international d'organisation de l'AECN 95, le professeur Pavan rendait un hommage appuyé aux ONG, à leurs actions durant l'Année et au rôle qu'elles auraient à jouer demain pour prolonger l'impact de cette campagne européenne. Les dernières phrases officielles de l'AECN soulignaient ainsi la place fondamentale des ONG dans la conservation de notre nature: reconnaissance d'un travail multiforme effectué souvent dans l'ombre, mais aussi encouragement pour demain.

Bilan et perspectives: c'est bien sous ce double éclairage que se construit la suite de cet article consacré aux actions des ONG internationales dans le cadre de l'AECN.

Une présence sur le terrain...

En janvier 1994, de nombreuses ONG internationales se regroupaient en une Task Force ONG Nature afin de coordonner leurs actions et de faciliter le dialogue avec le Conseil de l'Europe. Cette plate-forme d'une cinquantaine d'organisations non gouvernementales internationales a été animée par l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement (RED). Un regard sur la liste des ONG membres permet de constater que le partenariat construit a débordé largement du cercle des ONG spécialisées dans la protection de la nature. Ainsi, des organisations à vocation plus générale ou spécialisées dans d'autres secteurs d'activités humaines ont tenu à s'associer à la dynamique de l'AECN. Ce phénomène est certainement une illustration du caractère transversal d'un thème comme celui de la conservation de la nature ou de la protection de l'environnement en général.

La création de cette Task Force, son identification claire et sa représentativité ont permis une présence officielle des ONG au sein du Comité international d'organisation et du Groupe directeur de l'AECN.

L'engagement de ces réseaux que sont les ONG internationales s'est traduit, à l'image

de la diversité de leurs promoteurs, par l'organisation d'actions aux formes multiples: on a assisté bien sûr à l'organisation de nombreux colloques et conférences, mais aussi à la mise sur pied d'actions de sensibilisation dans les filières éducatives, auprès d'acteurs spécialisés (décideurs locaux et régionaux, gestionnaires de terrains de golf, etc.) ou auprès du grand public (propriétaires de jardins familiaux, etc.). Cette transversalité des publics, qui a conduit au-delà des cibles prioritaires définies lors du lancement de l'AECN, nous paraît un des garants de la pérennité de l'action de sensibilisation entamée durant cette campagne.

Les montages financiers de ces actions sont extrêmement variés, mais signalons la présence régulière de la Direction Générale XI de la Commission Européenne parmi les organismes de soutien. Rappelons aussi que 35% du budget disponible au Conseil de l'Europe pour les actions de l'AECN en 1995 ont été affectés à des projets émanant des ONG.

Si de nombreuses ONG membres de la Task Force se sont investies dans la campagne, elles l'ont fait en fonction de leurs intérêts et de leurs spécificités: cela rend toute synthèse fort réductrice. On trouvera néanmoins ci-après quelques exemples significatifs des thèmes abordés par les ONG internationales durant l'AECN:

- La campagne "100 000 arbres", conduite par l'Internationale des Amis de la Nature, a mis en évidence les rapports entre arbres et cadre de vie; c'est finalement plus de 130 000 arbres qui ont été plantés en Europe durant cette campagne.

- "Paysage de l'Année": cette action conduite tous les deux ans par cette même association proposait en 1995 la mise en valeur des Alpes, et plus particulièrement de deux régions exemplaires: le Lesachtal en Autriche et la région "Furka-Grimsel-Susten" en Suisse.

... et dans les débats

La Semaine ONG Nature, à laquelle plus de deux cents spécialistes ont participé, s'est tenue du 16 au 20 octobre 1995 à Strasbourg. Elle proposait trois rencontres organisées avec l'aide du Conseil de l'Europe et de la Commission Européenne:

- colloque "Grandes infrastructures et conservation de la nature", organisé par la Fédération Internationale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement des Territoires (FIHUAT), en collaboration notamment avec l'ONG Mountain Wilderness;

- colloque "Habitats 2000" organisé par le Bureau Européen de l'Environnement;
- colloque "Droit rural et conservation de la nature", à l'initiative du Comité Européen de Droit Rural, en collaboration avec Ruralité-Environnement-Développement.

Le colloque européen "Développement urbain et conservation de la nature", organisé par la FIHUAT s'est tenu, en liaison avec l'Association Internationale des Urbanistes, les 6 et 7 novembre 1995 à Paris.

L'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a mené en 1995 une campagne européenne pour un jardinage respectueux de la nature et de l'environnement, avec de nombreuses actions décentralisées dans 14 pays (édition d'une brochure en huit langues sur le jardinage écologique, séminaire international à Luxembourg en juillet 1995, Journée Internationale du Jardin, etc.).

Une campagne en faveur d'une gestion environnementale des terrains de golf en Europe a été menée par l'European Golf Association, avec une série d'actions destinées à améliorer la prise en compte de la nature dans la gestion ou l'élaboration des terrains de golf (publication de recommandations, expérimentation-pilote sur huit terrains de golf, séminaire international à Bruxelles en octobre 1995).

Et demain?

Il est intéressant de constater combien les actions des ONG s'inscrivent dans la continuité. Nombre d'entre elles en effet poursuivront en 1996 les projets qu'elles ont conduits en 1995 en faveur de la conservation de la nature. De plus, outre cette volonté d'agir dans la durée, les ONG apparaissent aussi soucieuses de mesurer les retombées de leur engagement, puisque plusieurs d'entre elles ont prévu de mener en 1996 une évaluation de leurs actions AECN. Voici quelques exemples illustrant cette double affirmation:

- La FIHUAT a organisé en mai 1996 à Odense (DK) une conférence intitulée "Linking the next century - New interregional connections and relations" dont l'un des thèmes principaux traitait des conséquences des relations interrégionales pour la protection de la nature.
- L'Internationale des Amis de la Nature tirera lors de son Congrès de 1996 le bilan de l'action "Paysage de l'Année 95", qui se prolongera à travers des actions concrètes: sentiers thématiques de randonnée, école du tourisme doux, etc.
- L'European Golf Association publiera prochainement les résultats de ses expériences-pilotes de gestion, ainsi que les conclusions du séminaire qu'elle a organisé en octobre 1995.
- L'ONG Euroter se propose de conduire en 1996 un bilan-évaluation, quantitatif et qualitatif, de sa campagne de sensibilisation à un développement touristique durable qu'elle a menée l'année précédente.
- Fort du succès de sa campagne "Pour un jardinage écologique", l'Office International

du Coin de Terre et des Jardins Familiaux envisage de créer un certificat de bonne conduite écologique pour ses associations membres.

- L'ONG Ruralité-Environnement-Développement organisera en novembre 1996 à Luxembourg un colloque international sur les réseaux écologiques et la place des acteurs locaux dans ce contexte.

- Les rencontres internationales qui ont ponctué la Semaine ONG Nature feront l'objet en 1996 d'une publication en trois volumes par le Conseil de l'Europe.

Cette volonté de continuer à s'investir en faveur de la conservation de la nature dans les années futures confirme le fait que les ONG constituent en ce domaine des partenaires incontournables. Elles sont en effet des vecteurs ô combien précieux d'information du grand public au service de la conservation de la nature mais aussi en faveur d'un citoyen plus responsable.

La Task Force ONG Nature a certes été dissoute à la fin de l'AECN, mais afin de prolonger les synergies et les relations privilégiées mises en place lors de cette campagne, le Centre Européen d'Intérêt Rural et Environnemental (CEIRE) en poursuivra les tâches de dialogue et de partenariat. Le CEIRE est l'un des neuf regroupements d'ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe; il est actif depuis 1990.

Le Conseil de l'Europe possède une dimension politique et géographique qui peut aider les ONG dans leurs travaux en faveur de la conservation de la nature. Une ouverture plus large des supports de communication du Conseil aux ONG, un appui logistique plus fréquent des services du Conseil aux actions

des ONG, un soutien financier annuel pourraient renforcer utilement des partenaires dont les préoccupations sont souvent fondamentalement proches.

Conclusion

La conservation de la nature, qui fait encore aujourd'hui l'objet d'une politique parallèle à celle des autres secteurs, doit davantage être intégrée aux autres politiques: il faut passer d'une organisation sectorielle à une gestion transversale de la conservation de la nature. Cette leçon de l'AECN peut trouver de nombreux champs d'application qu'ont d'ailleurs proposés diverses ONG: une politique des zones alpines en matière de transports, d'aménagement du territoire et de soutien à l'agriculture, réfléchi à l'échelle paneuropéenne, pourrait être un bon cas d'école. La forêt en Europe pourrait aussi être un creuset où nature, tourisme, sylviculture, etc. se fondraient en un nouvel alliage précurseur des politiques de développement du XXI^e siècle.

Dans les années futures, le Conseil de l'Europe axera ses efforts en matière d'environnement sur la mise en œuvre de la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère adoptée à Sofia. Nul doute que les ONG seront là aussi fidèles au rendez-vous, apportant leurs compétences, leurs réseaux, leur professionnalisme, etc. mais revendiquant aussi la reconnaissance politique qui correspond à ces apports.

P. Collignon

Directeur
Ruralité-Environnement-Développement
Président de la Task Force ONG Nature
Rue des Potiers 2
B-6717 Attert

Campagne européenne pour un jardinage respectueux de la nature



G. Lacoumette

L'éducation à l'environnement en Albanie

Drita Dade

Dans le cadre de l'AECN 95, le Comité de la protection de l'environnement (CPE) a organisé, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, plusieurs manifestations et activités destinées à sensibiliser et à former l'opinion aux questions environnementales.

Le CPE considère l'éducation à l'environnement comme un moyen de responsabiliser les enfants. En effet la prise de conscience de l'environnement, passant par le développement des connaissances et des compétences, leur permettra de participer plus activement aux décisions de demain.

Un colloque sur l'éducation à l'écologie a été organisé en décembre 1994, avec la participation d'experts du CPE, du ministère de l'Éducation, des universités de Tirana et d'experts de divers pays européens qui ont procédé à un échange d'expériences avec leurs collègues albanais. Ce séminaire qui était le premier sur ce thème, avait pour objet d'établir et de discuter les grands principes de l'éducation à l'environnement qui doit couvrir tous les niveaux du système éducatif. Les intervenants ont souligné la nécessité de mettre en œuvre de nouvelles méthodes pour

intégrer ces principes à toutes les disciplines, et d'établir des programmes à l'intention des enseignants.

En octobre 1995, le Conseil de l'Europe et le ministère de l'Éducation ont organisé, dans le cadre du suivi de la coopération déjà mise en place, un second séminaire sur l'éducation à l'environnement à l'école. Les mêmes organisations y ont assisté, ainsi que des experts des directions de l'éducation de tous les districts d'Albanie.

Les interventions des participants albanais ont montré que l'éducation à l'environnement commence à s'institutionnaliser en Albanie et qu'elle est désormais mieux intégrée dans les programmes scolaires, non seulement en liaison avec des disciplines relevant des sciences naturelles, comme la biologie et la chimie, mais aussi avec des matières telles que la littérature, les langues étrangères, l'éducation civique, etc. qui, à première vue, sembleraient ne pas tellement s'y rapporter. ■

D. Dade

Comité de la protection de l'environnement
Ministère de la Santé et de la Protection
de l'environnement
Bulevardi "Bajram Curri"
AL-Tirana



L'éducation à l'environnement est un des moyens de sensibiliser les enfants

Y. Noto-Camparella

Bélarus: un enseignement adapté

*G.A. Butrim, V.F. Loginov et
A.A. Matesovitch*

Au Bélarus, l'éducation à l'écologie implique d'abord une initiation obligatoire à la protection de la nature dans tous les secteurs de l'enseignement: écoles secondaires, enseignement professionnel et enseignement supérieur. Elle vise ensuite non seulement à introduire des cours sur la protection de la nature dans tous les établissements d'enseignement technique, mais aussi à les associer à des matières non directement liées à la nature. Il est aussi prévu de former toute la population en recrutant pour ce faire du personnel qualifié. Un programme d'éducation à l'environnement a été élaboré et les bases législatives permettant de faire évoluer l'éducation à l'environnement ont été posées.

Une éducation appropriée

Certains aspects écologiques sont traités dans le cadre de l'enseignement général et dans les établissements préscolaires. Les programmes de biologie de l'enseignement secondaire

devraient comprendre des éléments d'écologie, dont les notions seraient développées, puis résumées plus tard quand seraient étudiés les problèmes d'environnement, d'évolution, de biocénotique et de science de la biosphère. Les bases de l'écologie et de la protection de la nature figurent au programme de l'enseignement supérieur. Des cours optionnels sont proposés comme "la protection de la nature", "société et nature", "écologie et protection de la nature", "santé publique et environnement", "ingénierie et environnement". Les aspects écologiques de la chimie, de la géographie, et de la géologie sont aussi étudiés. A partir de 1996-1997, les programmes de biologie seront peu à peu modernisés et comprendront un cours sur l'univers et un cours d'écologie spécial. Dans les établissements d'enseignement secondaire, les programmes scolaires ont été adaptés pour permettre le recours aux méthodes actives, la formation de spécialistes a pris forme et la protection de la nature est un sujet abordé dans les projets de diplôme. Dans tous les établissements secondaires, les élèves reçoivent une initiation à l'écologie en deuxième année. Dans les classes supérieures, un cours sur les "Bases de l'écologie industrielle" a été mis en place.

Une association d'enseignants du secondaire s'est créée pour coordonner l'enseignement, favoriser les échanges d'expérience et apporter une aide méthodologique. Elle organise des conférences, des séminaires et des concours et élabore des recommandations. Des débats sur l'AECN 95, organisés à l'intention de la quasi-totalité des écoles techniques et professionnelles, ont permis d'évaluer l'éducation à l'écologie destinée aux futurs experts.

L'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur joue un rôle primordial dans la formation de spécialistes de la production et de la gestion industrielles dotés de compétences en écologie. L'Institut international de radio-écologie, récemment créé, est désormais opérationnel. Des chaires de protection de la nature ont été créées dans un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur et la formation de spécialistes de la sauvegarde de l'environnement a ainsi pu commencer. De nouvelles matières, comme la radio-écologie, la protection de l'environnement, la gestion des ressources

naturelles, la radio-biologie et la médecine nucléaire ont été introduites dans l'enseignement supérieur.

Un cours obligatoire sur les "Bases de l'écologie" est envisagé dans les programmes modernes d'enseignement supérieur. Des conférences données dans des spécialités qui n'ont rien à voir avec l'écologie portent par exemple sur la radio-protection, la sécurité écologique, l'écologie et la gestion rationnelle de la nature, etc. Le centre écologique des étudiants coordonne les activités extra-universitaires. Chaque année, les résultats des travaux scientifiques sont discutés lors de conférences organisées à l'échelle du pays.

Dans les zones où il n'y a ni établissement d'enseignement supérieur ni autre institution scientifique, des cours sont organisés pour faire participer plus activement la jeunesse. Les bases de la radio-écologie sont enseignées à la population qui a souffert de la catastrophe de Tchernobyl. Un vaste réseau de centres scientifiques pratiques servant à la réadaptation sociale et psychologique des enfants et des adultes touchés par Tchernobyl a été mis en place. De plus, trois centres de réadaptation sociale ont été créés dans le cadre du programme Tchernobyl de l'Unesco.

Informations sur l'AECN

Les médias ont un rôle privilégié à jouer pour informer la population sur l'état de l'environnement naturel et faire naître une conscience écologique. Leur action a été particulièrement marquée pendant l'AECN. Un temps d'antenne important a été attribué à des émissions télévisées spéciales et à des tables rondes consacrées à la campagne. La presse nationale et régionale et les magazines populaires se sont beaucoup intéressés aux problèmes de protection de la nature. Un Festival international d'émissions télévisées a été consacré à l'AECN. "Eco-World-95", qui est devenu une manifestation annuelle, a retenu l'attention de nombreux pays et entraîné la création d'une page télévisée spéciale.

Des données statistiques et des bulletins sur l'état des ressources naturelles au Bélarus sont publiés chaque année. Un calendrier de mesures pratiques devant être prises dans le domaine de l'éducation à l'écologie entre 1996 et l'an 2000 est en voie d'élaboration compte tenu de la nécessité de disposer d'une législation valable et des recommandations formulées par les organisations internationales sur cette question. ■

G.A. Butrim, V.F. Loginov et
A.A. Matesovitch

Comité national d'organisation AECN 95
Institut pour l'exploitation des ressources naturelles et
l'écologie
Staroborissovski trakt 10
220114 Minsk
Bélarus

Autriche: des résultats

Burghard Rulofs

Les premiers préparatifs pour le bon déroulement de l'AECN 95 ont commencé dès 1993 par la mise en place d'un Comité d'organisation composé de représentants des *Länder*, du ministère fédéral compétent et d'associations de conservation de la nature. Un comité d'honneur, composé du Président autrichien et de membres des gouvernements de l'Etat fédéral et des *Länder*, fut également constitué. Une campagne de relations publiques a été organisée au niveau national, régional et local.

Matériel d'information et manifestations nationales

L'Institut de la protection de la nature de Graz a été chargé par les *Länder* et par le ministère fédéral compétent de la préparation et de l'exécution des mesures requises à l'échelle fédérale. 200 000 autocollants, 50 000 affiches, 300 000 brochures d'information, 200 cassettes vidéo, des livres et des timbres ont servi de matériel d'information. Outre d'importantes réunions organisées à Graz et à Salzbourg, nous pouvons citer les cérémonies d'ouverture et de clôture organisées respectivement le 3 mars à Vienne et les 16 et 17 novembre à Bregenz. De plus, de nombreuses informations sur l'AECN ont été diffusées dans la presse quotidienne, à la radio et à la télévision. Des concours et des campagnes d'information ont été organisés dans toute l'Autriche. Une chanson autrichienne sur l'AECN a même été composée.

Les groupes cibles de ces activités étaient les élèves, les enseignants, les communes, les

professionnels des médias, les associations, les agriculteurs et les exploitants forestiers et, plus globalement, tous les Autrichiens. Il convient également de mentionner l'importante participation à l'AECN de nombreuses associations, grandes et petites.

Au niveau des Länder

D'autres projets ont été réalisés dans chacun des neuf *Länder* autrichiens, comme en témoignent par exemple le rapport *Das steirische Landesprogramm zum Europäischen Naturschutzjahr* (Programme du Land de Styrie pour l'AECN) et le *Zusammenfassung der Wiener Aktivitäten im Naturschutzjahr 1995* (Récapitulatif des activités menées à Vienne pendant l'AECN).

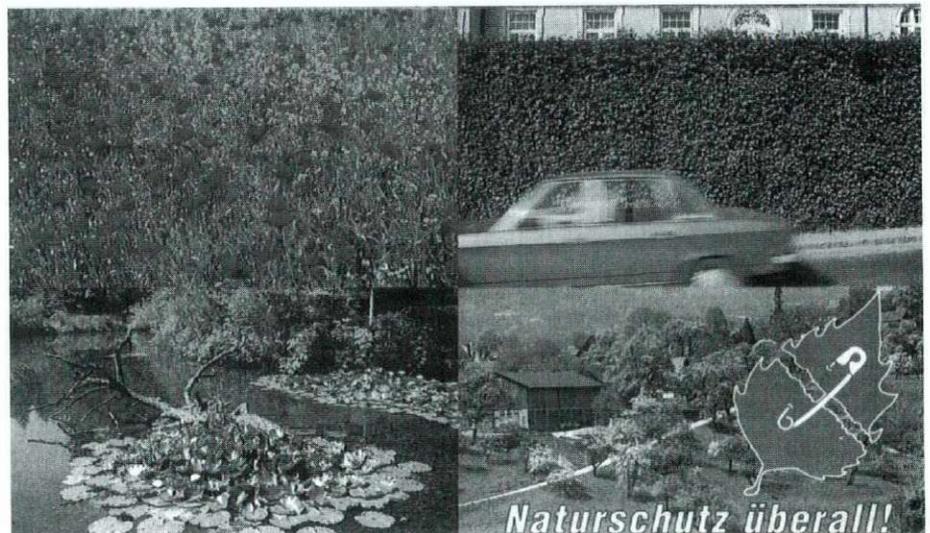
Au niveau local

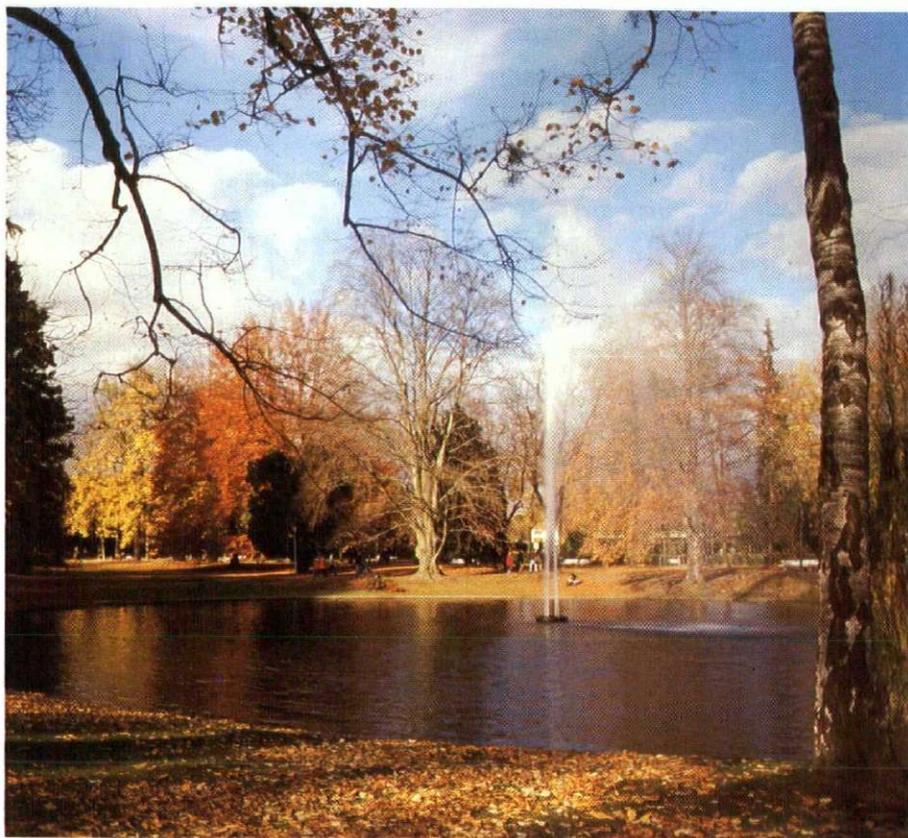
En outre, des campagnes se rattachant à l'AECN ont été menées dans un grand nombre de communes autrichiennes. Les rapports *Naturschutz in unserer Gemeinde* (La protection de la nature dans notre commune) et *Lebensraum Löschteich* (Le biotope des lacs-réservoirs anti-incendie) sont à cet égard exemplaires. ■

B. Rulofs

Comité national d'organisation AECN 95
Administration gouvernementale de Carynthie
Service 2Ro - Droit de l'aménagement du territoire
et de la protection de la nature
Wulfengasse 15
A-9021 Klagenfurt

Extrait du dépliant d'information sur l'AECN distribué en Autriche





J. Sohier



D. Hubaut

▲ Cérémonie d'ouverture en présence du Prince Laurent

◀ La région de Bruxelles-Capitale a axé sa campagne sur l'importance de la nature en milieu urbain

Belgique: quelques millions et beaucoup d'actions

Léon Woué, Jacques Stein et Dominique Alexandre

La conservation de la nature étant une matière régionalisée en Belgique, celle-ci est désormais de la compétence des trois régions du Royaume. La campagne a donc été organisée par trois Comités régionaux d'organisation, chacun privilégiant un axe particulier en fonction des spécificités de sa région. Malgré ce cloisonnement, l'AECN 95 en Belgique s'est montrée à la hauteur de la réputation de sa première édition en 1970. En effet, cette campagne était, d'une part, officiellement placée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Albert II et, d'autre part, la cérémonie d'ouverture commune aux trois régions, organisée le premier jour du printemps, était rehaussée de la présence de Son Altesse Royale le Prince Laurent.

Dans les trois régions, des actions se sont succédées et des initiatives ont été menées. Cet article a pour but de vous les faire découvrir brièvement.

En région wallonne

Un Comité d'organisation est mis sur pied dès la fin de l'année 1993 par le ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture, Guy Lutgen. Les thèmes spécifiquement développés pendant la campagne concernent la gestion plus écologique des milieux non soumis à des spéculations économiques (les combles et les clochers, les bords de routes, etc.) mais aussi, prioritairement, le maintien, la restauration et le développement

d'un réseau écologique sur le territoire de la région wallonne. Le moyen d'action choisi pour développer ces thèmes est la sensibilisation des différents publics-cibles par l'intermédiaire d'expositions, de brochures, de dépliants, de journées d'informations et d'opérations-pilotes. Le bilan chiffré de la campagne en région wallonne est très concluant puisqu'au 1er mai 1996, 76 communes participent aux opérations de gestion écologique des bords de routes, 55 communes acceptent d'aménager leurs combles et leurs clochers de façon à accueillir plus favorablement la faune sauvage (chauves-souris, chouette effraie, etc.) et 20 communes ont entamé la réalisation d'un Plan communal de développement de la nature (PCDN). Sur le terrain, ces opérations bénéficient du suivi et de l'expérience de collaborateurs de la région wallonne (deux ingénieurs agronomes ainsi qu'un licencié en biologie).

Les ONG ont aussi apporté leur contribution au succès de la campagne via les 78 projets subventionnés et les 48 labels octroyés par la région wallonne, ainsi que par leur collaboration à l'organisation d'excursions de sensibilisation dans des milieux naturels ne faisant pas partie d'espaces protégés.

L'image de l'AECN et de ses thèmes a été particulièrement développée au travers d'un matériel visuel très varié dont l'affiche réalisée par André Buzin, le *Grand livre de la nature en Wallonie*, la cassette vidéo réalisée à partir du film de P. Anger "La nature ordinaire comme un petit coquelicot...". Le seul regret consiste en la faible répercussion par les médias et ce malgré le travail d'un attaché de presse spécifique à l'AECN.

Nous espérons toutefois que la cérémonie de clôture prévue le 8 juin 1996 et organisée sous la forme, d'une part, d'un forum destiné à remercier les personnes ayant contribué à la réussite de l'AECN (ONG, administration, groupes de travail, etc.) et, d'autre part, d'un large débat sur la politique de la conservation de la biodiversité en Wallonie, attirera enfin les regards de la presse.

La région de Bruxelles-Capitale

Très urbanisée, celle-ci a axé sa campagne sur le thème de "Bruxelles, très nature", et donc de la nature en milieu urbain. L'organisation des activités a été prise en charge par le Service Planning-Nature de l'Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement. Les gestionnaires des espaces verts publics et privés ont été largement sollicités via le lancement d'opérations de gestion différenciée dans certains espaces verts et grâce à l'appui offert aux projets d'aménagement et de gestion destinés à promouvoir la nature en ville. Le matériel visuel développé est présenté en panneaux d'information relatifs à la flore et à la faune dans les espaces verts régionaux et en une série de six affiches sur le thème de "la nature est dans la ville".

Une opération de sensibilisation à l'environnement intitulée "Nature en ville, nature en vie", destinée aux élèves des écoles bruxelloises âgés de 8 à 12 ans, a repris le thème de l'AECN et a permis d'attirer l'attention des

enfants sur l'importance de "la petite nature sauvage" en ville.

Une action concrète devrait conclure l'AECN de façon dynamique par la création de "clubs nature" où les enfants pourront adopter un territoire dans leur école ou dans leur quartier.

Enfin, une action en faveur des dernières colonies d'hirondelles de fenêtre a été organisée en collaboration avec une ONG. On peut noter qu'en région bruxelloise, le problème d'une trop faible médiatisation s'est également posé.

En région flamande

Un Comité régional d'organisation a également été créé dès 1993. Outre les représentants de l'administration ayant la conservation de la nature dans ses attributions et des Conseils supérieurs (organismes consultatifs en matière de chasse, pêche, conservation de la nature et forêts), des représentants d'ONG complétaient le Conseil des "Sages". Etant donné les multiples programmes développés par la région flamande relatifs à la conservation de la nature en dehors des zones protégées, l'AECN a principalement consisté à attirer l'attention du grand-public sur la conservation de la nature en dehors des réserves naturelles, en sensibilisant le plus grand nombre possible de personnes via la collaboration avec de nombreuses ONG. En 1995, 50 projets ont été subventionnés mais c'est principalement par la production de matériel visuel en grande quantité que la région flamande s'est distinguée: trois revues spéciales *Année européenne*, une brochure *Conservation de la Nature*, etc. ont été produites à plus de 100 000 exemplaires et distribuées à chaque commune flamande ainsi qu'à toutes les bibliothèques de la région. Des affiches ont été installées dans plus de 2 000 véhicules de transport public (trams et bus) mais surtout, contrairement au problème rencontré dans les autres régions, la collaboration avec les médias s'est effectuée à grande échelle: spot publicitaire à la télévision à l'occasion de la publication de la brochure *Conservation de la Nature en Flandre* et campagne médiatique à travers divers journaux et revues hebdomadaires. Enfin, l'AECN devrait déboucher sur le vote d'un nouveau décret sur la conservation de la nature, dont le gouvernement flamand a approuvé l'avant-projet au mois de mars 1995. ■

L. Woué

Comité régional d'organisation AECN 95
en région wallonne
Centre Marie-Victorin
21 rue des Ecoles
B-5670 Vierves-sur-Viroin

J. Stein et D. Alexandre

Comité régional d'organisation AECN 95
en région wallonne
Ministère de la région wallonne
Direction générale des Ressources naturelles
et de l'Environnement
Service de la Conservation de la Nature
Avenue Prince de Liège 15
B-5100 Jambes



Point noir des banlieues urbaines

Fréss-Irmann

Croatie: un Téléphone vert

Zelena Akcija (Action verte)

Le Téléphone vert (TV) est le moteur de la plupart des activités de l'association Zelena Akcija (ZA), car il établit un lien direct avec la collectivité et est accessible à tous ceux qui ont des questions à poser et/ou des réclamations à formuler au sujet de la protection de l'environnement. Depuis sa création en 1992, le TV a reçu plus de 4 000 appels de toute la Croatie. Les trois questions les plus courantes concernent les services municipaux de traitement des déchets, l'entretien des espaces verts dans les centres urbains et l'abandon des voitures usagées.

Au fil des ans, le TV s'est imposé comme un moyen de communication fondamental entre les citoyens et les municipalités à propos des problèmes d'environnement. Grâce au TV, le public devient un "groupe de pression" et, en plus de ses propres activités, intervient auprès des services municipaux et des entreprises industrielles. Le succès du TV tient au fait qu'il permet directement aux citoyens de jouer un rôle actif dans la solution des problèmes d'environnement et leur offre un lieu où adresser leurs plaintes et leurs questions sur la manière de résoudre les problèmes eux-mêmes, sur les autres groupes écologiques existant en Croatie et dans le monde, et sur les différentes activités destinées à encourager la protection de l'environnement.

Les actions du Téléphone vert

Les principales actions menées en 1995 sous l'impulsion du Téléphone vert dans le cadre de l'AECN 95 sont les suivantes:

- Une exposition intitulée "La face obscure de la métropole", lors de la Journée de la terre, a été présentée dans les quartiers pié-

tonniers les plus fréquentés de Zagreb. Elle montrait des décharges illégales, des voitures abandonnées et divers autres points noirs des banlieues urbaines.

- Des fuites de pétrole dans la forêt de chênes de la Zutica ont été constatées. La société pétrolière nationale de Croatie (INA) extrait du pétrole et du gaz naturel dans l'une des dernières grandes forêts de chênes du pays. En raison de la vétusté des infrastructures, des fuites de pétrole non contrôlées, que le mauvais état sanitaire du site rendaient encore plus graves, se sont souvent produites au cours des deux dernières années. Soumise aux pressions politiques de l'INA, l'entreprise publique chargée de protéger la forêt s'est révélée incapable de redresser la situation. Exaspérée par son impuissance, cette entreprise a invité la ZA à l'aider à résoudre le problème, par le biais du Téléphone vert. Le TV a alors organisé une campagne médiatique très critique, qui a conduit l'INA à rectifier ses usages. Bien qu'elles aient été multipliées, les opérations de contrôle de la pollution menées par l'INA restent en deçà des normes que nous exigeons, de sorte que l'on s'attend à de nouvelles fuites. Dans cette éventualité, le Téléphone vert se prépare à organiser une nouvelle campagne.

- Un rallye auto dans la montagne de la Medvednica a été organisé. Cette région du nord de Zagreb étant un parc national, le rallye auto est illégal. Comme il bénéficie d'un puissant soutien politique, il continue néanmoins à avoir lieu une fois par an. A la suite de la campagne organisée par le Téléphone vert, ce soutien financier a été supprimé. Une campagne médiatique et une table ronde réunissant des représentants de toutes les parties en cause ont permis d'obtenir des organisateurs du rallye la promesse que le rallye de cette année serait le dernier. Outre cet enga-

gement, toutes les parties ont convenu de coopérer à un projet destiné à restreindre de manière générale la circulation automobile dans la Medvednica.

- Le sauvetage des arbres de la "Place des fleurs" a été réclamé. Sans aucun débat public, la municipalité a décidé d'entamer la reconstruction de cette place, située au cœur même de Zagreb. Le projet prévoyait de couper les arbres actuels et de les remplacer par de nouveaux. Le TV a mis sur pied une action visant à sauver les arbres qui étaient sains et faisaient en gran de partie la beauté de la place. L'action comportait trois volets: la protection physique des arbres par un groupe de militants, une pétition publique et une campagne dans les médias. L'extraordinaire participation du public a fait de cette action concertée un grand succès. De ce fait, le maire a émis un arrêté de protection pour que les arbres soient préservés. Malheureusement, peu après cette victoire, la municipalité a de nouveau agi sans consulter personne et rompu sa promesse en abattant les arbres. Les médias soutiennent ZA et évoquent toujours cette promesse non tenue aujourd'hui, un an après les faits. ■

Zelena Akcija (Action verte)
Radnička c. 22
10 000 Zagreb
Croatie

Zelena Akcija - Action verte

Zelena Akcija (ZA) est une organisation écologique non gouvernementale, à but non lucratif. Fixée à Zagreb, elle s'engage activement là où se posent des questions écologiques d'importance locale, nationale ou internationale, sans être affiliée à aucun parti politique. Elle s'appuie sur des bénévoles pour la réalisation de projets, de campagnes et d'actions non violentes.

ZA s'efforce de donner un pouvoir aux citoyens en multipliant leurs chances de participer de façon active et significative à la prise de décisions influant sur la nature et la qualité de la vie en Croatie. Bien qu'elle soit surtout un groupe de pression, ZA fournit aussi un savoir-faire, des informations et des conseils sur tout un ensemble de questions écologiques à des particuliers, collectivités, écoles, entreprises industrielles, services gouvernementaux et autres groupes s'intéressant à l'environnement.

Les activités de ZA consistent à rassembler, coordonner et éduquer les citoyens volontaires dans le cadre d'actions de protestation, de séminaires, d'ateliers et d'activités d'information. Son but est de faciliter la réalisation d'un développement écologiquement durable et l'application des principes énoncés dans l'Action 21 concernant tous les aspects de la reconstruction et du développement de la Croatie. ■

République tchèque: armée et environnement

Viktor Šaroch

La troisième conférence sur l'armée, consacrée à "L'armée et l'environnement", s'est déroulée du 15 au 18 mai 1995 à l'École militaire d'infanterie de Vyškov, dans le cadre de l'AECN 95. Cette conférence internationale de quatre jours a rassemblé des spécialistes de l'armée et de l'environnement, des professionnels de la gestion de l'eau et d'autres spécialistes du ministère de la Défense, ainsi que des représentants de l'administration, de l'enseignement et de groupements professionnels, et s'est déroulée sous les auspices du Président de la République, avec la collaboration du ministère de la Défense et de l'École militaire de Vyškov. L'importance de cette manifestation était mise en exergue par la présence d'Aleš Šulc, vice-ministre de l'Environnement, et de Jiří Pospíšil, premier vice-ministre de la Défense.

Une approche éthique

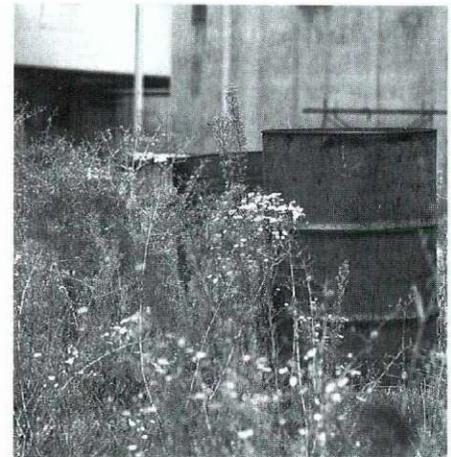
L'éthique environnementale - qui était le thème de la conférence - a occupé une place centrale dans les réunions plénières et au sein de la première section, qui a également abordé les aspects législatifs et pédagogiques de la protection de l'environnement. Au total, 16 exposés ont été présentés dans le cadre de ce groupe. Cinq ont été retenus comme exposés pilotes lors de la réunion plénière d'ouverture. L'une des interventions les plus intéressantes fut celle de Blanka Prokešova, du ministère de la Défense, sur la notion d'approche éthique de l'environnement dans le cadre de la science et de la technologie.

La deuxième section, qui traitait de la protection de la nature et des sites comprenait 23 exposés illustrant les possibilités réalistes de concilier la protection de la nature et les intérêts de la défense nationale en République tchèque. Mentionnons par exemple l'exposé de Vojen Ložek sur "L'armée comme protecteur de la nature" et celui de Jan Kender, directeur du Service de protection de la nature du ministère de l'Environnement, sur la protection et la création des sites.

La troisième section a consacré 21 exposés à la protection technique du sol, de l'eau et de l'air. Lors de la réunion plénière, Jan Švoma, de la société de conseil Aquatest SG, a fait une intervention très importante sur ce thème.

Autres thèmes abordés

D'autres sections se sont penchées sur la gestion des déchets dans l'armée tchèque, les investissements pour la protection de l'environnement et les mesures à prendre pour la



Problème de la gestion des déchets

ronnement et de la santé. Sur un total de 24 contributions, les plus intéressantes étaient l'exposé sur la gestion des déchets que Josef Tichý, chef du Service de l'environnement du Premier corps d'armée, a présenté en tant que spécialiste du sujet et celui que Jiří Beron, vice-recteur de l'École militaire de médecine de J. A. Purkyně, a donné avec ses confrères sur le thème de l'"Évaluation des facteurs de risques en tant que causes de maladie".

Des spécialistes venus des Etats-Unis, de Pologne, d'Allemagne et de Grande-Bretagne étaient présents. Il s'agissait pour la plupart de confrères rencontrés au cours de réunions consacrées à des thèmes spécialisés dans le cadre des études pilotes du Comité de l'OTAN sur les défis de la société moderne ou à l'École du Commandement de l'OTAN en Europe, où sont dispensés des cours sur les questions touchant à l'environnement et à l'armée.

Les actes de la conférence ont été publiés en six volumes contenant la retranscription des différentes interventions. Une deuxième édition a été publiée cette année pour répondre à une demande croissante. ■

V. Šaroch

Service de politique de l'environnement
Ministère de la Défense
Tychonova 1
CZ-160 00 Prague 6

Danemark: le paysage raconte une histoire

Vivian Etting

Au Danemark, l'AECN 95 a porté essentiellement sur le paysage culturel.

Le paysage danois a été façonné par les activités humaines durant des millénaires. C'est un pays sans montagnes, essentiellement agricole, mais aussi, avec ses 7 000 km de côtes, tourné vers la mer. C'est, en effet, sur la frange littorale que se trouvent concentrées les villes et les activités économiques. La nature au Danemark est presque partout marquée - en bien ou en mal - par l'exploitation humaine. Nous avons donc décidé que l'AECN s'intéresserait à l'histoire qui sous-tend ce paysage, et aux interactions entre l'homme et la nature.

Son Altesse royale, le Prince Henrik, a accepté de parrainer la campagne, et un Comité national a été créé. Le ministère de l'Environnement et de l'Energie, représenté par l'Office national des forêts et de la nature, était responsable de la campagne, et plus d'une vingtaine d'organisations représentant divers secteurs (agriculture, sylviculture, nature, musées, activités de loisirs, etc.), ont mis sur pied près de 700 manifestations qui ont réuni plus de 100 000 personnes. Les activités de la campagne visaient l'ensemble de la population danoise, mais certaines ciblaient plus particulièrement les enfants.

Manifestations et réalisations

La campagne a été officiellement lancée le 2 mai 1995 au Pavillon de chasse royal "l'Ermitage", dans une grande forêt au nord de Copenhague, en présence du Prince Henrik et de M. S. Auken, ministre de l'Environnement et de l'Energie. La plupart des manifestations se sont tenues entre les mois d'août et d'octobre, autour de ce que l'on a appelé les "cinq dimanches verts", organisés par l'Office national des forêts et de la nature, l'Association des conseils de comté, le Conseil des activités de plein air, le Conseil agricole danois et la Société forestière. Le public fut invité à participer à des excursions et à diverses activités, et à visiter différents types d'exploitations agricoles ou sylvicoles.

Une série de quatre posters a été réalisée sur "le paysage culturel danois". Elle présente, dans une mosaïque de photos, les grandes caractéristiques du paysage danois, tout en mettant en garde contre les dangers d'une mauvaise gestion. Un dépliant expliquait les objectifs de la campagne et énumérait les différentes activités prévues dans l'ensemble du pays.

Par ailleurs, dans un ouvrage intitulé *Découvrir le paysage culturel*, plusieurs scientifiques et écrivains décrivent le paysage danois d'hier, d'aujourd'hui et de demain; ils en retracent l'évolution et analysent les problèmes qui se posent. Ce livre a été très bien accueilli par la presse et nous espérons qu'il suscitera de nombreuses initiatives.

Parmi les multiples activités proposées, il convient de mentionner tout particulièrement la contribution de nombreux musées locaux. En effet, 80 musées dans tout le pays ont pris part à la campagne en organisant des expositions, des excursions ou des conférences, et en publiant des brochures, dans le but principal de sensibiliser le grand public aux problèmes de l'environnement et de pouvoir, à l'avenir, mieux associer la protection de la nature et l'exploitation des valeurs culturelles. La Journée des forêts a été un autre volet de la campagne, qui visait surtout à présenter "la forêt comme partie intégrante du paysage". Le 24 septembre, 45 000 personnes au moins ont participé à diverses activités dans les forêts publiques et privées du pays.

Les écoles primaires ont organisé, sous le titre de "maîtrise de la géographie danoise", un concours sur le thème "Proximité de la nature: intégration de l'homme et de la nature". Pas moins de 114 classes y ont participé. L'enthousiasme des élèves était grand et certains ont réalisé d'excellents dossiers.

Des résultats positifs

Pour résumer les résultats de la campagne danoise, nous aimerions souligner le grand intérêt qu'elle a suscité au niveau local. Les manifestations, activités et conférences ont largement retenu l'attention du public. La presse nationale s'est surtout intéressée aux grandes manifestations, telles que la cérémonie inaugurale, mais la presse locale a accordé une grande place aux événements régionaux. Pour évaluer l'impact de cette campagne, l'Office national des forêts et de la nature avait fait appel aux services d'un institut privé de sondage. Les résultats de cette analyse sont très satisfaisants: près de 40% des personnes interrogées avaient entendu parler du programme des manifestations de la campagne, et près de 60% émettaient le souhait d'y participer.

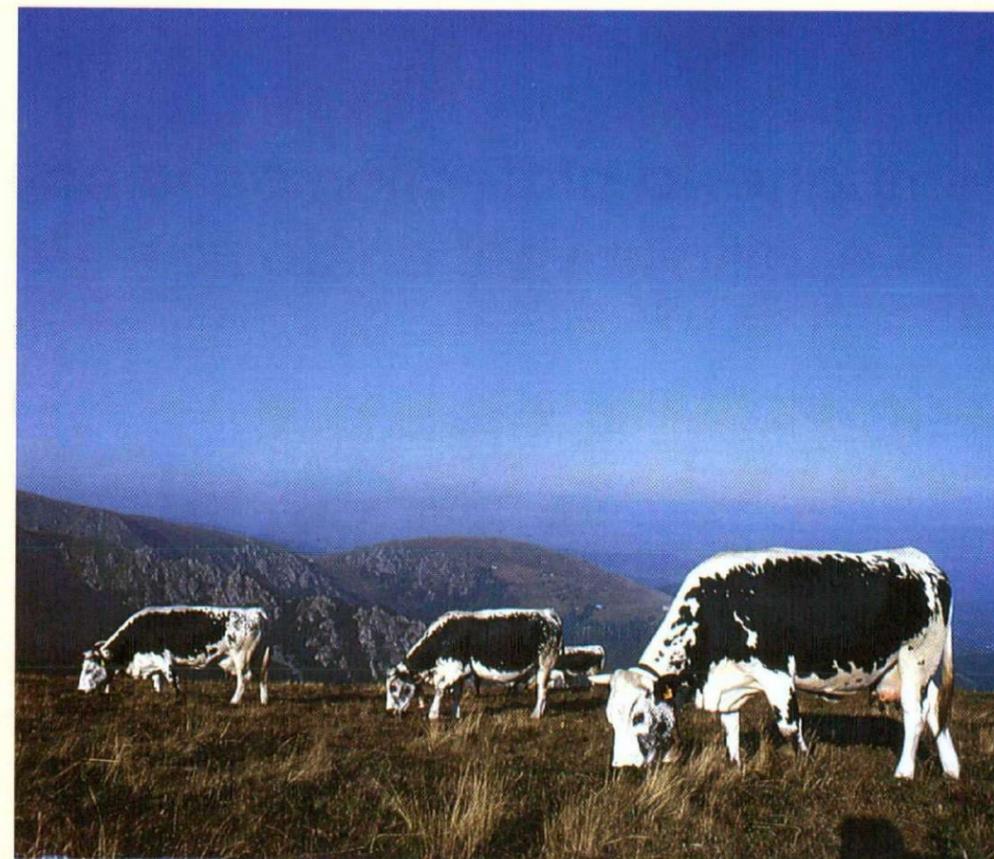
On peut donc considérer que l'AECN a remporté un franc succès au Danemark. Mais hâtons-nous d'ajouter qu'elle marque seulement le début d'une nouvelle façon de regarder et de traiter la nature et les paysages qui nous entourent. ■

V. Etting

Comité national d'organisation AECN 95
Office national des forêts et de la nature
Ministère de l'Environnement
Haraldsgade 53
DK-2100 Copenhague

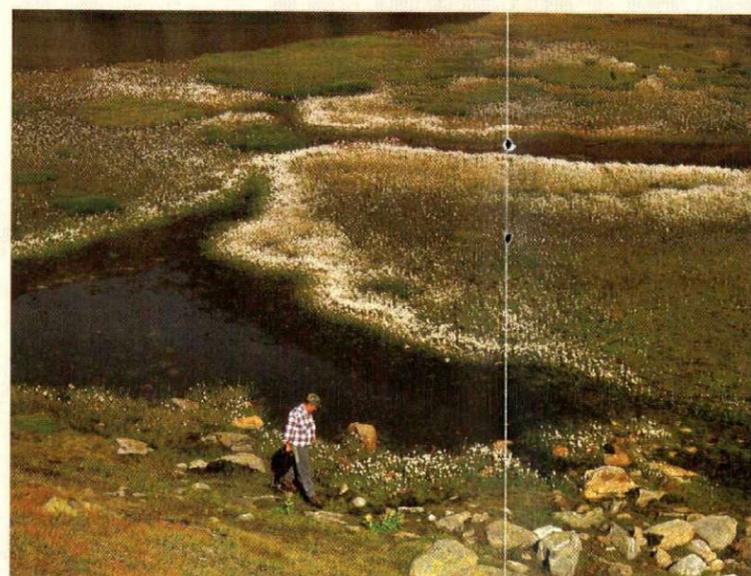
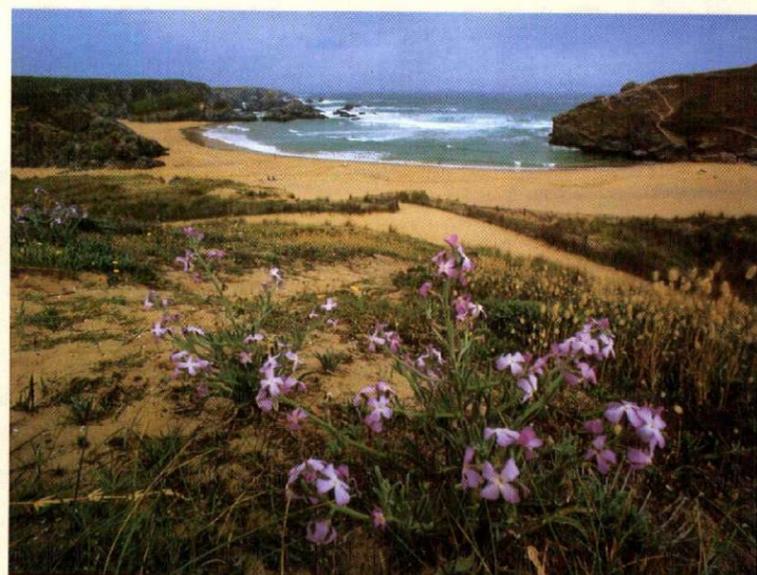


Le Danemark a une côte d'environ 7 000 km. Point de vue de Sr. Lyngvig à l'ouest de Jutland



Pensons au futur

Respectons la nature



Allemagne: la protection de la nature a-t-elle enfin le vent en poupe?

Helga Inden-Heinrich

"Pensons au futur, respectons la nature": l'affaire de chacun

En 1994, le ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire a créé un Comité national d'organisation (CNO) pour l'AECN 95, chargé de conseiller et de soutenir les organisateurs du programme allemand. Composé de 39 membres désignés à titre personnel et issus des divers secteurs de la société, le CNO représentait des associations œuvrant dans les domaines tels que: nature et environnement, chasse, sylviculture, agriculture, horticulture, sport, tourisme, transports, économie, architecture, jeunesse, ainsi que des représentants des administrations fédérales, des *Länder* et des communes, des Eglises, des milieux économiques et des médias.

La direction du CNO a été confiée à l'Agence nationale du Centre Naturopa, le *Deutscher Naturschutzring* (DNR), ce qui a nécessité la création d'un bureau financé par une subvention spéciale de l'Etat fédéral.

Cette deuxième campagne en Allemagne avait pour but de convaincre tous les secteurs intéressés de la nécessité de protéger la nature, y compris en dehors des zones protégées, et surtout de poursuivre cette action après 1995.

Répondant à l'appel du CNO, plus de 500 organisations publiques ou privées ont soumis des projets de protection de la nature susceptibles de sensibiliser l'opinion publique. Ces projets montraient de nouvelles façons de protéger la nature en faisant appel aux divers groupes concernés. Le CNO a retenu parmi ces 500 projets 53 "projets du mois". Ils ont été présentés au public de façon pertinente, notamment grâce à l'appui d'hommes politiques, et ont jalonné en quelque sorte le déroulement de l'AECN. Le Président Roman Herzog était le patron de la campagne et a décerné un diplôme à chaque projet du mois.

Le grand nombre et l'extrême diversité des activités ont donné à l'AECN un impact considérable. Même les manifestations mineures - qui n'ont pas fait la une des journaux - ont joué un rôle important. Par des projets concrets et en partenariat, les différents participants au CNO ont clairement montré que l'action conjuguée des "défenseurs de la nature" est non seulement nécessaire, mais aussi possible.

Dans sa déclaration finale, le CNO a formulé quatre recommandations destinées à entretenir l'intérêt pour la protection de la nature et la motivation de ses acteurs:

- organiser régulièrement des réunions de travail sur un thème technique précis à l'intention des grandes associations œuvrant en faveur de la protection de la nature en dehors des zones protégées;
- inviter l'Etat fédéral, les *Länder* et les communes à financer ou cofinancer des réalisations particulières dans ce domaine;
- instituer un concours national sur la protection de la nature organisé régulièrement par l'Etat fédéral et les *Länder* pour récompenser les initiatives réussies;
- inviter le législateur, dans le cadre du développement du droit relatif à la protection de la nature à renforcer et à défendre contre toute attaque les textes relatifs à l'aménagement du territoire et au droit d'ingérence, instruments juridiques fondamentaux pour la protection de la nature en dehors des zones protégées et pour sa mise en œuvre quotidienne.

Dans les zones habitées

Le parc paysager de l'Emscher

Situé dans le bassin de la Ruhr, ce parc régional a une superficie de 320 km². Sous l'impulsion du Programme international d'aménagement concerté du parc paysager de l'Emscher (IBA), 17 villes et 2 arrondissements regroupés au sein du Syndicat communal du bassin de la Ruhr (KVR) se sont fixé comme objectif de réhabiliter l'environnement entre Duisburg et Bergkamen, de faire de ce paysage industriel dégradé un paysage urbain attrayant et écologiquement viable où les habitants aient plaisir à vivre et disposent à proximité de possibilités de détente et de loisirs. Dans le cadre d'un aménagement intégré des paysages, les espaces paysagers encore libres seront soustraits à toute autre utilisation, reliés entre eux et mis en valeur.

A l'occasion de l'AECN, un guide nature de la coulée verte D a été présenté. Il s'agit de l'un des sept corridors qui traversent la région de l'Emscher du nord au sud. Il se trouve dans la zone qui jouxte les villes de Bochum, Gelsenkirchen, Herne, Herten et Recklinghausen.

Dans les terrains militaires

Les champs de manœuvres sont souvent, du point de vue de la protection de la nature, des corridors écologiques importants reliant différents biotopes entre eux.

Le terrain d'exercice de Klietz

Quand, en 1990, l'armée fédérale a pris possession du terrain d'exercice de Klietz, en

Saxe-Anhalt, la couverture végétale était détruite sur une grande partie des 9 200 hectares. Des mesures immédiates de protection du sol ont permis de remédier à la forte érosion et ont contribué à l'apparition d'une couverture végétale de type quasi naturel et d'un réseau de zones intéressantes sur le plan écologique. L'alternance de zones utilisées et non utilisées a donné naissance à une grande diversité d'espèces.

Du fait de son utilisation particulière, Klietz est devenu aujourd'hui un refuge pour les espèces végétales et animales menacées. Selon les études réalisées à ce jour, ce terrain se caractérise par l'existence de biotopes variés, dont un tiers environ - malgré ou précisément à cause de l'utilisation militaire - font partie des biotopes méritant une protection particulière. A l'avenir, l'exploitation de ce terrain devra se conformer à un plan vicennal d'utilisation et de restauration du sol destiné à assurer le maintien de l'équilibre naturel.

La réussite du projet tient aussi à la qualité de la coopération entre l'armée allemande, le Service fédéral des forêts, les autorités locales et les organisations de protection de la nature comme le *Naturschutzbund Deutschland* (NABU).

Nature et agriculture

Le projet germano-belge qui consiste à relier des biotopes dans le nord de l'Eifel a été établi conjointement par la station biologique de l'arrondissement d'Euskirchen et l'association belge des zones protégées et aires naturelles pour les oiseaux. Il englobe du côté belge les communes de Büllingen et de Manderfeld, et du côté allemand les communes de Hellenthal et de Dahlem en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le nord de l'Eifel doit son caractère à la présence de vastes prairies et de grandes étendues boisées coupées par de nombreuses vallées où coulent des ruisseaux. L'agriculture repose sur l'exploitation des pâturages. L'objectif prioritaire poursuivi par toutes les parties au projet est de concilier protection de la nature et activité agricole - notamment en élaborant des modèles d'exploitation extensive. L'exploitation, l'entretien et le débroussaillage doivent contribuer à créer un système transfrontalier de liaison de biotopes. ■

H. Inden-Heinrich
Comité national d'organisation AECN 95
Deutscher Naturschutzring
Am Michaelshof 8-10
D-53177 Bonn

Hongrie: le retour de la grande aigrette

István Major

De nombreuses manifestations ont été organisées en Hongrie pendant l'AECN 95 pour intensifier le dialogue entre les défenseurs de la nature et les utilisateurs des ressources naturelles. Des centaines de participants, experts ou personnes intéressées par ces problèmes, se sont réunis dans le cadre d'ateliers sur l'agriculture, la chasse, le tourisme et la pêche.

L'exemple de la pêche

C'est peut-être l'exemple des pêches qui permettrait d'illustrer au mieux le mode de résolution des conflits surgissant entre les défenseurs de l'environnement et les utilisateurs de ressources naturelles. Ces 50 dernières années, le nombre des étangs de pêche a triplé en Hongrie et leur superficie totale est passée de 10 000 à 30 000 ha. On compte aujourd'hui 277 étangs de pêche qui, pour plus de la moitié, couvrent de 10 à 100 ha et dont 5 dépassent les 1 000 ha.

Un système aquatique naturel existait jusqu'à ce que ces zones humides soient finalement détruites ou amputées de manière quasi irréversible à la fin du siècle dernier du fait de la régulation des cours d'eau et de l'introduction de cultures intensives. Les deux grands cours d'eau, le Danube et la Tisza, avec leurs bassins, ont permis à de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau de survivre. Les ressources d'eau naturelles sont essentielles pour les espèces animales et végétales indigènes comme pour les espèces migratrices de passage au printemps et en automne. On peut donc dire que les habitats humides de Hongrie sont d'une importance capitale pour la survie des animaux sauvages de régions aussi lointaines que l'Asie et l'Europe septentrionale.

Depuis les années 60, les défenseurs de la nature ont entrepris de protéger systématiquement les quelques zones humides naturelles ou quasi-naturelles restantes et de reconstituer des habitats humides adéquats ou d'en créer de nouveaux. Le soutien délibéré au développement de l'aquaculture constitue un élément important de cette stratégie. Les étangs de pêche sont un bon exemple de la manière dont on peut concilier objectifs de conservation de la nature et préoccupations économiques. Grâce à cette stratégie, on peut voir apparaître ou réapparaître sans cesse de nouvelles espèces animales en Hongrie. Ainsi, les populations de certaines espèces menacées d'oiseaux rares augmentent-elles actuellement.

Evolution des populations

Après la première guerre mondiale, la grande aigrette blanche (*Egretta alba*) a disparu du territoire hongrois en raison d'une chasse impitoyable. Bien que la chasse à l'aigrette ait été par la suite réglementée, puis interdite, cet oiseau rare et magnifique - symbole de la conservation de la nature en Hongrie - n'a pu revenir que lentement faute d'habitats appropriés. On dénombre aujourd'hui près de 1 000 couples reproducteurs, dont plus de la moitié nichent dans les roseaux proches des étangs de pêche, où ils se nourrissent.

L'accroissement de la population d'avocettes (*Recurvirostra avosetta*) est aussi manifestement lié aux étangs de pêche de la Grande plaine hongroise. Le bas niveau de l'eau au printemps les fait ressembler aux lacs naturels, aujourd'hui très rares, de sorte qu'ils se prêtent à merveille à la reproduction.

Parmi les oiseaux de proie, l'apparition du pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) est liée aux étangs de pêche, où cet oiseau trouve suffisamment de proies pendant l'hiver, si bien qu'à cette saison on compte 100 à 150 individus à proximité.

L'introduction de certaines des espèces ci-dessus témoigne aussi de l'importance des habitats artificiels. Il n'est donc pas surprenant que quatre systèmes d'étangs soient déclarés zones protégées par la Convention de Ramsar et que des demandes de classement aient été déposées pour six autres. Dans le cadre du programme de l'Union mondiale

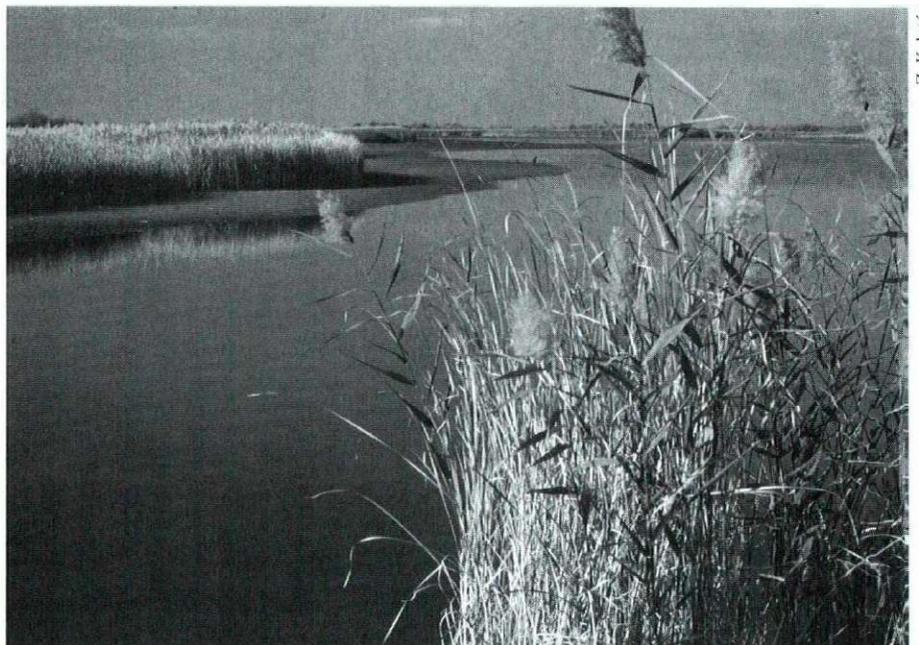
pour la nature (UICN), tous les systèmes de lacs et d'étangs de pêche ayant une importance écologique en Hongrie ont été répertoriés, étudiés et inclus dans un programme de conservation global. La politique de conservation a été conçue de manière à ce que les étangs de pêche fassent partie du Réseau écologique européen (EECONET), car ils sont partie intégrante de notre environnement.

Un dialogue constructif

Les ateliers de l'AECN ont nettement renforcé l'idée que sans la production de poissons à des fins commerciales, les habitats d'oiseaux d'eau créés par l'homme ne pourraient servir à la conservation de la nature. Sans poissons, pas d'oiseaux. Il s'agit de convaincre les administrateurs des étangs de pêche de prendre en compte les besoins de ces "autres utilisateurs" (espèces animales et végétales) dans leur concept général de gestion. Le dialogue constructif mené dans les ateliers pourrait contribuer à éliminer les points de vue extrêmes d'un côté comme de l'autre et il est prévu d'institutionnaliser les ateliers de l'AECN pour améliorer les relations de coexistence entre tous les "usagers" des étangs de pêche, y compris la grande aigrette. ■

I. Major

Comité national d'organisation AECN 95
Directeur du Service de la Conservation de la Nature
Institut de la Gestion de l'Environnement
Alkotmány u. 29
H-1111 Budapest



Z. Kalotás

Islande: l'environnement est entre nos mains

Sigurdur Thrainsson

Une des principales manifestations de l'AECN 95 en Islande a été le programme national de nettoyage du littoral et des berges des cours d'eau. Cette opération, baptisée "L'environnement est entre nos mains", a été organisée par l'Union des associations de jeunesse et le ministère de l'Environnement, en coopération avec quelques syndicats, entreprises et organismes divers.

L'opération devait remplir deux des principaux objectifs de la campagne islandaise: sensibiliser le public aux problèmes de l'environnement et encourager sa participation active à la protection de la nature.

Le projet comprenait deux volets: le premier était une série de neuf séminaires, organisés dans tout le pays, sur le thème de la conservation de la nature. Ces rencontres ont permis de souligner, entre autres, l'importance de la propreté du milieu naturel et du littoral. Chaque séminaire s'est intéressé plus particulièrement aux problèmes écologiques locaux.

La seconde phase a été lancée le 5 juin, date de la Journée mondiale de l'environnement des Nations Unies. Ce jour-là, plusieurs organisations locales ont organisé des actions de nettoyage à l'intention de leurs membres et du public. De petits groupes sont ainsi partis nettoyer le littoral ou les bords des cours d'eau. Cette opération s'est poursuivie tout au long de l'été, jusqu'à ce que pratiquement chaque association membre ait mis sur pied sa journée "Nature propre". Dans l'ensemble, la participation a été satisfaisante: près de 1 000 personnes ont assisté aux neuf séminaires et environ 3 000 personnes ont participé au nettoyage de 1 000 km de côtes et de berges.

La nature et la quantité des débris ramassés lors de chaque expédition ont été consignés. Cette information permet de calculer la quantité de déchets provenant des diverses sources et, éventuellement, d'identifier les sources de pollution, ce qui permettrait de remédier à la situation.

L'Organisation islandaise de jeunesse a désormais uni ses forces avec l'Organisation internationale "Pour un monde plus propre" afin de poursuivre ses campagnes de nettoyage dans le pays. ■

S. Thrainsson
Comité national d'organisation AECN 95
Ministère de l'Environnement
Vonarstraeti 4
ISL-150 Reykjavik



F. Zvarodon/Pluriel

▲ Plus de 1 000 km de côtes et de berges ont été nettoyés en Islande grâce à l'opération "Nature propre"

▼ Sortie découverte sur le thème "Comprendre le paysage", Irlande



B. Boisson

Irlande: sensibilisation et action au niveau local

Seamus Lynam

En Irlande, le Comité national d'organisation (CNO) de l'AECN 95, composé de représentants du gouvernement et des pouvoirs locaux, des milieux agricoles et sylvicoles, ainsi que d'organisations non gouvernementales, a choisi pour thème "la sensibilisation et l'action en faveur de la conservation de la nature en dehors des zones protégées". La campagne se proposait principalement de souligner l'interdépendance entre l'homme et la nature, de promouvoir la diversité des habitats naturels irlandais et d'apprendre à la population à bien en user et en profiter, ainsi que de renforcer l'engagement constant de tous en faveur de la conservation de la nature.

A sa première réunion, le CNO de l'AECN a considéré que l'aide et plus encore la participation des communautés locales à la conservation de la nature en dehors des zones protégées dans le long terme était d'une importance cruciale et décidé que ce serait l'un des objectifs majeurs de la campagne. Au lieu de tenter d'établir de nouveaux réseaux, le CNO a décidé de s'adresser à un certain nombre de réseaux solidement implantés au niveau local et de les encourager à inscrire le thème "sensibilisation et action en faveur de la conservation de la nature" à leur programme d'activités de 1995. Il s'agissait, entre autres, de "Macra na Feirme" (clubs de jeunes agriculteurs) et des Comités "Villes propres".

Cœuvrer pour la conservation de la vie sauvage

Macra na Feirme (clubs de jeunes agriculteurs), ce sont 300 clubs dans tout le pays, regroupant plus de 8 000 membres. Ils participent à toutes sortes de projets de développement local. Dans le cadre de la "Semaine du service communal" (Community Service Week), qui est organisée tous les ans, les clubs sont invités à créer un projet spécifique, destiné à améliorer les équipements ou les services locaux. Après en avoir discuté avec l'Office des travaux publics et le CNO de l'AECN, Macra a décidé de choisir pour thème des projets des clubs en 1995 "œuvrer pour la conservation de la vie sauvage".

Un document d'information donnant des indications pour la conduite des projets et les noms d'organisations et de particuliers à contacter en la matière a été adressé aux clubs. La plupart d'entre eux ont participé à l'action et mené des projets extrêmement variés: plans d'action pour les habitats sauvages locaux, inventaires de la faune et de la flore, création de jardins communaux, études et principes directeurs sur l'agriculture res-

pectueuse de l'environnement, création de sentiers nature avec guides et cartes, étude sur l'importance des haies pour la vie sauvage, etc. Dans de nombreux cas, les projets ont été réalisés avec le concours et sous la direction de spécialistes locaux de la vie sauvage.

Les projets ont tous été présentés au public à l'échelon du comté en mai 1995 et ceux qui illustraient le mieux les objectifs de l'AECN ont été primés. Une sélection de ces projets a ensuite été présentée, au mois d'août, lors d'un week-end d'étude de la nature dans le Burren (comté de Clare) comprenant exposés, ateliers de travail et sorties sur le terrain. Un prix général a été décerné au Club Glenealy représentant le comté de Wicklow dont le projet établissait un plan de gestion quinquennal pour les forêts communales. Le plan est mis en œuvre conjointement par le club et d'autres groupes locaux, y compris le Comité "Ville propre", les écoles locales et le personnel responsable de la conservation de la vie sauvage au plan local.

Suite au succès remporté par la "Semaine du service communal" et reconnaissant l'impact positif qu'elle peut avoir sur l'environnement naturel, les clubs Macra na Feirme explorent à présent des moyens d'incorporer la sensibilisation et l'action en faveur de la conservation de la nature dans leurs objectifs et activités à long terme.

Prix "Villes propres"

Les prix "Villes propres", organisés en Irlande depuis 37 ans, ont concerné en 1995 700 comités locaux! Ces prix - très connus dans les communes - témoignent d'un formidable mouvement bénévole pour améliorer l'aspect des villes et villages d'Irlande. Le CNO y a vu un excellent moyen d'accroître la sensibilisation et l'action en faveur de la conservation de la nature au sein des communes dans le but de valoriser davantage la vie sauvage dans les secteurs urbains. Les Comités "Villes propres" se composent généralement de représentants de divers secteurs de la vie locale, avec lesquels ils coopèrent pour améliorer l'environnement - secteur industriel et commercial, enseignement, organismes de bénévoles, jeunesse, etc.

Suite à une présentation de l'AECN par Seamus Lynam, président du CNO, au comité d'organisation et d'attribution des prix, il a été convenu de décerner en 1995 un prix spécial au Comité "Villes propres" qui présenterait le meilleur plan quinquennal pour améliorer l'environnement naturel dans le secteur de son ressort.

Tous les comités locaux ont reçu la documentation présentant les objectifs de l'AECN et des idées, lignes directrices et indications générales. La documentation donnait également les noms de divers groupes s'intéressant sur le plan local à la vie sauvage - ONG, pouvoirs locaux, personnel responsable de la conservation de la vie sauvage dans les collectivités locales et particuliers.

Au 31 mars 1996, date limite d'envoi des plans, de nombreux projets avaient été soumis; ils ont été étudiés au printemps dernier.

La gestion du prix "Villes propres" a été confiée au ministère de l'Environnement en 1995. A l'issue d'un examen circonstancié, le système a été fondamentalement modifié: désormais l'accent portera moins sur l'aspect extérieur propre et plaisant des secteurs urbains, mais davantage sur un large éventail de questions plus essentielles, telles que la conservation et la valorisation des habitats naturels typiques et divers aspects historiques et culturels. Pour perpétuer les liens établis durant l'AECN, il sera remis désormais un prix annuel de la conservation de la nature.

Parmi les autres projets locaux menés dans le cadre de l'AECN en Irlande, citons les jardins naturels des écoles, les week-ends de la nature, les expositions des bibliothèques locales sur le thème "nature", le comptage national des chauves-souris au solstice d'été et une série de journées familiales sur le thème "comprendre le paysage" avec des exposés, des sorties sur le terrain et des classes de dessin sur le thème de la vie sauvage. ■

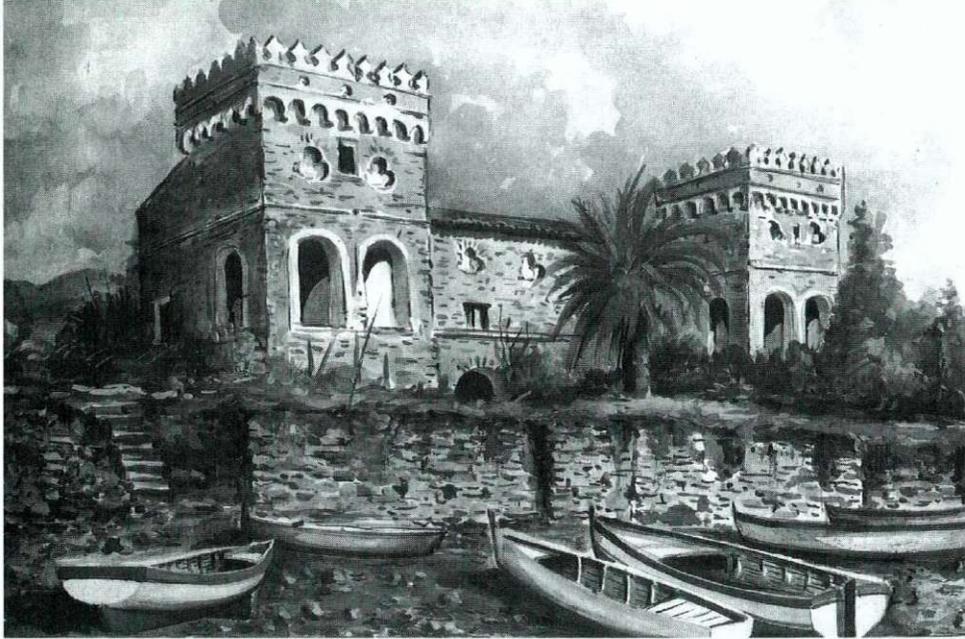
S. Lynam

Comité national d'organisation AECN 95

Office des travaux publics

51 St Stephen's Green

IRL-Dublin 2



Musée de la mer dans la commune de Pioppi, province de Salerne

Italie: quelques activités

Mario Pavan

Si nous considérons la planète sans tenir compte des intérêts sectoriels, il apparaît clairement que le premier problème de l'humanité est de sauvegarder la nature pour permettre le maintien et l'amélioration des conditions de vie et l'épanouissement de la personne humaine. Tel était le but de l'AECN 95.

Pour qu'il soit possible de consolider et de développer les expériences et les activités dues à cette prodigieuse opération menée à l'échelle paneuropéenne, chaque Etat doit présenter un bilan. L'AECN ne peut pas et ne doit pas rester une initiative isolée. Elle doit servir de base à de futures actions nationales, continentales, voire intercontinentales. Son bilan doit fournir une évaluation utile pour organiser et, si possible, coordonner de futures initiatives.

Mots clés: information et formation

En Italie, la campagne a été lancée sous le patronage du Président de la République et les ministères de l'Environnement, de l'Instruction publique, de l'Université et de la Recherche scientifique et technologique, des Ressources agricoles, alimentaires et forestières ont constitué le Comité national italien.

Des affiches et des brochures d'information sur l'AECN ont été distribuées à des milliers d'écoles qui se sont engagées à les utiliser pour l'information en milieu scolaire.

Rôle de la presse

Des dizaines d'articles sont parus dans la presse, notamment locale, et dans des revues importantes qui ont, pour la plupart, publié également une affiche spéciale portant le logo de l'AECN et signalant l'activité que

l'organisation concernée y consacrait. C'est ainsi que des centaines de milliers de lecteurs, de citoyens, ont été informés. Diverses émissions télévisées nationales et locales ont également contribué à faire connaître cette campagne.

Événements

Un important festival doublé d'un concours international du film scientifique sur la nature a été organisé par l'association Progetto Natura. Des cours magistraux et des travaux pratiques sur la sauvegarde de la nature ont été dispensés à des jeunes du Centre des sciences de la nature de Varèse. Plusieurs congrès nationaux importants ont eu lieu avec le concours des régions, de diverses universités et d'associations.

Trente conférences sur l'AECN ont eu lieu dans 26 villes italiennes. Des congrès internationaux se sont tenus à Rome, Naples, Erice (Trapani), Ancone, Venise et Livourne.

Publications

Divers ouvrages ont été publiés dans lesquels figure la reproduction de l'affiche AECN accompagnée de textes appropriés. Citons par exemple: *Hommage à la mer; Faune et flore menacées en Italie; Sardaigne: nature et mer à protéger; Valgrande. Histoire d'une forêt; Lagune d'Italie. Observations par satellite; La mer, c'est la vie; Le corail rouge en Méditerranée. Art, histoire et science; La responsabilité humaine dans la dégradation de l'environnement mondial; 45 ans de protection de la forêt avec la Formica lugubris Zett - famille des hyménoptères formicidés; Bibliographie raisonnée de 1962-1981 du groupe fourmis rouges en italien, français et allemand; Actes de la journée d'étude sur le reboisement des terrains de plaine à vocation essentiellement environnementale; La posidonie: une contribution à la conservation du principal écosystème marin de la Méditerranée.*

Éducation à l'environnement

Des stages ont été organisés pour les instituteurs et les professeurs pour mieux connaître l'environnement. Il existe maintenant un enseignement de type transversal sur l'environnement, c'est-à-dire dispensé par les enseignants de différentes disciplines.

Création d'un musée de la mer

Une activité parmi les plus importantes a été la mise à disposition d'un château situé sur le littoral de Pollica pour permettre la création d'un musée de la mer à l'initiative de l'association Marenostrum. Le musée est un centre d'activités culturelles liées à la mer et forme le personnel chargé de la gestion de la mer, de la protection du littoral et des célèbres grottes marines de Capo Palinuro dans le parc national récemment créé du Cilento et du Vallo di Diano.

Le Jardin des oiseaux

Sur le territoire du parc fluvial du Tessin, en Lombardie, un Jardin des oiseaux a été créé dans lequel sont rassemblées, avec le concours de l'association Pomona, de nombreuses espèces de plantes fructifères en voie d'extinction. Cette initiative permet d'empêcher l'extinction de ces espèces et fournit aux oiseaux sédentaires et de passage la nourriture nécessaire sur un territoire protégé.

Création de parcs nationaux

L'AECN a été un stimulant efficace pour la conservation du territoire: elle a, en effet, suscité la création de cinq nouveaux parcs nationaux et de plusieurs réserves marines.

Les forces armées et l'AECN

Les forces armées italiennes ont participé à l'AECN en menant sur terre et sur mer des actions concrètes de sauvegarde de la nature, tout en favorisant la formation de personnels spécialisés. Il est en effet fondamental que l'administration militaire participe à la protection du territoire par des actions écologiques associant la défense militaire à la défense civile et environnementale, réalisant ainsi une "défense intégrée" moderne. Il est également souhaitable de mettre en place une coopération militaire internationale pour la conservation du milieu naturel terrestre et marin.

Tout le territoire national italien a été concerné, ainsi que les différentes structures du ministère de la Défense: Armée de terre, Marine, Aviation, Corps des carabiniers, Brigade financière et Institut géographique militaire.

Signature de conventions

Les forces armées gèrent de vastes territoires soumis à un contrôle militaire exclusif. Une coopération a été officiellement instaurée. Le ministère de la Défense (Armée de terre) a signé une convention avec l'Office national

des forêts (ministère des Ressources agricoles, alimentaires et forestières) et élabore actuellement une convention avec les universités des villes de garnison afin que les militaires suivent des formations en matière d'écologie et mènent des opérations écologiques sur le terrain.

Contribution de la Marine

La Marine a effectué le recensement et l'étude des prairies de posidonies (*Posidonia oceanica*) dans le Bassin méditerranéen en collaboration avec des experts extérieurs et plusieurs universités. Elle a, en outre, instauré une intense et fructueuse coopération avec l'université de Pavie (Centre interdisciplinaire de bioacoustique et de recherche environnementale) pour l'étude et la protection des cétacés méditerranéens grâce à l'identification des signaux acoustiques des différentes espèces de baleines et de dauphins. Les recherches sont en plein développement, avec le concours notamment de l'Inspection centrale pour la défense de la mer du ministère de l'Environnement.

Conférence internationale des gendarmeries

Les carabiniers ont organisé une Conférence internationale des gendarmeries et des polices européennes pour mener des interventions

communes contre la circulation et l'usage impropre des déchets nocifs pour l'environnement et la santé de l'homme. Cette action, qui a débuté par une conférence internationale organisée à Rome les 2 et 3 octobre 1995, sous l'égide de l'AECN, augure bien de la poursuite des travaux tendant à la conclusion d'accords internationaux concrets. Les participants ont proposé que les forces de l'ordre européennes développent cette activité dans le prolongement de l'AECN.

Autres actions entreprises

L'Institut géographique militaire a entrepris l'élaboration d'un atlas des marais italiens au moyen de la télédétection et de la photographie aérienne.

Le problème de l'interdépendance mer Noire/Méditerranée, en ce qui concerne les polluants que les fleuves d'Europe centrale et orientale déversent dans les deux mers, intéresse vivement les forces armées italiennes. Celles-ci collaborent actuellement à un projet coordonné d'intervention internationale.

Cet ensemble d'actions est assurément appelé à se développer au cours des années à venir car elles nécessitent une continuité dans le temps et un lien sera maintenu avec le Conseil de l'Europe.

Evaluation

Pour l'Italie, l'initiative du Conseil de l'Europe a été très importante. Une grande partie des activités mentionnées ci-dessus et beaucoup d'autres n'auraient pas été entreprises sans la stimulation qu'a représentée l'AECN. L'incitation à agir concrètement a touché non seulement les organismes publics officiels, mais aussi d'autres secteurs (écoles, presse, associations, etc.).

C'est pourquoi il est vivement souhaitable que les activités menées et celles qui en découleront trouvent - dans une formulation internationale nouvelle et adaptée - matière à consolidation, à de nouveaux développements et à une coopération internationale. Le problème de l'instruction et de l'éducation des jeunes au respect et à la sauvegarde de la nature est fondamental. Notre avenir dépend de la capacité de la culture écologique à relever le défi et à éviter une catastrophe écologique générale. ■

M. Pavan

Président du Comité international d'organisation AECN 95
et Responsable du Comité national italien
Université de Pavie
Institut d'entomologie de l'université de Pavie
Via Taramelli 24
I-27100 Pavie

Lettonie: prière pour la mer Baltique

Gatis Pavils

“**L**a terre est notre mère à tous, et l'eau est son sang. Depuis l'origine de l'univers, les sources, les rivières et les fleuves ont coulé vers la mer pour y être ressourcés dans l'attente d'un jour nouveau.”

Aujourd'hui, l'eau reste dans la mer pour y mourir... Le temps est venu de prendre conscience que si la mer meurt, c'est nous qui allons périr. Nos transgressions quotidiennes nous apparaissent peut-être comme des gouttes d'eau dans l'océan, mais elles se réunissent pour commettre le crime ultime, comparable à un matricide haineux. Nous n'avons pas d'excuse, nous sommes complices.

Le club pour la protection de l'environnement a réussi - en quatre opérations - à nettoyer l'ensemble de la côte lettone, moralement soutenu dans cette tâche par la presse écrite, la télévision et la radio.

Le 3 septembre 1995, a eu lieu un autre "événement". A 15 heures exactement, presque toutes les stations de radio de la Lettonie ont diffusé un programme musical de six minutes, "Prière pour la mer", écrit par Juris Vilcans. Au moins dix-sept stations ont interrompu leurs émissions habituelles pour participer ensemble à cette action unique.

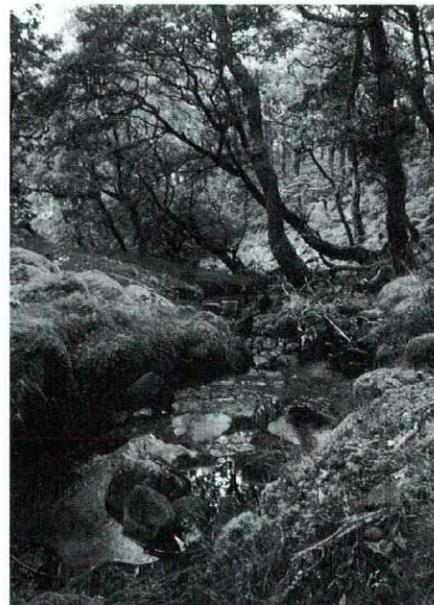
Cette année, deux jours avant la "prière", une conférence de presse s'est tenue sur une des places du centre de Riga en présence d'experts renommés. Cette manifestation a permis d'évoquer différents thèmes liés aux problèmes de la mer Baltique et de diffuser des brochures d'information préparées par des spécialistes.

Son succès a été immense puisqu'elle a réuni des milliers de défenseurs de l'environnement, des élèves et leurs professeurs, ainsi que le grand public. La société lettone change progressivement d'attitude vis-à-vis du problème de la protection du littoral et nous pensons que nos opérations de nettoyage ont joué un rôle dans ce sens. Cette année, le nettoyage a eu lieu en mai sur tout le littoral lettone et des actions ponctuelles seront organisées dans les grands ports du pays. Nous continuerons également à tenir notre prière annuelle pour la mer Baltique le premier dimanche de septembre. Cet événement, qui suscite un intérêt croissant, favorise le développement d'une attitude plus spirituelle vis-à-vis de la protection de l'environnement. ■

G. Pavils

Kuldīgas Str. 15-30
LV-1000 Riga

"L'eau, source de vie", un des thèmes de l'AECN en Lettonie



B. Boisson

“La science appelle la jeunesse” au Liechtenstein

Regula Imhof

Le concours “Liechtensteins Jugend forscht” (la science appelle la jeunesse) a été placé dans le cadre de l’AECN 95 et organisé avec la collaboration de la LGU (Association liechtensteinoise pour la protection de l’environnement) et de la banque VPBank. Quatorze travaux ont été présentés au total par des élèves âgés de 10 à 18 ans, provenant de différentes écoles.

Les thèmes traités se rattachaient pour l’essentiel à la botanique, la sylviculture et la zoologie. Différents éléments du milieu naturel ont été considérés, depuis les orées, les herbages, et les sources en passant par le gui, les mille-pattes et les chauves-souris, jusqu’aux papillons, fourmis rouges, lapins et hérissons. Quelques travaux ont aussi porté sur des thèmes plus abstraits comme les matériaux d’emballage, les énergies renouvelables ou les propriétés physiques des hêtres et des épiceas.

Voici les trois meilleurs travaux présentés brièvement ci-dessous:

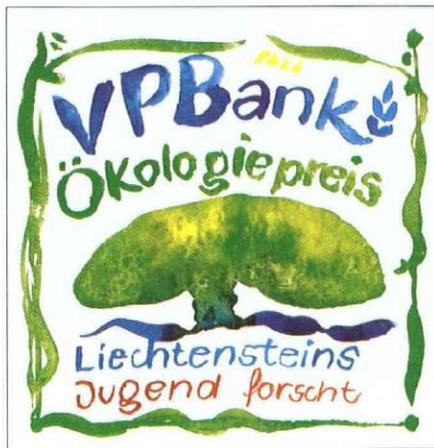
Protection des fourmis rouges

Un groupe de trois élèves a fait le tour des fourmilières recensées il y a 16 ans par Leo Büchel. Ils en ont dressé une nouvelle carte, et ont relevé les changements intervenus. A l’aide de ces données, ils ont cherché à déterminer des mesures afin d’assurer la protection et le développement des colonies de fourmis rouges.

Ils ont alors constaté que “différents types de forêts de hêtres, abritant quelques conifères, à pédologie sèche à fraîche, sont des lieux de nidification privilégiés. Il faut de plus que ceux-ci reçoivent un ensoleillement suffisant et ne soient pas trop herbeux. C’est en favorisant et en protégeant les zones possédant de telles caractéristiques que l’on pourra sauvegarder le biotope des fourmis rouges. Une autre mesure de protection consiste, après avoir étudié les risques de destruction d’une fourmilière, d’en empêcher alors la destruction. L’homme, qu’il conviendrait d’appeler à davantage d’attention et de respect, est encore responsable d’un grand nombre de dommages. En effet, un nid aurait beau être protégé artificiellement, il ne résisterait pas à une destruction délibérée. La conservation de lieux de nidification appropriés et l’information des promeneurs sur l’importance des fourmis rouges sont donc toutes deux des mesures de protection et de soutien primordiales.”

Seize fourmilières répertoriées autrefois avaient disparu lors de la mise à jour en 1995. Le groupe n’a retrouvé que 26 des fourmilières recensées, mais, en revanche, en a découvert 20 nouvelles.

Le groupe a gagné un séjour de trois semaines au “London International Youth Science Forum”.



Dépliant d’information sur le concours

Etude des papillons de ravine

Une équipe de deux participants s’est intéressée aux papillons de ravine. Ils ont noté la présence et l’importance de plusieurs variétés et les ont rapprochées des divers types de biotope. Ceci leur a permis d’en déduire des mesures possibles en vue de leur protection. Ils ont ainsi observé 49 espèces différentes (dont 29 diurnes, 5 quasi diurnes et 15 nocturnes).

Pour rattacher les espèces aux biotopes, ils ont dû déterminer celles qui existent dans les ravines. Toutes les espèces observées occupaient trois des sept grands types recensés (orée de bois, versant sec, espaces ouverts). Le principal biotope est le versant sec. Pour protéger les papillons, il importe avant tout de conserver ces différents types de biotope.

L’équipe a obtenu de participer à un camp d’astronomie de trois semaines qui aura lieu en 1996 en France.

Les sources du bas pays liechtensteinois

Douze sources ont été découvertes par une petite équipe dans le bas pays liechtensteinois.

“Dans les deux autres communes de la région, les sources ont complètement disparu. La plupart des sources ont été détruites lors de l’aménagement du réseau d’adduction d’eau dans les années 50 ou y ont été raccordées. Aujourd’hui encore, des travaux publics font disparaître des témoins précieux du passé. Les analyses des différentes sources ont montré que, le plus souvent, leur eau ne satisfait pas aux critères de potabilité.”

La pollution est souvent due à des bactéries ou aux engrais déversés dans les pâturages et les champs environnants. Par rapport à l’eau du robinet, l’eau de source est aussi plus calcaire.

L’équipe s’est intéressée non seulement à la qualité de l’eau, mais aussi à la fonction culturelle des sources.

“Autrefois, les sources servaient à un éventail de tâches varié, et avant tout à l’abreuvement du bétail et aux tâches ménagères quotidiennes (cuisine, lessive, nettoyage, etc.). Aujourd’hui, pourtant, l’eau de source n’est plus guère utilisée. Comme il est plus commode d’ouvrir le robinet que d’aller chercher de l’eau à la fontaine ou au puits, rares sont ceux qui pensent encore à les mettre à profit. La plupart des sources appartenaient autrefois à une coopérative fondée par les habitants des environs qui rédigeaient une charte régissant l’utilisation de l’eau. La charte fixait les conditions d’adhésion à la coopérative, les responsabilités en matière d’entretien du captage, de réparation des dommages ou de rénovation.”

L’équipe a été autorisée à participer à un camp axé sur la conservation de la nature.

La prochaine édition du concours “Liechtensteins Jugend forscht”, aura lieu en 1997. ■

R. Imhof

Comité national d’organisation AECN 95
Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz
Heiligkreuz 52
FL-9490 Vaduz

La Moldova s'engage dans l'AECN

Angela Lozan

Reconnaissant l'importance de l'AECN 95, la République de Moldova a souhaité contribuer en lançant des activités et opérations nationales en faveur de la protection de la nature.

Un décret du Président de la République de Moldova, M. Mircea Snegur, a institué le 1er avril "Journée nationale de plantation d'arbres". Ce jour-là, des arbres ont été plantés en grand nombre (14,2 millions de jeunes plants) ce qui, au total, représente une superficie de plus de 2 000 hectares.

L'expédition scientifique "Dniestr 95" a eu pour objectif de procéder à des analyses hydrochimiques et hydrobiologiques sur ce grand fleuve, de créer des zones protégées et de mettre en place un système d'inspection des stations d'épuration.

Pour assurer la protection de zones naturelles intéressantes, en dehors de celles qui sont déjà protégées, des études ont été menées

dans les zones humides de l'embouchure de la Prut, où de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs font étape, afin de défendre l'idée de la création d'une réserve nationale.

Une exposition internationale, "Ecotech 95", a permis de présenter des techniques et des équipements non polluants utilisés dans l'industrie.

La Conférence "1995 - l'AECN en Moldova: problèmes, succès, perspectives", a été l'occasion de dresser le bilan de la campagne. Elle a réuni des participants de nombreux pays et bénéficié du solide soutien moral et financier du Comité international d'organisation de l'AECN (CIO), auquel nous sommes très reconnaissants.

Les activités menées dans le cadre de l'AECN auront des suites. Il est important, en effet, de sensibiliser les collectivités territoriales aux problèmes de la protection de la nature et de soutenir l'action du CIO dans le futur.

A. Lozan

Comité national d'organisation AECN 95
Division de la Protection de l'environnement
Bd Stefan cel Mare 73
277001 Chişinău
République de Moldova



V. Volontir

Pays-Bas: une nature omniprésente

Peter Bos

Pour un petit pays urbanisé comme les Pays-Bas, le thème de l'AECN 95 s'est révélé d'un très grand intérêt. En effet, plus l'espace pour les zones naturelles protégées est limité, plus il faudrait redoubler d'efforts pour préserver et même accroître les richesses naturelles partout où cela est possible. Sous la direction du Comité national de l'AECN, plus de 700 activités ont permis d'illustrer la devise "une nature omniprésente". Celles-ci allaient de la création de mares à des journées portes ouvertes dans des parcs et jardins, ou encore du comptage des chauves-souris à la participation à des travaux d'aménagement le long des routes. Ces projets, essentiellement locaux ou régionaux, sont tous autant d'exemples concrets de ce que chacun peut faire à son niveau dans le domaine de la protection de la nature et des sites.

Les manifestations à l'échelle nationale, auxquelles la Reine Beatrix et le Premier Ministre Kok ont participé, privilégiaient des thèmes tels que la conservation de la nature dans les régions agricoles et la protection de la nature en Europe.

Le suivi après 1995

Les activités lancées dans le cadre de l'AECN n'ont pas été abandonnées à la fin 1995. L'AECN a largement contribué à renforcer

l'intérêt pour la préservation de la nature et des sites en dehors des zones protégées et de nombreuses initiatives se poursuivent. De nouveaux projets visant à aider les agriculteurs et autres propriétaires terriens à adopter des techniques ne portant pas atteinte à l'environnement sont actuellement mis en œuvre avec le soutien du ministère de l'Agriculture, de la Gestion de la nature et de la Pêche.

A l'initiative du Président du Comité national néerlandais de l'AECN, Wim van Gelder, une déclaration d'intention a été rédigée sous le titre "Les Pays-Bas pour la protection de la nature en Europe". Cette déclaration prévoit l'intensification des efforts et de la coopération en faveur des mesures de protection de la

nature en Europe, notamment de la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère.

Plus de 25 organismes de protection de la nature aux Pays-Bas, sans oublier le gouvernement, ont signé cette déclaration et un plan d'action est en cours d'élaboration. L'AECN n'était pas une fin en soi, mais bien un moyen de relancer les efforts.

P. Bos

Ministère de l'Agriculture, de la Gestion de la nature et de la Pêche
PO Box 20401
NL-2500 EK The Hague



Livre édité spécialement pour l'AECN aux Pays-Bas

Pologne: des médias très actifs

Agnieszka Marcoń et Michał Nurzyński

Depuis quelques années, le ministère de l'Environnement polonais déploie d'importants efforts afin que les mass médias soient les principaux alliés des actions de sensibilisation auprès du grand public.

Des résultats tangibles

Cette politique a été mise en œuvre de différentes façons: sensibilisation des journalistes à l'environnement, assistance permanente dans leur travail d'information et fourniture occasionnelle de leur "matière première" préférée: une "nouvelle" pour la une.

Les contacts ainsi développés par le ministère ont déjà porté leurs fruits. L'AECN 95 a été une occasion supplémentaire de renforcer ces liens. Elle a permis d'accroître encore les activités communes grâce à la dimension européenne de la campagne ainsi qu'aux idées originales mises en œuvre à cette occasion.

De plus, le ministère a participé financièrement à la production de quelques émissions pour la télévision, la radio, ainsi qu'à la publication hebdomadaire de bulletins spéciaux à grand tirage. Le thème de l'AECN a été repris très souvent durant toute l'année 1995. Citons par exemple un groupe de jour-

nalistes qui, déjà formé aux questions d'environnement suite aux efforts du ministère, a largement exploité ce sujet.

Un jeu d'originalité

Les supports de communication ont également été très utiles: le calendrier, l'affiche, les clips vidéo, le disque compact, etc. Mais pour assurer un vrai succès, ils devaient être également originaux et distribués aussi efficacement que possible. La télévision publique a émis gratuitement les clips sur l'AECN à des heures de grande écoute, ainsi que des clips avec deux chansons, dont une spécialement écrite pour la campagne. Ces clips ont également été projetés lors de quelques concerts (environ 20 000 spectateurs). Les deux chansons, avec quelques autres, illustrant les relations profondes entre l'homme et la nature, ont été enregistrées sur un disque compact qui se distinguait facilement parmi tous les autres grâce à son étui original en lin naturel, orné du logo de l'AECN. Il n'a pas été mis en vente, mais a constitué, avec un T-shirt, un prix à divers concours. Par contre, les radios - une centaine, nationales ou locales - ont pu recevoir ce disque compact gratuitement à condition d'avoir organisé des concours sur l'AECN.

Ces actions, et bien d'autres, ont abouti à faire connaître le logo, le message de la campagne et le rôle du Conseil de l'Europe. Les

médias s'intéressent de plus en plus souvent à la nature de façon positive, et non plus seulement à l'occasion d'une catastrophe ou d'une polémique. Encouragé par ces résultats, le ministère poursuit son action en 1996 et a organisé en juin à Varsovie "Eko Media Forum" - le premier salon international en Europe consacré à l'éducation à l'environnement. ■

A. Marcoń

Comité national d'organisation AECN 95

M. Nurzyński

Responsable de l'éducation à l'environnement
Ministère de la Protection de l'environnement,
des Ressources naturelles et des Forêts

Ul. Wawelska 52/54

PL-00 922 Varsovie

Clip vidéo de la chanson "Notre réveil" du groupe Buzu Squat



Disque compact réalisé en Pologne





P. Thebault

Les ONG ont mené de nombreuses actions en faveur du milieu aquatique

Actions entreprises par les ONG portugaises

Ana Zúquete et Carlos Magalhães

Le Comité national d'organisation de l'AECN 95 au Portugal a décidé d'inviter les organisations non gouvernementales (ONG), les autorités municipales, ainsi que d'autres institutions à participer à l'AECN en développant des actions pour la conservation de la nature en dehors des zones protégées. A cette fin, l'Institut de Conservation de la Nature (ICN) a mis à disposition 20 millions d'escudos pour le financement de certaines actions. Un jury national a sélectionné les meilleurs projets, que voici:

L'Association de développement des Serras d'Aire e Candeeiros a concentré ses actions sur le thème "Nos rivières: leur passé, leur présent, Quel futur?". Des élèves de l'enseignement primaire et secondaire ont procédé au nettoyage de cours d'eau. Une exposition photo a ensuite été réalisée.

Le Centre d'étude de l'avifaune ibérique a mené des actions de sensibilisation sur l'état de l'environnement à l'attention de la population d'Évora et, en particulier, des enfants.

L'Association de défense du patrimoine de Mértola a organisé en novembre 1995 des rencontres avec des spécialistes dans la vallée de la rivière Guadiana pour sensibiliser la population locale.

L'Association de défense du patrimoine culturel et environnemental Almagem a ciblé la protection des espèces menacées d'Algarve: publication de fiches sur la faune et la flore et

production de matériel de sensibilisation. Les écoles primaires ont contribué à ce projet.

La LPN - Ligue pour la protection de la nature - a réalisé un *Manuel sur un comportement respectueux de la nature*; on y signale l'importance des écosystèmes, les causes de leur destruction et les règles générales d'un comportement respectueux de la nature. Une exposition itinérante sur l'importance des estuaires pour la conservation des espèces animales menacées au Portugal a également été réalisée.

L'APB - Association portugaise des biologistes - a étudié l'évolution des écosystèmes naturels, établi un état des problèmes qui se posent dans le bassin hydrographique de la rivière Guadiana et proposé des solutions. L'APB a également organisé un cycle de conférences sur la gestion et la conservation des écosystèmes riverains.

Le GEOTA - Groupe d'étude d'aménagement du territoire et de l'environnement - a produit du matériel pour présenter des expositions sur la conservation des zones humides en 1996. Cette ONG a également organisé six visites guidées par des spécialistes dans des zones sensibles pour la conservation de la nature.

QUERCUS - Association nationale de conservation de la nature - a fait la promotion de zones intéressantes pour la conservation de la nature et mené des actions de sensibilisation à l'attention du public sur le patrimoine naturel et les limites imposées à son usage.

Le Club spéléologique de Torres Vedras a organisé le nettoyage du littoral de Torres Vedras avec la participation d'écoliers, d'employés municipaux et de membres d'ONG. Cette action a été diffusée dans la presse et par des affiches.

L'Association nationale des communes a organisé un séminaire international sur les feux forestiers en avril 1995.

La Ligue des amis de Conimbriga a mené des actions d'information et de sensibilisation sur la géographie, la flore, les activités humaines et les paysages naturels de huit municipalités du centre du Portugal à l'attention des jeunes de l'Association Adnico.

Le Centre portugais d'étude et de protection de la vie sauvage a effectué des comptages d'oiseaux près de la rivière Douro, zone très sensible pour la conservation de la nature au Portugal et en Espagne. Des actions de sensibilisation des jeunes ont été organisées.

L'ARROCHA - Association chrétienne d'étude et de défense de l'environnement - a mené des actions d'éducation à l'environnement à Ria de Alvor et organisé des expositions sur les activités scientifiques d'étude de la faune.

L'Association portugaise d'éducation à l'environnement a organisé neuf visites guidées de zones d'intérêt culturel et naturel et édité des dépliants d'information.

La Confédération portugaise des associations de défense de l'environnement (CPADA) a mené des actions de sensibilisation du public à Sacavém - V.F. Xira sur les menaces que subit cette zone humide et réalisé des études sur les oiseaux présents dans cette zone. La presse écrite, la télévision et la municipalité de V.F. Xira ont fait écho à ces actions. La CPADA a également publié des affiches visant à sensibiliser les autorités et le public en général sur l'introduction dans la Loi de la Chasse du "droit du non chasseur". ■

A. Zúquete et C. Magalhães
Comité national d'organisation AECN 95
Instituto da Conservação da Natureza
Rua Ferreira Lapa 38-4º Esq.
P-1000 Lisboa

Roumanie: le Journal de la nature

Lucia Ceuca

La qualité du milieu naturel est un indicateur déterminant pour évaluer la qualité de la vie. Les changements politiques, sociaux et économiques intervenus en Roumanie ces dernières années ont profondément modifié l'attitude de l'homme vis-à-vis de ce patrimoine inestimable que constitue la nature.

Une conception pédagogique de la protection de l'environnement s'est développée. Un cadre législatif, des structures institutionnelles et des organes gouvernementaux liés à la protection des ressources naturelles et de l'équilibre écologique global ont vu le jour.

AECN 95: une première

La participation à l'AECN 95 a constitué une première et ses résultats se sont avérés positifs. Ainsi, la nécessité d'un engagement a été reconnue à tous les niveaux, de même que nos droits et nos devoirs en tant que membres de la communauté mondiale.

L'existence de liens est indispensable à la réalisation d'une telle entreprise. La communication constitue le principal lien interrégional. A partir de cette idée, le Comité roumain de l'AECN a reconnu la nécessité d'une publication destinée à informer et à sensibiliser le public et à promouvoir une stratégie d'intégration dans le cadre de l'AECN.

Une nouvelle publication

Une petite équipe de bénévoles a lancé la publication mensuelle: le *Journal de la nature*, qui en est aujourd'hui à son 24^e numéro. Les huit pages que compte ce journal contiennent des articles thématiques rédigés par des personnes - roumaines ou étrangères - qui font autorité en matière d'environnement.

A la une du journal, on peut lire le slogan de l'AECN "Pensons au futur, respectons la nature". Ce journal s'attache à promouvoir une éthique de l'environnement en vertu de laquelle les écosystèmes qui abritent des espèces menacées ou des sites uniques d'une grande valeur esthétique doivent bénéficier d'une protection particulière. Une place spéciale est réservée à la présentation de la législation, des conventions et accords internationaux relatifs à l'environnement.

Soulignons l'intérêt particulier que revêtent les articles consacrés au programme national d'action en faveur de l'environnement, au programme stratégique pour l'environnement

dans le bassin du Danube, à la Convention de Berne, à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et à la Convention de Ramsar, ou encore aux articles provenant du Centre Naturopa.

Les dirigeants roumains ont tout particulièrement à cœur d'assurer un développement durable, c'est-à-dire de veiller à ce que les secteurs socio-économiques puissent s'adapter aux changements actuels et tiennent compte du risque existant de dépasser certaines limites d'utilisation des ressources naturelles, pour préserver l'équilibre écologique.

Traduisant ces préoccupations, l'article de Maguelonne Déjeant-Pons "Les droits de l'homme dans le droit fondamental de l'environnement au niveau européen dans le cadre du Conseil de l'Europe et de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales" a été publié dans un numéro dont les huit pages étaient entièrement consacrées à l'AECN. Le journal s'est également fait l'écho d'un certain nombre de réunions nationales et internationales, de leur ordre du jour, ainsi que de points de vue et de messages.

Soulignons que notre journal compte aujourd'hui 2 000 abonnés, qui représentent un large éventail socio-professionnel rassemblant des étudiants, des chercheurs, des membres d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, des entreprises industrielles et des représentants des collectivités locales. Nous avons même été sollicités à l'étranger, notamment par la Faculté japonaise de droit international de l'environnement.

Un journal qui porte ses fruits

Outre la diversité des thèmes que ce journal aborde, on peut également mentionner le rôle moteur qu'il a joué pendant l'AECN. Mi-1994, lorsque le premier numéro est paru, notre journal était le premier de ce type en Roumanie. Depuis, un certain nombre d'autres revues sur l'environnement ont vu le jour, utilisant en grande partie du matériel de la campagne. Puisque la participation aux grandes réunions spécialisées coûte malheureusement très cher, il est difficile d'avoir l'information en direct. L'équipe qui réalise cette publication espère contribuer à la fois à l'amélioration de la qualité de l'information et au renforcement des liens et de l'intégration au sein des structures des organes européens liés à l'environnement.

Aujourd'hui, l'AECN s'achève et ce retour en arrière sur le *Journal de la nature* ne fait



que renforcer ma conviction selon laquelle cet important outil de communication doit continuer d'exister. Forts de l'expérience acquise en publiant ce journal, nous espérons qu'il deviendra un "messager" de la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère.

Pour illustrer le rôle positif qu'il a joué comme média en général et pour l'AECN en particulier, on peut citer un extrait du message délivré par Ion Iliescu, Président de la Roumanie, à l'occasion du premier anniversaire du journal: "La Roumanie dispose de ressources naturelles abondantes et d'un milieu naturel généreux. Il est de notre devoir de le protéger pour les générations futures, d'éviter les difficultés que connaissent d'autres pays qui, en endommageant le milieu naturel, entament les ressources des générations futures. Je suis convaincu que par son œuvre, ce journal contribuera à la préservation des ressources naturelles et à la prise de conscience, par le public, du fait qu'il faut respecter l'environnement et protéger la nature".

L. Ceuca

Comité national d'organisation AECN 95

Directrice du *Journal de la nature*

Ministère des Eaux, des Forêts et de la Protection de l'environnement

12 Bd Libertatii

Secteur 5

RO-70542 Bucarest

Temps forts de l'AECN en Russie

Nina G. Dobrynina

Le 5 juin 1995, Journée mondiale de la conservation de la nature, le Directeur de l'Environnement et des Pouvoirs locaux du Conseil de l'Europe, F. Albanese, a inauguré l'AECN 95 en Russie en prenant la parole devant plus de 2 000 délégués d'organisations gouvernementales et non gouvernementales réunis pour le Congrès panrusse de conservation de la nature.

Particularités du programme national

Conformément au thème général de l'AECN: la protection de la nature en dehors des zones protégées, cinq sous-thèmes ont été retenus pour le programme national: biodiversité, écologie et économie (agriculture, sylviculture, chasse, etc.), environnement urbain, écologie et maintien de la paix, et éducation. La sensibilisation de l'opinion à l'écologie et la compréhension de l'interaction homme-nature ont été choisies comme objectifs d'activités nationales. Les enfants et les jeunes formaient le groupe-cible le plus important, en plus de trois autres (autorités nationales, régionales et locales, secteurs connexes - agriculture, chasse, sylviculture - et consommateurs). En 1995, les réunions et ateliers nationaux et internationaux suivants ont été organisés:

- séminaire international de formation sur les transports et l'environnement;
- Journées nationales de protection contre les risques écologiques;
- atelier international sur le Plan d'action relatif à la conservation et au maintien des espèces rares de grues;
- forum international sur la politique écologique et le maintien de la paix dans la zone eurasiatique;
- forum national sur l'écologie et l'économie en Russie;
- colloque international sur la surveillance de l'environnement;
- colloque du Conseil de l'Europe sur les activités agro-pastorales et autres activités dans les zones sensibles;
- conférence internationale sur le thème "la solution des problèmes écologiques dans les villes - une nouvelle approche".

Dans l'ensemble, près de 10 ONG nationales et 200 ONG locales ont participé aux activités nationales consacrées à l'AECN.

Koromyslo

Quatre institutions de St-Petersbourg (le Centre scientifique et technique "Jupiter-Z", la société d'investissement "Euroveksel", le Centre de recherches et d'innovation de

l'Arctique ARINIS et l'Institut balte de l'Université internationale indépendante d'écologie et de politologie) ont lancé un projet destiné à:

- satisfaire les engagements nationaux dans le cadre de la Stratégie de protection de l'environnement dans l'Arctique;
- créer un système de formation des personnels;
- organiser un Centre international d'écotourisme et de diplomatie populaire.

Le projet comporte entre autres composantes: des cycles de formation dans des écoles et des camps écologiques d'été, des groupes de sauvetage en cas d'accident et de catastrophe écologique, un centre de réadaptation pour réfugiés venant de zones de conflit, etc.

Le Petit Prince

Ce projet d'expédition écologique, qui a été mis sur pied par la Fédération d'organisations d'enfants "Jeune Russie", s'est déroulé de juin à août 1995 avec la collaboration de 72 organisations régionales (comptant environ 500 000 membres). Il visait à mieux faire comprendre les problèmes écologiques aux jeunes de 6-7 ans et aux adolescents de 14-15 ans. Chaque participant découvrait sa propre "planète", choisissait un élément de l'environnement (naturel ou social) et devait réaliser un projet écologique personnel.



L'eau de la terre

Un concours de projets d'éducation à l'environnement pour les enfants a été organisé de février 1994 à juillet 1995 dans toute la

Russie. Organisé par l'Association des hautes études de chimie et le ministère de la Protection de l'environnement et des Ressources naturelles, il avait pour but de faire participer un large éventail d'élèves, d'étudiants et d'enseignants, à l'étude et à la promotion de la protection des ressources en eau pure. Au total, 179 groupes d'élèves de diverses régions de la Fédération de Russie et d'autres Etats de la CEI y ont participé et ont contrôlé lacs, cours d'eau, ports maritimes et fluviaux (tests de qualité de l'eau, études écologiques, pollution), ils ont étudié les aspects historiques et ethnologiques, écrit des histoires, des poèmes, des chants, et dessiné des tableaux et des affiches. Les meilleurs travaux ont été publiés dans les revues et journaux locaux. Le prochain concours sera organisé en 1996-97.

Suivi

Sur la base de l'expérience de l'AECN en Russie, des décisions du Congrès panrusse de conservation de la nature et des récentes recommandations de la Commission mixte d'éducation à l'environnement, un programme fédéral sur l'"Education à l'environnement en Russie d'ici à l'an 2000", a été adopté. Ses objectifs ont été définis comme suit:

- approfondir la connaissance et la compréhension des problèmes écologiques;
- créer un système d'éducation continue à l'écologie;
- élaborer les éléments législatifs, organisationnels, méthodologiques et informatifs du système.

Le programme comprend un certain nombre de sous-programmes sur le cadre législatif, les structures d'organisation, la diffusion des connaissances scientifiques et des informations, la formation des enseignants, les nouvelles formes et méthodes d'éducation à l'environnement, des formations obligatoires pour les décideurs, le suivi de la sensibilisation à l'environnement, la coopération internationale et la littérature spécialisée. ■

N.G. Dobrynina

Comité national d'organisation AECN 95
Ministère de la Protection de l'environnement et des
Ressources naturelles
4/6 B. Gruzinskaïa ul.
123812 Moscou
Fédération de Russie

République slovaque: pièces de monnaie et billets de banque

Jana Zacharová

L'AECN 95 s'est traduite en République slovaque par l'instauration d'une coopération officielle entre le ministère de l'Environnement et la Banque nationale. Grâce au soutien bienveillant de celle-ci, des motifs naturels figureront désormais régulièrement dans le programme annuel d'émission de pièces de monnaie commémoratives. La tradition s'est établie dès 1994 avec la pièce en argent commémorant la création - à des fins de protection - du Parc national Slovenský raj. En 1995 fut émise la pièce en argent de 200 couronnes slovaques consacrée à l'AECN 95 et retenue parmi 19 projets soumis par 13 créateurs.

Les pièces de monnaie et billets de banque à motifs naturels ont également fait l'objet de deux expositions. Le musée national slovaque s'est chargé de l'étude chronologique de la représentation de la nature sur plus de 700 monnaies, de l'Antiquité à nos jours. L'exposition rappelait le rôle fondamental de la nature dans notre vie et le respect témoigné aux ressources naturelles dans le passé. La présentation des monnaies obéissait à deux critères: l'époque où elles étaient en circulation (Antiquité, Moyen Age, Renaissance, époque moderne) et le message dont elles étaient porteurs (pièces et billets en tant que symboles de la religion, du pouvoir, de la vie, comme source de nourriture, élément de vie).

La seconde exposition, organisée par la Fondation F. J. Turcek et l'Agence slovaque de l'environnement, a présenté des pièces et des billets du monde entier en circulation actuellement. Une collection de plus de 800 échantillons provenant de plus de 180 pays témoignait de diverses conceptions de la nature et présentait différents motifs - paysage, panorama, activités telles que semences, récolte, pêche, pâturage, espèces animales et végétales rares, symboles de la nation ou de l'Etat, emblèmes, etc.

Séries de timbres-poste

Tout comme les pièces de monnaie, les timbres sont des produits grand public d'usage courant. Tous deux sont aussi des objets prisés des collectionneurs. On peut voir dans l'émission de timbres avec des motifs naturels la traduction de l'intérêt que porte l'Etat à la nature. La République slovaque peut se prévaloir d'une longue tradition de représentation de la flore et de la faune sur ses timbres.

Elle a émis dans le cadre de l'AECN une série de timbres de deux, trois et huit couronnes slovaques montrant trois plantes menacées typiques en montagne: *Cimicifuga*

clusii, *Pulsatilla slavica* et *Onosma tornense*. Sur les timbres figurent également l'emblème de l'AECN et le nom de la campagne en slovaque (*Rok ochrany európskej prírody*). En outre, deux modèles d'enveloppes "Premier jour" ont été produits.

L'apport de l'AECN en République slovaque

Il est difficile de dire quels ont été les principaux résultats de l'AECN dans notre pays. D'autant que le résultat qui nous semble le plus important - la sensibilisation du public à la conservation de la nature - ne pourra se manifester qu'à long terme. Quoiqu'il en soit, l'AECN aura été un jalon important de la vaste campagne en faveur de la nature européenne. Elle a impliqué un large éventail d'acteurs, de groupes cibles et d'activités. A une époque où, dans de nombreux pays, la nature était loin d'être la préoccupation première des politiques et des populations, l'AECN est venue à point nommé nous inviter à œuvrer plus activement et plus méthodiquement pour la nature.

Tout d'abord, la prise de conscience qu'a suscitée l'AECN au sein de l'Etat et des associations bénévoles a été très importante. Des institutions, comme la Banque nationale de la République slovaque, qui n'ont pas par nature vocation à œuvrer pour la protection de la nature ont participé au programme au même titre que d'autres groupes d'intérêt, par exemple l'Association des villes et villages slovaques, l'Association des coopératives agricoles. On a traité le thème "protection de la nature/activités économiques" et souligné la nécessité de généraliser l'éducation à l'environnement. Au niveau du grand public, les émissions de radio et de télévision consacrées à la nature ont suscité le plus souvent des réactions favorables et l'envie d'agir chez les intéressés, surtout lorsqu'elles portaient sur des problèmes concernant leur région, leur santé et leur qualité de vie.

Ensuite, du point de vue de l'organisation, l'AECN a permis d'améliorer la coopération de différents secteurs à l'échelon national ainsi qu'à celui des régions et districts. Leurs représentants au Comité national d'organisation se sont déclarés disposés et déterminés à communiquer et à trouver des moyens de protéger la nature. Les discussions entre les ministères et leurs antennes locales ou d'autres organisations ont conduit à concevoir des programmes ou des manifestations distinctes pour l'éducation à l'environnement et l'amélioration des sites naturels à la campagne ou dans des villes.

Une autre caractéristique de l'AECN est la dimension véritablement nationale de la cam-

pagne qui a été menée. Les services et organismes s'occupant de l'environnement, les parcs nationaux, les écoles, les centres culturels, les musées, les bibliothèques, les zoos et les communes y ont tous participé aux côtés de plusieurs organisations non gouvernementales. Ainsi, l'AECN a-t-elle montré que la poursuite d'un objectif commun - en l'occurrence l'organisation du plus grand nombre possible de manifestations pour protéger la nature - peut être un élément unificateur entre organisations gouvernementales et non gouvernementales. Dans bien des cas, les organismes publics et les associations bénévoles ont associé leurs ressources humaines et financières.

La dimension internationale du programme de l'AECN a été particulièrement importante, en ce qu'elle a permis à l'idée de protection de la nature en dehors des zones protégées de recueillir une adhésion plus large et plus officielle et donné au pays l'occasion de procéder à une auto-évaluation. Comparer ses attitudes, réalisations et expériences à celles des autres pays participant à l'AECN est extrêmement utile pour la suite de notre travail.

Enfin, l'AECN nous aura permis de faire l'expérience de l'organisation d'une campagne internationale: formuler les objectifs de la campagne, cibler longtemps à l'avance un large public, collecter des fonds, soutenir des activités, confier la coordination et la communication à des professionnels, finaliser le programme et assurer la diffusion des résultats dans le public. ■

J. Zacharová

Comité national d'organisation AECN 95

Ministère de l'Environnement

Département de la protection de la nature et des paysages

Hlboká 2

SK-812 35 Bratislava



Pièce de monnaie créée spécialement en République slovaque



P. Cerdobag



L. Johansson/Barometer

▲ Lors de l'inauguration officielle, le roi Charles XVI Gustave lâche un agneau, animal important pour la sauvegarde de la diversité biologique

◀ Sentier bordé de murets de pierre, pour conduire le bétail au champ

Suède: inauguration royale

Maria Prigorowsky

En Suède, le grand événement médiatique de l'AECN 95 a été, sans nul doute, l'inauguration officielle, le 11 mai.

La Suède avait adopté pour thème "Le paysage agricole", et le Comité national de la campagne, qui regroupait 19 organisations, avait entrepris de sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, qui doit être entretenue par l'homme et par les animaux.

La cérémonie d'ouverture

Toute l'année, les différentes organisations ont mené, généralement de façon indépendante, des projets liés au thème de la campagne, mais il avait été décidé de réunir l'ensemble du Comité en une grande manifestation, qui prendrait la forme d'une inauguration officielle. L'Office suédois de protection de l'environnement s'est chargé de mettre sur pied le programme de cette journée, et le Roi Charles XVI Gustave, grand défenseur de la nature, a immédiatement accepté d'y participer.

Öland - une île de pâturage

L'inauguration a eu lieu sur l'île d'Öland, au sud-est de la Suède. Dans cette partie du pays, l'agriculture reste une des principales sources de revenus, et, en particulier, beaucoup d'exploitants ont conservé les méthodes de culture traditionnelles. Le paysage plat et ouvert se caractérise par ses murs en pierres, qui séparent les champs et les prairies. Du fait de l'abondance des prairies, la flore y est d'une richesse exceptionnelle, et l'on y observe notamment de nombreuses orchidées. Dans le village de Källa, deux fermiers avaient été choisis pour être indemnisés afin que leurs terres restent en pâturage. C'est là qu'a eu lieu la cérémonie d'inauguration.

Un sac à dos bien rempli

Tôt le matin du 11 mai, les 120 invités et journalistes ont été accueillis à l'aéroport de Kalmar. Le programme a commencé pendant

le trajet en car jusqu'à Källa, où, pendant une heure, les passagers ont pu apprécier le magnifique paysage qui se déroulait sous leurs yeux, en écoutant au passage de brefs exposés sur les thèmes de la campagne.

A leur arrivée, les invités, répartis en 6 groupes, ont reçu un sac à dos contenant de la documentation, préparée par les 19 organisations, sur les différents thèmes de la campagne. Ils y ont trouvé des livres, des cartes, une brochure sur la place des oiseaux dans le paysage agricole, et même des graines.

Randonnée et exposés

Que pouvait-il y avoir de plus approprié, un tel jour, qu'une promenade dans la nature? Après avoir visité une exposition installée dans une grange, les groupes ont suivi un sentier utilisé par le bétail sur environ deux kilomètres, s'arrêtant à six reprises pour écouter des exposés de cinq minutes présentés par des membres du Comité national. Après un premier exposé sur la conservation du paysage, la promenade a conduit les groupes au milieu d'un pré parsemé d'orchidées pourpres, où l'exposé a naturellement porté sur la flore unique que l'on trouve dans les prairies exploitées selon les méthodes traditionnelles. La station suivante était un moulin à vent, d'où l'on découvrait un magnifique panorama sur le paysage agricole; l'exposé a porté sur l'histoire culturelle du paysage et le groupe s'est rendu compte, en regardant une carte ancienne, que certains champs existaient déjà sous leur forme actuelle il y a plus de 500 ans. La promenade s'est poursuivie le long de murs en pierres sèches, bien entretenus, jusqu'à une pâture contenant des genévriers. Là, l'orateur a évoqué l'importance du pâturage pour l'équilibre naturel. Les exposés des deux dernières étapes, proches du littoral, ont été consacrés respectivement à la faune sauvage et à la réhabilitation du milieu naturel.

Déjeuner sur l'herbe

Sur le chemin du retour, les participants ont été invités à un "déjeuner sur l'herbe". Le menu, adapté aux circonstances, comprenait

de l'agneau, du poulet mariné, des tartes à l'oignon et du fromage, et, pendant leur repas, agréablement assis dans l'herbe, les invités ont écouté des chants folkloriques interprétés par trois jeunes filles du cru. Ensuite, le groupe s'est rendu sur un monticule proche des fermes, où s'est tenue l'inauguration officielle.

Discours du Roi

De nombreuses personnes venues de toute l'île d'Öland s'étaient réunies pour voir et entendre le Roi Charles XVI Gustave qui, dans son allocution - prononcée depuis l'échelle d'un moulin à vent - a souligné la beauté et la valeur du paysage agricole, montrant ainsi sa connaissance intime de cette partie du pays, où la famille royale possède une résidence d'été. Ensuite, le Roi a symboliquement lâché un agneau dans une prairie. Beaucoup d'invités, au cours de cette journée, ont pris conscience, plus que jamais, de l'intérêt que présente le paysage agricole.

Rappel régulier

L'agriculture moderne n'est pas nécessairement incompatible avec la présence d'arbres isolés, de haies ou de prairies, et la variété du paysage agricole favorise la richesse de la flore et de la faune. La cérémonie d'inauguration a permis d'illustrer concrètement le thème qui avait été retenu pour la campagne et d'attirer l'attention des médias. Il a été proposé que cette journée soit célébrée chaque année, dans chaque comté, pour rappeler en permanence l'importance du paysage agricole et le respect avec lequel il mérite d'être traité. ■

M. Prigorowsky

Comité national d'organisation AECN 95
Office suédois de protection de l'environnement
Blekhölmsterrassen 36
S-106 48 Stockholm

Ukraine: un vent de changement apporte de nouveaux espoirs

Yaroslav Movchan

Vingt-cinq ans, l'âge d'une génération, ont passé depuis la première Année européenne de la nature. L'Ukraine est devenue membre du Conseil de l'Europe et les Ukrainiens sont heureux de vivre au cœur de l'Europe. Un vent de changement apporte de nouveaux espoirs et de nouveaux moyens pour résoudre les vieux problèmes, et l'Ukraine fait de son mieux pour améliorer la protection de la nature et de l'environnement dans une conjoncture de profonde crise économique et écologique. En tant que campagne de sensibilisation, l'AECN 95 a été une excellente occasion de faire passer le message de la conservation au public le plus large, de le sensibiliser à la nécessité de la protection de la nature et d'encourager une nouvelle manière d'appréhender la nature.

Aujourd'hui, on assiste dans notre pays à une destruction et à une pollution qui finissent par priver les êtres humains d'un environnement favorable. D'après les informations les plus récentes, le taux de mortalité dépasse le taux de natalité. Une diminution naturelle de la population de l'Ukraine a été enregistrée pour la première fois en 1991 et elle s'est même accentuée les années suivantes. La poursuite de la destruction et de la pollution de l'environnement risque de mettre la santé des Ukrainiens en danger et est une menace pour la réserve génétique de la nation. Les conséquences pourraient être irréversibles.

L'amélioration de la législation

A la suite de la décision, annoncée par le Conseil de l'Europe, de lancer l'AECN en 1995, l'Ukraine a créé un Comité national d'organisation (CNO), composé de représentants des ministères et services les plus engagés dans l'aménagement de la nature et des paysages, d'instituts de recherche, d'organismes publics et d'associations de jeunes, ainsi que des médias. Le CNO a été placé sous la présidence du Dr I. Kuras, Vice-Premier ministre de l'Ukraine. Il a mis au point un ensemble de mesures fondées sur les objectifs et les idées lancées par le Conseil de l'Europe. Compte tenu de l'expérience d'autres Etats membres, la législation nationale relative à l'environnement a été modifiée. De nouvelles lois sur le savoir-faire écologique, sur l'utilisation de l'énergie nucléaire et la protection contre les radiations, sur le traitement des déchets radioactifs et le code de l'eau ont été adoptées en 1995. Des projets de lois sur les déchets et sur la protection et l'utilisation de l'empire industriel ont été élaborés. Des institutions de l'Académie nationale des sciences et d'autres organismes de recherche et organisations non gouvernementales ont tenu plu-

sieurs congrès, conférences et ateliers scientifiques. Lors de ces manifestations, les débats ont notamment porté sur la formation de paysages écologiquement stables, la protection et l'exploitation durable des forêts, la gestion des forêts en cas de contamination radioactive et les projets de boisement et de surveillance des forêts dans le but de prévenir les changements climatiques, idée conçue par EECONET.

Un séminaire pour les ONG

L'association "Ukraine verte" a organisé, en collaboration avec la Société ukrainienne pour la protection de la nature et le Centre d'application du programme écologique international, un séminaire pour les organisations écologiques non gouvernementales, avec l'aide financière de l'ambassade des Pays-Bas en Ukraine. Ce séminaire a été un événement important pour les ONG ukrainiennes, car des membres de différentes organisations ont pu s'y rencontrer, échanger leurs expériences et engager une coopération suite à cette rencontre. Il a permis l'élaboration de recommandations et de documents concrets. La participation de délégués des ministères à ce séminaire a favorisé la compréhension entre les ONG et l'administration publique. Une ONG néerlandaise a également fourni des informations sur la participation de l'Etat à la prise des décisions relatives à l'environnement.

Protection de la nature et santé

Un séminaire sur "Le milieu urbain: protection de la nature et santé" a été organisé. Des spécialistes de la médecine, de la sauvegarde de la biodiversité en milieu urbain, de l'urbanisme, de l'aménagement des villes et de la sociologie y ont examiné certains problèmes critiques de l'environnement. Une résolution a été adoptée à l'unanimité sur la nécessité de mettre en œuvre le programme de l'Etat pour l'étude et la gestion de l'écosystème des milieux urbains.

L'AECN a contribué à rendre les citoyens ukrainiens plus attentifs à l'écologie, en éveillant les jeunes aux valeurs paneuropéennes et en leur donnant à comprendre la nécessité de mener une activité ininterrompue pour conserver la nature. ■

Y. Movchan

Comité national d'organisation AECN 95
Ministère de la Protection de l'environnement et de la
Sûreté nucléaire
5, rue Khreshchatyk
252001 Kyiv
Ukraine



G. Engel



SKP and Associates

Mary Robinson, Présidente de l'Irlande, a assisté au lancement du projet "Une vision pour l'avenir" au Loreto National School, Rathfarnham

Royaume-Uni et Irlande: une vision pour l'avenir

John Lincoln

Le projet "Capsules témoins, vision 20-20" a été la dernière grande opération de l'AECN 95 au Royaume-Uni et en République d'Irlande. Son but était d'inviter le public, et particulièrement les jeunes, à réfléchir sur les changements intervenus dans leur environnement naturel depuis 25 ans et à essayer d'imaginer ce que serait l'environnement de l'an 2020. Leur "vision pour l'avenir" présentée sous des formes diverses (enregistrements vidéo, photographies, dessins, lettres, poèmes, histoires, reçus de caisse, billets de loterie, magazines, paquets de bonbons, agendas, pièces de monnaie, sweat-shirts, etc.) a été placée dans des capsules témoins et enterrée ou stockée en plus de 300 lieux différents du Royaume-Uni et de la République d'Irlande; elles seront ouvertes le 20e jour du 2e mois de l'année 2020 (20-02-2020).

Dès l'annonce du projet, les demandes de renseignements ont afflué dans les cinq offices de la campagne: l'idée rencontrait visiblement un écho auprès du public, notamment dans les écoles. Un dossier donnait des directives pour mener à bien le projet: conseils sur le contenu, planification et préparation, information des médias, manière d'enterrer ou de stocker la capsule témoin, modalités d'enregistrement, etc. Le registre des capsules est conservé au British Museum et à la Bibliothèque nationale d'Irlande.

L'opération, lancée et organisée essentiellement par l'Office anglais pour l'AECN, a obtenu le sponsoring d'un fabricant de plastique - Wavin - qui a fourni les capsules aux participants. La mascotte adoptée a été la musaraigne, un petit rongeur qui vit dans des terriers.

Le succès de cette opération a été démontré par l'attention que lui a accordée la presse,

surtout locale, mais aussi nationale, et plusieurs écoles représentant différentes régions du Royaume-Uni ont participé à l'émission "Blue Peter", une excellente émission pour enfants à la BBC.

Cependant, son véritable succès réside dans l'investissement des nombreuses personnes qui y ont participé, notamment des jeunes, et dans la poursuite de leur engagement en faveur de la protection de la nature.

Nous sommes certains que l'AECN en général et le projet "Capsules témoins" en particulier ont contribué à convertir un public nou-

veau et de plus en plus nombreux à la cause de la conservation de la nature. Ce qui, après tout, était le principal objectif que s'était fixé le Royaume-Uni. ■

J. Lincoln

Comité national d'organisation AECN 95
English Nature
Northminster House
GB-Peterborough PE1 1UA





G. Lacoumette

1



G. Baumgart

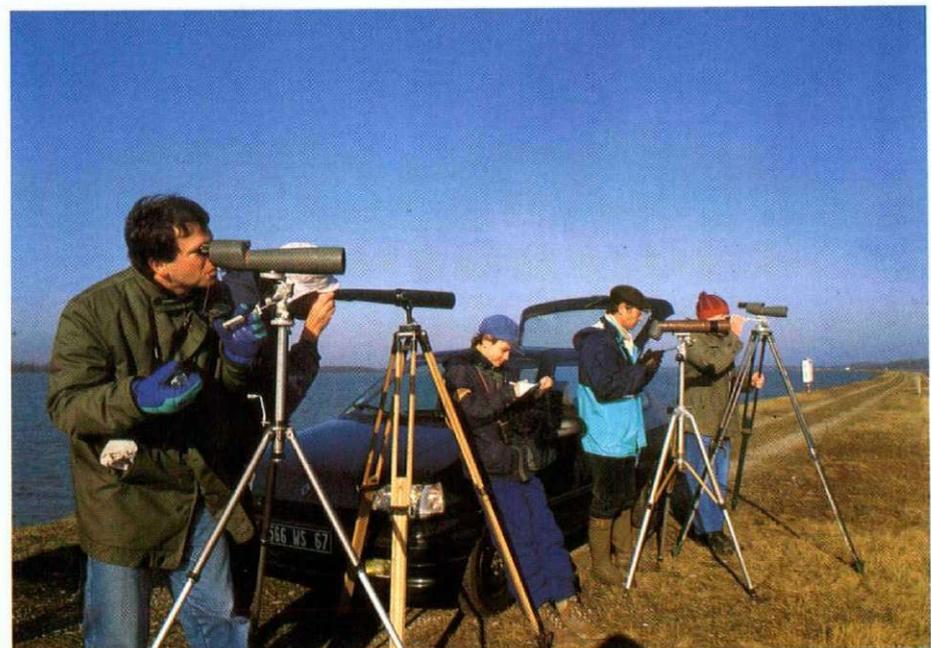
2



Friess-Irmann

3

1. Sensibilisation des enfants à l'environnement
2. Crapauduc, pour permettre aux batraciens de traverser les routes sans danger
3. Gestion écologique des bords de route: exemple du fauchage tardif
4. Comptage franco-allemand des oiseaux hivernant sur le Rhin



G. Lacoumette

4

Ailleurs en Europe

Secrétariat AECN

Il est impossible de faire un bilan détaillé de tous les projets et manifestations réalisés en Europe dans le cadre de l'AECN au cours de l'année 1995. Voici simplement quelques exemples.

Andorre Une carte téléphonique a été utilisée comme support pour mettre en valeur les actions AECN de la Principauté. 10 000 cartes ont été vendues en l'espace de 4 mois. Une suite sera donnée à ce projet puisqu'une série sur la faune et la flore d'Andorre va bientôt voir le jour.

Bulgarie Le ministère de l'Environnement a organisé, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, une exposition sur l'AECN au Palais des Congrès de Sofia en octobre 1995 à l'occasion de la 3e Conférence ministérielle européenne. Chaque Etat participant à la campagne y a présenté ses produits: affiches, timbres-poste, publications, etc.

Chypre Diverses activités et manifestations ont été organisées pour attirer l'attention du public: lancement d'un concours photo pour les jeunes, émission d'un timbre poste, publication de brochures par le ministère de l'Environnement sur l'eau, les espèces menacées, réhabilitation de zones protégées et actions avec les médias.

Estonie La plupart des manifestations AECN ont eu lieu entre le 14 mai et le 5 juin, mois consacré "mois de la conservation de la nature". Quelques projets ont été développés avec la Finlande (Semaine nationale de la Forêt, séminaire sur la protection du littoral), la Suède et les Pays-Bas (colloque sur la biodiversité de la mer Baltique).

Finlande Le journal *Suomen Luonto* a organisé, en collaboration avec l'Association finlandaise des photographes de la nature, un concours photo dont le thème était "la nature qui nous entoure". 147 photographes ont participé avec un total de 410 photos. Une exposition itinérante circule en Finlande en 1996.

France Les chasseurs et les agriculteurs de 64 départements français ont signé un contrat "jachère faune sauvage" afin de mieux gérer les jachères, de façon utile et écologique tout en respectant les impératifs agricoles.

Grèce Une centaine de manifestations nationales a été organisée allant de la conférence sur les aspects juridiques de l'environnement au concert de musique grecque dans un théâtre de plein air à Athènes, de la cérémonie officielle d'ouverture au festival pour la protection des oiseaux, etc.

Lituanie Plusieurs projets de lois ont été préparés: sur la protection des espèces menacées,

sur la faune, ainsi que les documents préparatoires à la ratification de la Convention de Berne. Une conférence internationale s'est tenue sur "le changement de la propriété foncière et la conservation de la nature dans les pays d'Europe centrale et orientale". Des inventaires d'espèces ont été effectués et de nombreuses publications d'information et de sensibilisation ont été réalisées.

Luxembourg Le programme d'action luxembourgeois s'est concentré sur différents milieux: milieu forestier (sensibilisation des propriétaires à une gestion sylvicole proche de la nature, organisation d'une Journée de l'arbre), milieu agricole (plantation de haies, gestion de vergers), milieu industriel (aménagement écologique de zones industrielles), milieu urbain (protection des chauves-souris dans les casemates et inventaire de l'habitat de l'avifaune de la ville de Luxembourg), milieu aquatique (réaménagement de rivières) et milieu touristique (exposition itinérante, sentier pédagogique).

Malte Un concours intitulé "Un seul monde" a été organisé dans les écoles primaires maltaises pour sensibiliser les enfants à leur environnement naturel. Plus de 15 000 jeunes y ont participé. Les meilleurs projets ont reçu des prix des ministères de l'Education et de l'Environnement. Cette expérience va être étendue en 1996 à toutes les écoles de l'île.

Monaco Une opération de nettoyage des fonds sous-marins et de sensibilisation du grand public aux problèmes de pollution "Opération pélican 95" a été organisée pendant trois week-ends. Plus de dix tonnes de déchets ont été évacués grâce à de nombreux bénévoles. En outre, le mobilier urbain a permis de faire connaître l'AECN dans l'agglomération monégasque. Plus de 600 panneaux ont été mis à disposition de cette campagne et de son slogan "Pensons au futur, respectons la nature".

Norvège Différents types de support ont été produits pour promouvoir l'AECN: affiches, brochures, disque compact à caractère éducatif, comédie musicale pour enfants, badges, tee-shirts, tasses en bois, etc. Leur distribution a été assurée par les réseaux des ONG, les écoles, les pouvoirs locaux et les musées d'histoire naturelle. La presse a porté un vif intérêt à la campagne: au milieu de l'année 1995, 150 émissions de radio et télévision et plus de 700 coupures de presse avaient déjà été recensées. Une évaluation des résultats vis-à-vis de la presse et des médias est en cours.

Saint-Marin Chaque famille a reçu un dépliant illustré en italien présentant l'AECN. Un séminaire sur le thème de l'assainissement des calanques a été organisé

ainsi qu'un concours "Une idée verte pour la République de Saint-Marin" visant à valoriser ou à conserver des sites intéressants.

Slovénie Un programme de coopération pour la revitalisation de la rivière Kucnica a débuté avec l'Autriche. Cette rivière se trouve à la frontière des deux pays et avait, dans le passé, été entièrement régulée. Une conférence internationale sur l'état des populations de loups en Europe - intitulée "le loup n'est pas une menace, le loup est menacé" - a été organisée en novembre 1995 en collaboration avec la Croatie et l'Allemagne.

Espagne Des journées de travail sur la restauration et la protection des zones humides ont été organisées en Catalogne à l'attention des maires, des conseillers municipaux et des conseillers techniques. En Andalousie, des programmes particuliers pour les élèves ont été mis en place: "Mets du vert dans ta classe", "Grandis avec ton arbre", "Prends soin des forêts", etc.

"Ex-République yougoslave de Macédoine" Les ONG ont très sensiblement contribué à la campagne: sociétés d'écologistes, de biologistes; unions d'alpinistes, de spéléologues, de scouts, de pêcheurs, d'architectes et de médecins; associations touristiques ou encore pour la protection des oiseaux. Les médias ont bien couvert les différentes actions: à la télévision nationale MTV, sur la chaîne indépendante A1 ou encore privée Sitel; sur les radios nationales et locales. Les quotidiens *Ekologija* et *Silkan* ont régulièrement rendu compte des manifestations.

Turquie La manifestation nationale la plus importante a été une réunion internationale organisée en Cappadoce par le ministère de l'Environnement. Elle a eu pour but d'examiner les politiques et stratégies existantes pour la sauvegarde et la réhabilitation des marécages et l'élaboration de recommandations pour leur développement à long terme: régulation des zones de pêche, gestion de la chasse, réduction de la pollution et gestion de l'incidence du tourisme sur l'environnement.

Vatican Les services postaux du Vatican ont souhaité soutenir cette campagne par l'émission d'une série spéciale de timbres-poste consacrés à l'AECN. ■

Secrétariat AECN
Conseil de l'Europe

L'AECN au Conseil de l'Europe



De l'ouverture...

L'Année européenne de la conservation de la nature a été officiellement lancée le 31 janvier 1995. La cérémonie solennelle d'ouverture s'est tenue dans l'hémicycle de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Elle était présidée par M. Tarschys, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, M. Michaelides, Président en exercice du Comité des Ministres, M. Martínez, Président de l'Assemblée parlementaire, M. Hofmann, Président de la Chambre des Pouvoirs locaux du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE), et M. Pelt, Président de l'Institut européen d'écologie de Metz.

M. Boote, initiateur de la première année européenne en 1970 a reçu à cette occasion le prix Alfred Toepfer pour la protection de la nature en Europe, décerné par la fondation Johann Wolfgang von Goethe de Bâle.



1



2

... à la clôture

Le colloque de clôture de l'AECN a été organisé en collaboration avec l'Assemblée parlementaire et le CPLRE. Il s'est tenu le 2 avril 1996 au Palais de l'Europe à Strasbourg en présence de M. Lutgen, ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture en région wallonne, de M. Zammit, Secrétaire parlementaire pour l'environnement de Malte et de M. Gantar, ministre de l'Environnement et de l'Aménagement des territoires de Slovénie.

Les discussions ont été orientées autour de trois thèmes: l'avenir de la protection de l'environnement dans le bassin méditerranéen, la constitution d'un réseau écologique en dehors des zones protégées et l'avenir de la politique d'information et d'éducation dans le cadre de la conservation de la nature.



3



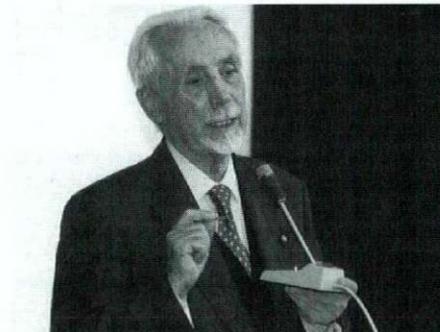
4



5



6



7

1. Cérémonie de lancement au Palais de l'Europe
2. Remise du prix à M. Boote
3. Monsieur S. Zammit
4. Monsieur G. Lutgen
5. Monsieur P. Gantar
6. Colloque de clôture le 2 avril 1996
7. Monsieur M. Pavan, Président du Comité international d'organisation de l'AECN 95

Agences nationales du Centre

ALBANIE

Environmental Protection and Preservation Committee
Ministry of Health and Environmental Protection
Rruga "Bajram Curri"
AL-TIRANA
Fax 355-42 35229 / 30 682

ANDORRE

M. Casimir ARAJOL FARRAS
Ministeri de Relacions Exteriors
c/Prat de la Creu 92-94
AND-ANDORRA LA VELLA
Fax 376-86 95 59

AUTRICHE

Dr Wolfgang TRAUSSNIG
Verbindungsstelle der Bundesländer beim
Amt der Niederösterreichischen Landesregierung
Schenkenstrasse 4
A-1014 WIEN
Fax 43-1 535 60 79

BELGIQUE

Ministère des Affaires Etrangères
Direction générale de la Politique
Direction d'administration des questions
nucléaires, de la politique scientifique
et de l'environnement
Rue Belliard, 65
B-1040 BRUXELLES
Fax 32-2 230 02 80

BULGARIE

Mme Orçola IVANOVA
Division des Relations Internationales
Ministère de l'Environnement
67 rue W Gladstone
BG-1000 SOFIA
Fax 359-2 52 16 34

CHYPRE

Mr Antonis L. ANTONIOU
Environmental Service
Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment
CY-NICOSIA
Fax 357-2 36 39 45

REPUBLIQUE TCHÈQUE

Dr Bohumil KUČERA
Agency for Nature and Landscape Conservation
4-6 Kališnická
CZ-130 00 PRAGUE 3
Fax 42-2 27 24 60

DANEMARK

Ms Lotte BARFOD
National Forest and Nature Agency
Ministry of the Environment
Haraldsgade 53
DK-2100 COPENHAGEN Ø
Fax 45-39 27 98 99

ESTONIE

Mr Kalju KUKK
Ministry of the Environment
24 Toompuietee
EE-0100 TALLINN
Fax 372-2 45 33 10

FINLANDE

Ms Anna-Maria MAUNU
Ministry of the Environment
P O Box 399
SF-00121 HELSINKI
Fax 358-0 1991 9453

FRANCE

Mme Sylvie PAU
Direction de la Nature et des Paysages
Ministère de l'Environnement
20 avenue de Ségur
F-75302 PARIS 07 SP
Fax 33-1 42 19 19 77

ALLEMAGNE

Mrs Helga INDEN-HEINRICH
Deutscher Naturschutzring eV
Am Michaelshof 8-10
Postfach 20 04 25
D-53134 BONN
Fax 49-228 35 90 96

GRÈCE

Mr Donald MATTHEWS
Hellenic Society for Nature Protection
24 Nikis Street
GR-105 57 ATHENES
Fax 30-1 32 25 285

HONGRIE

Mrs Louise LAKOS
Department for International Co-operation
Ministry for Environment and Regional Policy
P O Box 351
H-1394 BUDAPEST
Fax 36-1 201 28 46

ISLANDE

Mr Sigurdur Á. THRAÏNSSON
Ministry for the Environment
Vonarstraeti 4
ISL-150 REYKJAVIK
Fax 354-5 62 45 66

IRLANDE

Mr Seamus LYNAM
Office of Public Works
51 St Stephens Green
IRL-DUBLIN 2
Fax 353-1 66 10 747

ITALIE

D.ssa Elena MAMMONE
Ministère de l'Agriculture et des Forêts
Bureau des Relations Internationales
18 via XX Settembre
I-00187 ROME
Fax 39-6 48 84 394

LETTONIE

Mr Uldis CEKULIS
Head, Public Relations and Education Division
Ministry of the Environment and Regional Development
25 Peldu Str
LV-1494 RIGA
Fax 371-7 82 04 42

LIECHTENSTEIN

Mrs Regula IMHOF
Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz
Heiligkreuz 52
FL-9490 VADUZ
Fax 41-75 232 11 77

LITUANIE

Dr Kestutis BALEVIČIUS
Ministry of Environmental Protection
Juozapaviciaus 9
LT-2600 VILNIUS
Fax 370-2 72 80 20

LUXEMBOURG

M. Jean-Paul FELTGEN
Ministère de l'Environnement
18 Montée de la Pétrusse
L-2918 LUXEMBOURG
Fax 352-40 04 10

MALTE

Mr John GRECH
Department of the Environment
M-FLORIANA
Fax 356-24 13 78

MOLDOVA

En cours de nomination

PAYS-BAS

Drs Peter W. BOS
Ministry of Agriculture, Nature Management and Fisheries
Department for Nature Conservation
P O Box 20401
NL-2500 EK 's GRAVENHAGE
Fax 31-70 379 37 51

NORVÈGE

Ms Sylvi OFSTAD
Ministry of Environment
Myntgaten 2
P O Box 8013 DEP
N-0030 OSLO
Fax 47-22 24 95 60

POLOGNE

Mr Marcin HERBST
National Foundation for Environmental Protection
National Environment Education Centre
ul Krzywickiego 9
PL-02 078 VARSOVIE
Fax 48-22 25 21 27

PORTUGAL

Prof. Jorge M. PALMEIRIM
Liga para a protecção da natureza
Estrada do Calhariz de Benfica, 187
P-1500 LISBONNE
Fax 351-1 778 32 08

ROUMANIE

Mme Lucia CEUCA
Direction Relations internationales, publiques et presse
Ministère des Eaux, Forêts et de la Protection de l'Environnement
Bd Libertatii 12, Secteur 5
RO-70542 BUCURESTI
Fax 40-1 410 63 94

FÉDÉRATION DE RUSSIE

En cours de nomination

SAINT MARIN

M. Leonardo LONFERNINI
Directeur de l'Office agricole et forestier
Via Ovella 12
Valdragone
RSM-47031 SAN MARINO
Fax 378-88 51 15

SLOVAQUIE

Mrs Jana ZACHAROVÁ
Department of Nature and Landscape Protection
Ministry of the Environment
Hiboká 2
SK-812 35 BRATISLAVA
Fax 42-7 311 368

SLOVÉNIE

Mr Janko ZERJAV
Environment Protection and Water Regime Agency
Vojkova 1a
SLO-1000 LJUBLJANA
Fax 386-61 784 611

ESPAGNE

Mme Carmen CASAL FORNOS
Centro de Documentación y Publicaciones
Ministerio del Medio Ambiente
Pasco de la Castellana 67
E-28071 MADRID
Fax 34-1 597 85 11

SUÈDE

Mr Ingvar BINGMAN
Head of Information Department
Swedish Environment Protection Agency
Blekholmstrassen 36
S-106 48 STOCKHOLM
Fax 46-86 98 14 85

SUISSE

M. Jürg KÄNZIG
Ligue suisse pour la protection de la nature
Wartenbergstrasse 22
CH-4052 BALE
Fax 41-61 317 91 66

"L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE"

En cours de nomination

TURQUIE

Mr Hasan ASMAZ
Turkish Association for the Conservation of Nature
and Natural Resources
Menekse sokak 29/4
TR-06440 KIZILAY-ANKARA
Fax 90-312 417 95 52

UKRAINE

Dr Tetiana HARDASHUK
Green Ukraine/National Ecological Centre
P O Box 89/7
252025 KYIV
Fax 38-044 228 1086

ROYAUME-UNI

Mr M. W. HENCHMAN
English Nature
Harbour House
Hythe Quay
GB-COLCHESTER CO2 8JF
Fax 44-1206 79 44 66

Pour recevoir *Naturopa* ou pour obtenir tout autre renseignement concernant le Centre *Naturopa* ou le Conseil de l'Europe, veuillez contacter l'Agence nationale de votre pays (voir liste ci-dessus).

N° 81 Français
ISSN 0250-7102

